

la météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Moins chaud. Maximum 70 à 75. Jeudi: généralement ensoleillé. Détails page 6.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Etat de siège à Kenora

— page 6

Office ferial

Vol. LXV - No 187

Montréal, mercredi 14 août 1974

20 CENTS

Londres accable la Turquie et fait appel au Conseil de sécurité

Echec total de la conférence sur Chypre

GENEVE (par l'AFP) — M. Georges Mavros, ministre grec des Affaires étrangères, a déclaré: "la conférence sur Chypre est un échec total". Il a fait cette déclaration à l'issue de la séance plénière qui s'est terminée à cinq heures ce matin.

De son côté, M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, a déclaré que

la Turquie portait la responsabilité de l'échec de la conférence de Genève sur Chypre, pour avoir refusé d'accorder le délai de réflexion de trente-six heures demandé par la délégation chypriote-grecque.

M. Callaghan, qui a tenu une conférence de presse aussitôt après la dernière

séance de la conférence, a qualifié le refus turc de "déraisonnable" et d' "arbitraire".

"Cela représente une menace considérable contre la paix en Méditerranée orientale", a-t-il dit.

M. Callaghan a ajouté qu'il avait donné des instructions au représentant britanni-

que aux Nations unies pour qu'il demande une réunion "immédiate" du Conseil de sécurité, "pour éviter que ne grandisse le malheur qui s'est abattu sur Chypre".

Il a également déclaré que le gouvernement des Etats-Unis et ceux des neuf pays membres de la Communauté euro-

péenne, par l'intermédiaire de leur président français, étaient également intervenus auprès du gouvernement d'Ankara. "Un grand nombre de pays du monde pensent que la décision turque est arbitraire", a-t-il dit.

M. Callaghan a déclaré: "Je ne peux Voir page 6: Chypre

Ce matin à l'aube, des avions turcs ont attaqué plusieurs objectifs aux environs de la capitale chypriote, Nicosie, et la défense anti-aérienne grecque-chypriote a énergiquement riposté. Les premiers rapports faisaient état d'une reprise de la guerre sur l'ensemble de l'île.

Des manifestants perturbent la superfrancofête

Trudeau rétorque aux "gueulards"

par Jean-Luc Duguay

QUEBEC — C'est sur une note politique que s'est ouvert hier à Québec le premier festival international de la jeunesse francophone.

Cette "superfrancofête" n'aura pas été, du moins à l'heure de son inauguration, celle des premiers ministres du Canada et du Québec. Devant un auditoire international, composé de plus de 1.500 délégués de 25 pays francophones, MM. Trudeau et Bourassa ont été durement chahutés par plusieurs centaines de manifestants stratégiquement regroupés au milieu de quelque 8.000 spectateurs réunis devant l'Assemblée nationale.

M. Trudeau, à sa façon habituelle, eut vite fait de laisser son texte pour riposter, coup sur coup, aux manifestants, partisans d'un Québec indépendant, dont la plupart étaient regroupés en ligne droite devant l'estrade d'honneur.

Quant à M. Bourassa, une seule fois a-t-il perdu le calme olympien dont il veut faire sa marque de commerce: même si les huées à son endroit étaient, dans l'ensemble, plus fortes que celles qui s'adressaient à M. Trudeau.

Le chahut a commencé à la fin de la cérémonie symbolique de la levée des drapeaux. Quand, en 25e place, la fanfare du

Royal 22e Régiment a entonné le "O Canada" et qu'ont été hissés les drapeaux du Canada, en même temps que ceux de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, les premières huées d'importance ont fusé.

Le Québec a, dans ce festival, un statut de "gouvernement participant" et, à ce titre, avait droit bien sûr à son drapeau. Mais des problèmes techniques ont retardé la levée de celui-ci. Autre grondement dans la foule. Finalement, tout d'un coup, le fleurdelisé est hissé au sommet du mât. Manifestations de joie dans la foule.

Puis, ce furent les discours. D'abord, Me Richard Drouin, président de la Société d'accueil du festival, puis le premier ministre du Canada, accueilli d'entrée par des huées et les slogans habituels tels "Le Québec aux Québécois" et "Trudeau au poteau".

Le chef du gouvernement canadien s'adresse à la foule: "Chers amis canadiens et étrangers et quelques autres", lance-t-il. La rumeur s'amplifie, le premier ministre s'échauffe.

"Quelques poignées de gens ne vous souhaitent pas la bienvenue mais ce n'est pas la grande majorité. Tous les Canadiens sont heureux de vous accueillir."

"Trudeau au poteau", continuent de scander les contestataires, pendant que M. Trudeau vante les bienfaits de la francophonie, qui donnent à tous droit de cité, et enchaîne:

"Ont également droit de cité les gueulards qui traînent leur petite misère parce qu'ils ne sont pas capables de réunir chez eux assez de spectateurs pour les entendre."

"Québec libre", "Prostitué", "Vendu", rétorquent les manifestants. Le premier ministre continue de plus belle:

"Peut-être que leur esprit s'élargira un peu devant cet exemple de collaboration internationale... C'est dans l'esprit et le cœur qu'on trouve sa liberté. Vous venez de les perdre, vos élections. On se reprendra dans quatre ou cinq ans..."

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, prend la parole à son tour. C'est la silence dans la foule. Il est suivi par le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, qui a pris l'initiative de mettre sur pied ce festival de la jeunesse.

M. Dankoulodo Dan Dicko, du Niger, fait l'éloge de "la partie canadienne de l'Agence" et tient à remercier "d'abord le Québec". Applaudissements. Mais, ajoute-t-il, "pour nous le Québec fait partie d'une entité" et nous ne saurions donc pas séparer le Québec du Canada ni prendre position sur les problèmes québéco-canadiens. Huées. Mais le secrétaire général continue: "Nous sommes ve-

Voir page 6: La superfrancofête



La tribune d'honneur à l'ouverture, hier à Québec, du festival international de la jeunesse francophone. Le premier ministre Trudeau (à droite) échange quelques mots avec Mme Bourassa. Vers la gauche, on aperçoit M. Dankoulodo Dan Dicko, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique. (Téléphoto CP)

226 chèques touchés illégalement par les grévistes de United?

par Gilles Francoeur

Dans une lettre datée du 10 août qu'il adressait à tous les grévistes de la United Aircraft, le secrétaire trésorier du Syndicat international des Travailleurs unis de l'Automobile, M. Emil Mazey, affirme que les chèques de grève de 26 d'entre eux ont été encaissés illégalement par d'autres personnes que leurs destinataires, et ce pendant six semaines.

Le secrétariat international des TUA a confronté les signatures apparaissant sur les cartes d'adhésion des 226 grévistes et il en conclut formellement qu'elles ne coïncident pas avec les signatures qui ont servi à encaisser les chèques, selon sa lettre aux grévistes — dont LE DEVOIR a obtenu copie.

La missive de M. Mazey fait suite à une demande d'aide formulée par les grévistes de la United Aircraft auprès de leur union internationale. Cette réponse, qui soulève des doutes sur l'administration du fonds de grève et qui n'est pas sans rappeler l'affaire des "gars de Laplante", n'en contient pas moins un ferme encouragement à la poursuite de la lutte entreprise par les 2.000 grévistes encore inscrits sur les listes de paye du syndicat.

M. Mazey, qui rappelle aux grévistes les \$2.257.550,18 versés en allocations de grève et la cotisation de \$1.00 par semaine imposée aux dizaines de milliers de TUA, précise par ailleurs que son syndicat envisage de verser une autre somme substantielle au fonds de grève. Il n'en précise toutefois pas le montant.

Le secrétariat international des TUA dément par ailleurs la nouvelle annoncée la semaine dernière par le directeur québécois des TUA, M. Robert Dean, selon laquelle le siège social du syndicat s'était engagé à verser \$100.000 au fonds de grève. M. Dean s'est excusé de cette erreur de sa part aux grévistes réunis hier soir en assemblée d'information.

Commentant avec sa verve habituelle les accusations lancées par M. Mazey dans sa lettre aux grévistes, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a déclaré qu'il ne pouvait admettre "un coup aussi bas que les lettres envoyées aux grévistes par Thor Stephenson", le président de la United Aircraft.

"Personne, a poursuivi M. Laberge, n'a le droit de venir saboter un effort comme celui que vous avez fourni depuis 31 semaines. S'il y a des gars qui ont reçu \$10

ou \$15 de trop par semaine, je m'en fous. Mais c'est surtout pas assez qu'ils ont reçu. Si le mouvement syndical américain n'a pu, avec toute sa puissance financière, mater la United Aircraft, nous le ferons nous-mêmes ici mais qu'il ne vienne pas nous couper l'herbe sous les pieds."

Selon certains représentants syndicaux, Voir page 6: 226 chèques

au gré du temps

Les champions

Le sport cycliste s'installe sur le terrain de la grande université montréalaise.

Le lieu ne pouvait pas être mieux choisi. Tout comme l'athlète à bicyclette, parfois l'étudiant part au ralenti et arrive à vaincre de façon fulgurante dans un éblouissant sprint final alors qu'un brillant concurrent qui prend au départ un avance confortable peut finir en fin de course dans le peloton de queue et perdre tout espoir de trophée.

C'est aussi l'anneau fermé où l'on ferme, où l'on tourne en rond et dont il est difficile de sortir.

Le voilà bien, le nouveau cycle universitaire. Louis-Martin TARD

LE METRO

Les grévistes confirment leur refus

par Bernard Descôteaux

Une lutte à outrance entre la CTCUM et ses 1.600 hommes d'entretien et de garage, tel est le bilan qui se dégage de la journée d'hier. Ainsi, alors que plus de 600 syndiqués décidaient presque unanimement de poursuivre la grève jusqu'au bout, la CTCUM, elle, obtenait que 47 nouvelles accusations pour outrage au tribunal soient inscrites contre les grévistes.

Ces nouvelles accusations portent à un total de 119 les poursuites intentées par la CTCUM à l'égard de ses employés qui défient une injonction émise le 7 août par la Cour supérieure, et ordonnant de mettre fin à la grève qui paralyse le fonctionnement du métro depuis maintenant une semaine.

Lundi, la CTCUM obtenait du juge Ruston Lamb l'émission d'ordonnances obligeant le Syndicat du transport de Montréal et 71 de ses membres à comparaître le 19 août aux fins d'être cités pour outrage au tribunal. Ces 71 membres du syndicat sont tous des dirigeants ou des délégués syndicaux. Hier, la CTCUM s'attaquait cependant aux simples membres du syndicat, et ceux-ci devront comparaître devant le juge Lamb le 22 août.

Il faut s'attendre à ce que la CTCUM continue de défiler ainsi devant les tribunaux pour porter de nouvelles accusations d'outrage au tribunal, voyant là le seul moyen de mettre un terme à la grève

de ses employés d'entretien et de garage. Ainsi le président-directeur général de la commission, M. Lawrence Hanigan, a déclaré hier qu'il s'en remettait au respect de la loi.

Selon lui, la loi est là et doit être respectée. Et dit-il, ce conflit ne peut trouver actuellement de solution dans la nég-

ociation, expliquant que des tentatives ont eu lieu la veille même du déclenchement de la grève et qu'elles n'ont rien donné. Aujourd'hui, dit-il, quand on nous parle de négociations, je me demande sur quoi nous pourrions négocier puisque la CTCUM a déjà proposé des compromis et qu'ils ont été refusés.

Le caucus conservateur plébiscitera Stanfield

par Pierre O'Neill

Tout indique qu'une forte majorité des 95 députés conservateurs refuserait la démission de M. Robert Stanfield et l'exhorterait à conserver le leadership du parti pour quelques années encore, même s'il prenait l'initiative de se démettre.

C'est M. Stanfield lui-même qui soulèvera la question de leadership au caucus des députés conservateurs qui se réunira aujourd'hui à Ottawa pour la première fois depuis le scrutin du 8 juillet.

Une dizaine de nouveaux élus et quelque

vingt députés défaits aux élections générales participent aux délibérations à huis clos visant notamment l'analyse des résultats du 8 juillet. Conscient des velléités de leadership de certains députés, M. Stanfield aurait décidé de désamorcer toute tentative de contestation en confessant ses torts et laissant son sort entre les mains de ses députés. Au besoin, il n'hésiterait pas à offrir sa démission.

Le choix de M. Stanfield à la direction Voir page 6: Les conservateurs

Congrès et syndicats promettent leur concours au président Ford

WASHINGTON (par l'AFP) — Le Congrès a donné hier un avis favorable aux deux initiatives économiques proposées par le président Ford dans son allocution de lundi soir, tout en soulignant que cela ne serait pas suffisant pour maîtriser l'inflation aux Etats-Unis.

Le président de la commission bancaire de la Chambre, M. Wright Patman (démocrate, Texas) a indiqué qu'un projet de loi sera examiné dès demain pour réactiver, comme l'a demandé M. Ford, le conseil du coût de la vie.

Cet organisme mis en place en août 1971 par le président Nixon avait le pouvoir de refuser les augmentations de prix et de salaires dépassant des normes précises. Il a été supprimé au printemps dernier.

Si le conseil du coût de la vie est ressuscité, ses pouvoirs seront limités, comme le souhaite la Maison-Blanche, à dénoncer les relèvements de prix et de salaires excessifs, sans pouvoir les interdire.

Le président Ford a déjà réagi dans ce sens en déplorant lundi les hausses de 10

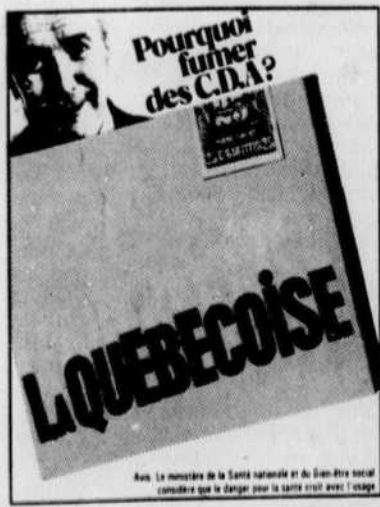
pour cent annoncées par la General Motors sur les nouveaux modèles de voitures qui sortiront à l'automne prochain.

Les parlementaires se préoccupent d'autre part des prochains jours de convoquer la "conférence au sommet" proposée par le président Ford pour rechercher les moyens de combattre l'inflation tout en maintenant la croissance de l'économie.

Habilement M. Ford a repris une idée lancée par le leader démocrate du Sénat, M. Mike Mansfield (Montana), et a annoncé qu'il présiderait lui-même cette conférence au sommet qui aura lieu dans les prochaines semaines. Il s'agit d'essayer de trouver de nouveaux remèdes à l'inflation, s'il y en a, les méthodes employées jusqu'ici étant ou bien déjà écartées — cas des contrôles sur les prix et les salaires — ou bien peu susceptibles d'avoir d'effets dans l'immédiat — cas des restrictions monétaires et budgétaires en vigueur.

Mais plusieurs leaders parlementaires ont averti qu'il serait malhonnête de laisser croire à l'opinion américaine que ces seules initiatives seront suffisantes pour maîtriser l'inflation. Le climat de dialogue qui s'est instauré entre le président Ford et le Congrès est cependant de bon augure, relève-t-on dans les milieux politiques.

Ensuite, le président Ford a eu un entretien "très amical et très constructif" Voir: page 6: Le président Ford



LE CHEMIN DES ETUDES

MATHEMATIQUES
SCIENCE
CEGE
UNIVERSITE
PARANATURAL
LECTURES
DICTIONNAIRE
MAIRE

COMMENCE A LA

LIBRAIRIE
DUSSAULT

8955 SAINT-LAURENT
METRO CREMAZIE
AUTOBUS 53, 55, 98, 100

aux Quatre coins

Substituts du sucre dans les eaux gazeuses

NEW YORK (AFP) — Avec la forte hausse des prix du sucre aux États-Unis, les fabricants américains de boissons gazeuses s'orientent définitivement vers des produits de substitution. Alors qu'en un an le prix du sucre sur le marché américain a plus que triplé, le paquet de cinq litres passant de 55 cents à 75, plusieurs grands fabricants vont utiliser pour le sucrage de leurs boissons un adoucisseur dérivé du maïs, qui remplacera dans la proportion d'un tiers le sucre habituel.

La société Coca-Cola a déjà pris la décision d'utiliser cet adoucisseur dans toutes ses boissons à l'exception du Coca-Cola. Son principal concurrent, Pepsi-

Cola, envisage lui aussi des produits de remplacement. Si cette orientation se généralise chez les autres fabricants de boissons, la consommation de sucre traditionnel dans ce secteur diminuerait de plus d'un million de tonnes sur les 3,5 millions consommés annuellement.

D'autres produits de substitution sont actuellement mis au point dont le pouvoir de sucrage est 180 fois supérieur à celui du sucre de canne ou de betterave. Les fabricants de boissons se sont vu garantir par les producteurs de substituts que le prix de ces nouveaux produits resterait toujours inférieur à celui du sucre.

72 rats-de-cale sont arrêtés à New York

NEW YORK (AFP) — Les services d'immigration américains ont arrêté hier à New York 72 Colombiens et Équatoriens qui tentaient de s'introduire illégalement aux États-Unis à bord d'un cargo. Les Sud-Américains, selon les services de douanes, étaient cachés dans les cales et la salle des machines du "Santa Ilona" venant de Buenaventura, en Colombie. Les

garde-côtes, prévenus à l'avance par le commandant du cargo, avaient escorté le navire avant son arrivée dans le port de New York avec une vedette et un hélicoptère. Les Sud-Américains seront entendus par les services d'immigration qui décideront s'il doivent être renvoyés dans leurs pays d'origine.

Des trafiquants contorsionnaient la loi

NEW YORK (AFP) — Les membres d'une petite bande de trafiquants de drogue avaient, croyaient-ils, trouvé une formule à toute épreuve pour introduire de la cocaïne aux États-Unis: ils la mettaient dans des cages avec des boas et autres serpents expédiés de Colombie à des magasins spécialisés dans la vente d'animaux. La cocaïne était soigneusement emballée de façon à ressembler à des saucissons. Il semble bien que, d'une part, les serpents n'aiment pas le goût de la cocaïne et, d'autre part, les douaniers n'aiment pas trop fouiller les cages à serpents. La formule était excellente, pen-

saient les trafiquants. Mais ce commerce lucratif est maintenant terminé, sans que l'on sache toutefois comment la police a découvert le pot aux roses. On sait seulement qu'il y a deux jours les policiers new-yorkais ont arrêté trois ressortissants colombiens et trois américains dans un bar de New York alors qu'ils avaient 14 livres de "saucisson" de cocaïne sur eux. Ces arrestations auraient mis fin aux activités de la bande qui aurait fait passer pour plus d'un million et demi de dollars de cocaïne aux États-Unis dans les cages à serpents.

2000 morts au Bangladesh

DACCA (AFP) — Au Bangla Dеш, la situation était toujours très critique, hier, à la suite des inondations catastrophiques qui ont frappé le pays. De source non officielle, on annonce que le chiffre des morts s'élèverait à plus de 2000 alors que de source officielle, le bilan serait d'environ 1300 morts. Les eaux ont baissé dans la majeure partie du pays mais à Dacca

les inondations obligent l'administration à ouvrir de nouveaux camps de réfugiés. La situation de ces réfugiés est dramatique, les conditions d'hygiène sont déplorables, la nourriture, les médicaments et les vêtements manquent. En dépit des mesures préventives qui ont été prises, on craint une épidémie de choléra.

Le séducteur à bicyclette est arrêté

SAN JUAN (AFP) — Antonio Garcia Lopez, l'homme recherché par toutes les polices de Porto Rico, mieux connu sous le nom de Tono Bicicleta, dont la longue carrière de "séducteur" défrayait la chronique, a été arrêté lundi soir par deux policiers dans le faubourg de Bayamon à quinze km à l'est de San Juan. Antonio Lopez, dont le sobriquet venait de ce qu'il enlevait ses victimes à bicyclette, du moins au début de sa carrière, n'a offert aucune résistance et n'a pas fait usage d'un pistolet qu'il portait sur lui.

Le séducteur, 30 ans, est accusé de l'enlèvement d'une vingtaine de jeunes femmes de treize à trente-cinq ans. Une récompense de \$15.000 avait été offerte le mois dernier pour sa capture. L'arrestation serait le résultat d'une dénonciation. Confronté à une légion de journalistes après son arrestation, Tono Bicicleta a déclaré avec le plus grand calme qu'il ne lui était jamais venu à l'idée de tuer qui que ce soit et qu'il relâchait toujours les jeunes femmes qu'il enlevait. Tono Bicicleta est père de trois enfants.

Exposition de matériel policier à Moscou

MOSCOU (AFP) — Une soixantaine de firmes étrangères participent à Moscou à une exposition sur les moyens techniques de la lutte contre la criminalité qui s'est ouverte hier. L'Union soviétique n'expose pas, mais les autorités pourront sélectionner le matériel étranger convenant à leur "milice". Une partie du matériel a été montrée aux journalistes: voitures de police allemandes, microscopes, mini-ordinateurs, serrures, etc... La France, le Japon, les États-Unis, les Pays Bas, notamment, sont parmi les principaux expo-

sants. M. Boris Chumiline, ministre adjoint de l'intérieur, a insisté à cette occasion sur l'importance de la coopération de tous les pays dans la lutte contre le crime. Il s'est félicité des échanges d'informations dans ce domaine entre l'URSS et les États-Unis. Le ministre adjoint a répondu évasivement, par des plaisanteries, aux journalistes qui lui demandaient si l'URSS comptait organiser une exposition de son propre matériel anti-crime.

Abri nucléaire à vendre: \$30,000

LONDRES (AFP) — A vendre: abri souterrain contre explosions nucléaires. Tout confort. Prix: \$30.000. S'adresser au ministère britannique de la Défense. Cette alléchante offre faite récemment par le ministère ne semble toutefois pas

avoir suscité grand intérêt parmi les Britanniques. En effet, la seule demande reçue jusqu'ici par les autorités a été faite par un vétérinaire désirant savoir s'il pourrait loger des animaux dans l'abri.

Hiroshima et l'âge de pierre

HIROSHIMA (AFP) — Un fragment d'os que l'on croit appartenir au plus ancien type humain connu au Japon et qui remonte au début de l'âge de pierre, a été découvert lundi près d'Hiroshima, à l'ouest du Japon, par une équipe de chercheurs de l'université d'Hiroshima. Le fragment de fémur, long de 15 centimètres et large de 3,5 centimètres a été trouvé dans une vallée encaissée et sem-

ble appartenir à un être humain de grande taille vivant il y a 15.000 ou 20.000 ans a précisé le professeur Tamotsu Ogata, de l'université de Niigata, qui participait à la fouille. Des objets vieux de 6.000 et 10.000 ans avaient été découverts en 1961 dans cette même vallée de Tais-haku, dans la région montagneuse formant l'"épine dorsale" du Japon.

Rostropovitch va jouer et diriger

OSSIACH (AFP) — Le violoncelliste soviétique Mstislav Rostropovitch, qui bénéficie d'une autorisation de séjour de deux ans en Occident, est arrivé hier à Ossiach, en Carinthie, où il donnera deux concerts aujourd'hui et lundi prochain dans le cadre d'un festival local. M. Rostropovitch, qui est accompagné de son épouse, la cantatrice Galina Vishnevskaya, a déclaré devant la presse qu'au cours de deux prochaines années, il compte donner une série de récitals de violoncelle, et aussi se consacrer à son ac-

tivité de chef d'orchestre. Au Metropolitan, il dirigera une nouvelle mise en scène des "Noces de Figaro", cinq représentations de "Madame Butterfly" et plusieurs soirées de "Eugene Onéguine" de Tchaïkovsky. "La dame de pique" est prévue à San Francisco et le Covent Garden de Londres, et "Catherine Ismailova" de Chostakovitch en mars 1978 au Grand Opéra de Paris. Il doit aussi donner des concerts en France, Grande-Bretagne, Italie, R.F.A. et Autriche.

Cheveux pour ophtalmologistes

COLOMBO (AP) — Au congrès d'ophtalmologie de l'Asie et du Pacifique, qui vient de se tenir à Colombo, il a été révélé que l'on a utilisé avec succès des cheveux au Sri Lanka (Ceylan) pour effectuer des sutures lors d'opérations des yeux. Un chirurgien, qui a tenu à conserver l'anonymat, a déclaré que ce procédé avait été

utilisé dans 352 opérations de la cataracte. Les cheveux avaient été stérilisés et ont eu l'avantage de réduire l'inflammation, ce qui a permis de libérer plus tôt le patient après l'opération. Selon le chirurgien, de un à cinq pour cent des femmes cinghalaises peuvent fournir des cheveux assez fins pour être ainsi utilisés.

Il y a piranha et morue...

RIO DE JANEIRO (Reuter) — Les habitants de Piranha, dans le nord-est du Brésil, mènent campagne pour débaptiser leur ville: non pas que le nom de celle-ci, qui évoque le célèbre poisson

carnivore d'Amazonie, leur donne des frissons, mais bien plutôt parce que le mot Piranha est passé dans l'argot des Brésiliens où il désigne une prostituée aux tarifs abordables.

Les cégeps situent dans une perspective de changement les prochaines négociations

par Pierre O'Neill

C'est dans une perspective de changement que la Fédération des cégeps situe le cadre général des négociations provinciales qui s'amorceront à l'automne avec les syndicats d'enseignements. Participant à Québec, ces jours derniers, à une session d'étude visant à établir un consensus sur l'orientation de la prochaine ronde, le président de la Fédération, M. Roland Arpin, a rappelé les deux lignes de force de la réalité dont les pourparlers devront s'inspirer:

● l'obligation pour les institutions de favoriser et de promouvoir fermement et concrètement le développement de milieux d'éducation conformes aux idées nouvelles en pédagogie;

● l'obligation pour l'employeur d'assurer des conditions de travail respectueuses des droits des employés et tout aussi respectueuses des droits des étudiants et des devoirs de l'institution à leur endroit.

De l'avis de la Fédération, les vraies questions qui se posent dans cette ronde de négociations graveront autour de la sécurité d'emploi, la tâche de travail et le partage des pouvoirs de décision.

Dans le cadre de négociations provinciales et en regard du bien public, souligne le président de la Fédération, les ententes ne peuvent être conclues qu'en

échange d'une situation pédagogique et professionnelle propre à garantir le développement des cégeps dans le sens des idées nouvelles en éducation.

Au chapitre de la sécurité d'emploi, la Fédération reconnaît qu'une situation qui place syndicats et employeurs face à des changements technologiques ne peut être objet de négociation que si des garanties préliminaires sont assurées en ce qui concerne les droits acquis essentiels: le droit à un travail et à un salaire qui maintiennent le statut.

Ces garanties, estime en outre M. Roland Arpin, doivent prévoir des conditions de recyclage qui présupposent l'acceptation, de la part des employés, de modifications majeures dans leurs tâches et dans l'encadrement de ces tâches. Il propose enfin que des protocoles, fondés à la fois sur le respect du droit au travail des employés et sur le respect de l'évolution des conditions d'apprentissage des étudiants, soient élaborés au préalable.

Concernant le problème de l'évolution de la tâche de l'enseignant, une seule voie apparaît réaliste au président de la Fédération des cégeps. C'est celle qui passe par un examen lucide de la situation et qui élabore ensuite un projet d'en-

semble audacieux et sensible aux deux dimensions du problème: nécessité de garantir une tâche aux enseignants, une tâche non plus réduite à un champ restreint mais définie dans le sens de responsabilités axées sur l'apprentissage des étudiants; la fidélité aux impératifs de l'évolution de l'école en conformité avec les idées actuelles en éducation.

Traitant de la délicate problématique du partage des pouvoirs de décision, M. Arpin prévient que le cégep, institution inscrite dans une dynamique du changement, nerveuse et sensible aux moindres fluctuations socio-politiques, ne peut se permettre d'être en arrière du peloton des entreprises. Et sans élaborer une théorie du management moderne, il en rappelle quelques caractéristiques:

● acceptation du conflit et de la contradiction comme un des moteurs possibles à l'évolution;

● intégration des données du long terme par les notions de prospective, futurisation; prévision, politique, stratégie, tactique, programmes, plans;

● direction fondée sur l'interdépendance et, en conséquence, partage des pouvoirs en vue de la définition des grands objectifs ainsi que partage des responsabilités essentielles de l'entreprise;

Huit femmes alpinistes périssent après la conquête du pic Lénine en URSS

MOSCOU (Reuter) — Les huit membres d'une équipe féminine d'alpinistes, parmi les plus expérimentées de l'URSS, ont péri au début du mois à moins de 70 mètres du sommet du pic Lénine, alors qu'après avoir atteint le sommet, elles entreprenaient la descente. L'ouragan les a surprises à la hauteur de 6.950 mètres, emportant les tentes et tout le matériel.

Leurs corps gelés — on n'a pas retrouvé la huitième alpiniste — ont été découverts le 8 août par une expédition américano-japonaise qui se trouvait 300 mètres plus bas au moment du drame.

L'agence Tass n'a pas fait mention de la nouvelle qui fut diffusée hier par le correspondant à Moscou du New York Times, lui-même alpiniste, qui participait à l'ascension du pic. Trois des corps ont été retrouvés sur une plate-forme aménagée pour une

tente, un accroché à une corde, et trois autres apparemment victimes de chute. La huitième alpiniste a dû être emportée par l'ouragan de l'autre côté de la crête.

Mardi l'agence Tass confirmait cependant la tragédie en soulignant que celle-ci était attribuable aux "éléments déchaînés" et non à un manque d'organisation.

En effet, toutes étaient expérimentées, parmi les meilleures alpinistes du pays, leur équipement technique était parfait et l'ascension finale avait été précédée de trois ascensions préparatoires.

Le vice-président du comité des sports de l'URSS, M. Vladimir Koval, a précisé que les alpinistes avaient atteint le sommet le 5 août, "mais que le temps s'est gâté dans la nuit suivante. C'est lors de la descente que le groupe a été pris dans un ouragan".

A cause de la visibilité nulle et du

vent, les équipes de secours soviétique, américaine et japonaise n'ont pu établir le contact. On signale que deux accidents tragiques eurent lieu sur le pic Lénine en 1936 et en 1969, mais qu'au total 1.500 alpinistes ont déjà atteint le sommet depuis 45 ans, parmi lesquels ont compte cent femmes.

Mercredi dernier, les américains et les japonais avaient entendu les femmes soviétiques déclarer à la radio que leurs tentes avaient été arrachées par le vent au cours d'une tempête de neige. Une des femmes était morte, une autre était malade et le reste des membres de l'équipe était incapable de redescendre dans la tempête. Mercredi soir, il ne restait plus que deux survivantes qui devaient à leur tour déclarer: "Nous allons mourir aussi". Jeudi, les sauveteurs étaient arrivés sur les lieux mais il était trop tard.

Les dessinateurs de mode forment une association

par Renée Rowan

On en parlait depuis longtemps, mais cela restait toujours à l'état de projet. C'est maintenant fait accompli: les dessinateurs de mode du Canada sont, depuis quelques semaines, regroupés en une association professionnelle dont le siège social est à Montréal.

Ils sont, pour l'instant, douze membres fondateurs parmi lesquels on retrouve les plus grands noms de la mode: Robert Chermine, Léo Chevalier, Tom d'Auria, Marielle Fleury, Hugh Garber, Elvia Gobbo, Claire Haddad, Pat McDonagh, Donald Richer, Michel Robichaud, Vali et John Warden. Quelques autres noms viendront, dans les prochains jours, s'ajouter à cette équipe de la première heure.

Sur le plan international, le Canada s'est acquis au cours des dernières années une place importante dans le monde de la mode. Selon les statistiques, les exportations de vêtements canadiens ont considérablement augmenté depuis le début des années 70.

"Cela est dû principalement aux efforts de nos dessinateurs", a commenté hier, au cours d'une conférence de presse, le président de la nouvelle association, Michel Robichaud.

Malheureusement, sur le plan de la promotion, tous les efforts de ces dessinateurs ont, jusqu'à maintenant, été fragmentés, en partie à cause de l'immensité du marché canadien, mais surtout parce qu'ils n'ont pas réussi, pour diverses raisons, à établir entre eux des moyens efficaces de communication et de coopération.

"Peut-être nous sommes-nous trop considérés comme autant de prima donna", a souligné Léo Chevalier. La nouvelle association, sans but lucratif, a justement pour but de combler cette lacune.

Ses objectifs peuvent se résumer ainsi: tendre à l'excellence du dessin de mode au Canada et veiller à la protection des normes de design; aider les dessinateurs de mode employés par l'industrie à se perfectionner et les encourager à acquérir une stature internationale dans leur profession.

Le P. L.-de-G. Langevin nommé auxiliaire à Saint-Hyacinthe

OTTAWA (PC) — Le père Louis-de-Gonzague Langevin, p.b., vient d'être nommé évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, a annoncé hier le Saint-Siège. Agé de 52 ans et originaire d'Oka, il deviendra l'assistant de Mgr Albert Sanschagrin. Au moment de sa nomination, le nouvel évêque était directeur de l'Office des missions de la Conférence catholique canadienne à Ottawa.

Le père Langevin a fait ses études classiques au Collège de Montréal et au Séminaire de philosophie, de 1936 à 1944. Après des études théologiques au scolasticat des Pères Blancs à Ottawa, de 1946 à 1950, il a été ordonné prêtre le 2 février 1950 à Ottawa.

Il a exercé pendant quatre ans la fonction d'assistant supérieur et de professeur

au noviciat des Pères Blancs à Saint-Martin, au Québec.

Il a séjourné à Rome pour obtenir une licence en théologie de l'Université grégorienne et une licence en Écritures saintes de l'Institut biblique en 1957.

De septembre 1957 à juillet 1960, le père Langevin a été vicaire à la paroisse de Bukump et curé dans celle du Kisubi, en Ouganda, en Afrique.

Pendant 10 ans, de juin 1961 à septembre 1971, il a été supérieur provincial des Pères Blancs au Canada.

La date et le lieu de l'ordination épiscopale de Mgr Langevin n'ont pas encore été déterminés.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe est composé de 106 paroisses formant une population de 258.993 catholiques. Il compte également 119 prêtres religieux.

● prise de conscience des facteurs de résistance aux changements et l'élaboration de politiques de communication et de perfectionnement en conséquence;

● conception nouvelle d'une politique de contrôle fondée davantage sur le "feedback" et l'auto-régulation. Dans cette optique, le président de la Fédération des cégeps prévient néanmoins que si les droits acquis des syndicats ne peuvent même plus faire l'objet de modifications, de mises à jour, d'échanges pour de nouveaux droits plus conformes à l'évolution de l'école, ce sera finalement de dénominateur commun le plus bas qui prévaut.

Québec ne répond plus: on super franco fête!

Le gouvernement provincial en est-il venu à une entente avec son homologue fédéral sur le fameux programme de subventions pour la remise en état des taudis?

La Société centrale d'hypothèques à Montréal prétend que le Québec se prive de millions de dollars en ne prenant pas de décisions plus rapidement.

Des millions de dollars ça mérite bien un téléphone à la Société d'habitation du Québec dans la vieille capitale.

Il est 15h30. Le téléphone à la SHQ sonne une fois, dix fois, pas de réponse.

Au bureau du ministre des Affaires municipales une secrétaire — qui de son propre aveu était là par hasard — explique que tous les fonctionnaires sont partis. "Où sont-ils?" Et comme si ce devait être la chose la plus évidente au monde elle répond: "Mais à la fête! à la superfrancofête!"

Un ministère des Affaires culturelles, on ne répondait plus dès 15h30, tout ce beau monde étant à la fête et il n'y avait plus personne pour monter la garde au fort contre ces apaches de journalistes.

Notre rédacteur désirait savoir quelles sont les intentions du ministère au sujet du projet de loi-cadre sur le cinéma, que la rumeur prête à M. Hardy l'envie de le déposer à l'Assemblée nationale dès l'automne.

Dans un communiqué hier, la fédération québécoise des membres de l'industrie cinématographique déplorait l'absence de consultations officielles et réclamait la constitution d'une commission parlementaire pour l'examen d'un texte législatif dont on soupçonne dans ces milieux qu'il ira à l'encontre des intérêts de l'industrie cinématographique.

On s'inquiète d'autre part d'une initiative qui risque de prendre les arins de court, la plupart étant sollicités par le tournage de nombreux métrages durant l'été.

Mais ce fut peine perdue, tous étaient à la fête. A la décharge de M. Hardy, soulignons que ses principaux fonctionnaires sont intimement liés à la bonne marche des célébrations.

Cours d'études québécoises à l'U. de M.

Le service d'éducation permanents de l'Université de Montréal annonce qu'il offrira à l'automne des cours d'études québécoises. Ceux qui veulent s'inscrire à ces cours devront le faire avant le 15 août, date limite de l'inscription.

Inauguré en septembre 1972 par le service d'éducation permanente, ce programme d'études québécoises veut rendre l'étudiant capable de saisir l'interaction et la complexité des phénomènes sociaux, économiques et culturels propres au Québec et de les situer dans le contexte nord-américain.

L'enseignement dispensé dans le cadre de ce programme, est offert par des spécialistes de diverses disciplines; il s'adresse à toute personne désireuse d'acquies une connaissance plus approfondie du milieu québécois.

Les cours offerts au trimestre d'automne sont les suivants: Le Québec: hier et aujourd'hui; Ce cours est donné par le professeur Marcel Rioux (sociologie), Ronert Boily (politologie), Alfred Dubuc (histoire économique), et François Gagnon (historien de l'art). D'autres cours porteront entre autres sur la musique et la chanson québécoise, sur les relations du travail et sur les communications.

Ceux qui souhaitent s'inscrire à ce programme d'études peuvent le faire en s'adressant directement au Service d'éducation, au 3333, chemin Reine-Marie à Montréal.

Un candidat socialiste à la mairie

La Ligue socialiste ouvrière (LSO) présentera un candidat à la mairie de Montréal lors des élections de novembre prochain. Il s'agit de M. Paul Kouri, militant socialiste et syndical.

C'est le premier groupement politique à faire connaître le nom de son candidat pour cette élection alors que le premier intéressé, le maire actuel, Jean Drapeau, n'a pas encore annoncé officiellement sa candidature. Celle-ci ne saurait cependant faire de doute.

On est assuré qu'il y aura quatre candidats à la mairie de Montréal. Outre celles de M. Drapeau pour le Parti québécois, et de M. Kouri pour la LSO, Démocratie Montréal et le Rassemblement des citoyens de Montréal présenteront respectivement un candidat. Des conventions se tiendront pour le choix de ces candidats à la mi-septembre.

Dans un communiqué remis à la presse, la LSO mentionne à propos de la candidature de M. Kouri qu'elle pourrait être retirée "si le mouvement syndical décide de retirer son appui officieux à la coalition des "citoyens progressistes", le

Voir page 6: Candidat

Montréal (après Québec) aura sa maison des vins

La Société des alcools du Québec ouvrira à Montréal cet automne une grande maison des vins où seront vendus en exclusivité des produits qu'on ne trouve pas dans les autres établissements (vins, spiritueux, champagnes et liqueurs).

Déjà, la ville de Québec a un magasin qui répond aux exigences des oenologues, Place Royale, dans un décor de Vieille France. A Montréal, c'est sous le signe du futurisme que sera conçue et réalisée cette place des vins, dans l'immeuble Parkdale, à l'intersection de la rue Union et de l'avenue du Président Kennedy.

M. Jean-Paul LeBlond, directeur de la mise en marché à la Société, a précisé hier que les amateurs pourront admirer longuement (grâce au libre-service) et acheter (s'ils en ont les moyens) des magnums de champagne ou de vin, de vieux cognacs très rares, des jéroboams de six litres, des matras, des flûtes du Rhin et autres bouteilles de qualité, de même que toute la gamme des vins de France et d'ailleurs.

Les plans de cette maison moderne

des vins sont terminés, les contrats ont été adjugés et l'ouverture est prévue au cours de l'automne.

La tendance au libre-service s'accroît à la Société des Alcools, a encore dit M. LeBlond qui constate que ce mode d'achat, outre qu'il plaît davantage aux clients, contribue à accroître les ventes. Il y avait 21 magasins libre-service en 1971; on en compte aujourd'hui 103 sur 270; une trentaine sont en voie de transformation.

Ces changements n'entraînent aucune mise à pied à la Société qui affecte son personnel à d'autres tâches et s'efforce d'assurer la formation de spécialistes. Ainsi, l'an dernier, 275 employés ont suivi des cours dans le domaine des vins et spiritueux grâce auxquels ils sont maintenant en mesure de mieux conseiller les consommateurs de vins et autres alcools.

En quelques jours, la Société fera connaître de nombreux changements apportés aux prix des produits en vente. Plusieurs augmentations sont prévues. Mais, dans le secteur des vins, on annonce aussi des réductions.

10 grévistes de U. Aircraft et leur syndicat à l'amende

par Guy Deshaies

Le juge Claude Vallerand, de la Cour supérieure, a imposé diverses amendes, hier, à dix travailleurs de la United Aircraft de Longueuil et au syndicat dont ils sont membres pour outrage au tribunal et plus précisément pour avoir enfreint une injonction rendue le 7 janvier dernier.

Aux termes de cette injonction accordée à la compagnie United Aircraft, les grévistes, membres des Travailleurs unis de l'automobile (local 510) devaient s'abstenir de tout acte de violence et de toute tentative d'intimidation.

D'après les plaintes d'outrage au tribunal déposées par la compagnie les dix intimés et leur syndicat se seraient livrés à des menaces, à de l'intimidation, à de la violence et par conséquent auraient violé l'injonction les 14, 16, 23 et 31 janvier derniers.

On sait que le même syndicat et certains de ses membres ont déjà été condamnés à des amendes par le juge René Duranleau le 7 avril pour des délits semblables commis en mars; mais, hier, le juge Vallerand a dit qu'il ne devait pas tenir compte de ces condamnations et faire tout comme si la cause se déroulait tout de suite après les événements de janvier sans qu'on sache qu'il y avait eu récidive.

Autrement dit, le juge Vallerand a traité de cette affaire comme s'il s'agissait, et tel est le cas, de la première infraction.

C'est pourquoi les peines imposées, hier, sont moindres que celles imposées par le juge Duranleau en avril.

Au surplus le juge Vallerand a opiné que le défi à l'injonction n'était pas délibérément ouvert et public et que l'injonction n'était pas mandatoire comme un ordre de retour au travail. Pour lui, dans l'affaire du front commun syndical en mai 72 le défi à l'ordre de retour au travail lancé par des leaders syndicaux revêtait un caractère public et ouvert absolu.

Me Gaston Nadeau, représentant les intimés a longuement plaidé, hier, aux fins de faire valoir au tribunal que l'outrage dont il était question n'était pas carrément public et que les intimés pouvaient faire face à des pourparlers au criminel et au civil pour les actes posés.

En fait, certains d'entre eux ont déjà été condamnés à la prison pour méfaits publics eu égard aux mêmes actes qui ont donné naissance à la poursuite pour outrage.

Tenant compte de tous ces faits et en présence d'une certaine jurisprudence le juge Vallerand a imposé une amende globale de \$2.500 au syndicat (TUA), une

amende de \$1.000 au directeur de grève, M. André Choquette; une amende de \$300 à M. Marcel Hamel, une amende de \$200 à M. Serge Raymond ainsi qu'à MM. Donald Reed, Yvon Touchette et Jean-Claude Gosselin; des amendes de \$100 chacune à MM. Normand Rioux, André Normandin et Gilles Fecteau. Enfin, M. Gaétan Lacle, qui purge une peine de prison pour méfaits a écoupé une amende de \$50.

Manifestement les intimés et leurs partisans rassemblés dans la salle d'audience s'attendaient à des peines plus sévères étant donné surtout que le juge Duranleau, en avril, avait imposé une amende de \$20.000 au syndicat.

D'autre part le président de la United Aircraft, M. Thor Stevenson, doit répondre également à une accusation d'outrage au tribunal ces jours-ci relativement à des lettres envoyées aux grévistes et les incitant à retourner au travail. D'après l'injonction accordée partiellement au syndicat il était défendu à la compagnie d'intervenir auprès des grévistes pour les inciter à retourner au travail.

Les constructeurs

Moins spectaculaire, le conflit du bâtiment n'en pourrait pas moins

"S'il a perdu son caractère spectaculaire, le conflit de la construction n'en continue pas moins de pourrir". C'est l'avis de l'Association de la construction de Montréal, qui tient le gouvernement responsable de cette situation.

Le porte-parole de l'Association de la construction, M. Jean-Yves Gagnon, donne comme exemple de l'inaction du gouvernement dans ce conflit l'inertie du ministère de la Justice devant les ralentissements de travail qui se poursuivent depuis plusieurs semaines, malgré les plaintes formulées par les associations patronales en vertu du bill 15.

Selon le porte-parole de l'ACM, le ministre du Travail, en n'entretenant aucune poursuite contre les signataires des mini-ententes de travail, fait preuve d'autre part d'une passivité tout aussi incompréhensible.

"Le boycottage exercé par les bureaux de placement syndicaux à l'endroit des entrepreneurs qui refusent de céder aux demandes salariales de la FTQ-Construction est une autre pratique inacceptable devant laquelle le gouvernement ferme les yeux", de poursuivre M. Gagnon, qui note aussi les menaces dont sont victimes les ouvriers qui voudraient contourner ces bureaux de placement.

L'ACM est d'avis que la violation systématique de la loi au moyen de mini-ententes vise à faire paraître caduc le décret actuel de la construction et à piéger le gouvernement en le mettant devant un fait accompli, qu'on utilisera ensuite pour justifier un amendement au décret.

L'inertie du gouvernement, de conclure M. Gagnon, est d'autant plus inexplicable qu'il a présentement toute liberté d'appliquer la loi.

Le taux de chômage croît surtout à cause des jeunes

OTTAWA (CP) — En raison d'un recrudescence du chômage chez les jeunes, le taux de chômage est passé à 5,1% du total de la main-d'œuvre disponible en juillet, comparativement à 4,9% en juin, d'après les informations fournies hier par Statistiques Canada.

Ces chiffres représentent toutefois une amélioration sur juillet 1973 alors que le taux de chômage était de 5,3% et sur le même mois de 1972 qui enregistrait 6,4%.

En chiffres absolus, cela représente 492.000 chômeurs en juillet comparativement à 465.000 en juin et à 488.000 en juillet 1973.

Par contre, le niveau d'emploi s'est amélioré au cours de la période alors que la main-d'œuvre s'est accrue en juillet de plus de 250.000 personnes et que 69.000 personnes de plus occupaient un emploi le mois dernier par rapport à juin. Au total, la main-d'œuvre active du Canada atteignait 9.165.000 personnes.

Envisagé sous cet angle, le taux de chômage a diminué de 0,02 pour cent en juillet, passant de 4,8 pour cent à 4,6% et le nombre de chômeurs a décliné de 469.000 à 465.000, soit une baisse réelle de 4.000.

Le Québec, tout comme le Nouveau-Brunswick, fait partie des cinq provinces qui ont enregistré une hausse du taux de chômage désaisonnalisé, c'est-à-dire celui qui est calculé sur une base annuelle.

Son taux est passé de 6,4% à 6,7%, en juillet, comparativement à 7%, en juillet 1973, ce qui demeure toujours nettement au-dessus de la moyenne canadienne.

La population active du Québec a augmenté le mois dernier de 40.000 pour atteindre 2.617.000 personnes, dont 2.442.000 occupaient un emploi, soit 31.000 de plus qu'en juin.

Ainsi calculé, le nombre des chômeurs, tenant compte des variations de saisons, s'est accru de 9.000 et 176.000 Québécois étaient sans travail le mois dernier.

La situation n'est guère plus encourageante au Nouveau-Brunswick, dont le taux désaisonnalisé est passé de 8,9% à 9,1% et le nombre des chômeurs a grimpé à 23.000, contre 22.000 le mois précédent. C'est toutefois encore la province de Terre-Neuve qui souffre le plus, et de loin, du chômage.

En juin, son taux de chômage atteignait le chiffre incroyable de 20 pour cent — et le mois dernier, il est descendu à 16,9% en raison surtout de la grosse saison de la pêche, principale industrie des Terre-Neuviens.

A Terre-Neuve, il y avait 20.000 chômeurs le mois dernier, en chiffres réels, sur une population active de 199.000 personnes, pourcentage de 13,1% pour le seul mois de juillet.

Il est intéressant de noter que la province de l'Île-du-Prince-Édouard de laquelle 120.000 habitants constitue la seule au pays où Statistique Canada ne mentionne pas le taux de chômage.

On relève simplement qu'en juillet, 48.000 des 50.000 personnes formant la main-d'œuvre occupaient un emploi.

Si Terre-Neuve fait figure de parent

pauvre dans le domaine de l'emploi, le Manitoba est la province la plus favorisée et, chez les Manitobains, le mot chômage ne possède sûrement pas la même résonance et le même impact.

Seulement 8.000 personnes sur un total de 422.000 ne travaillaient pas en juillet, d'après un calcul fait sur une base annuelle.

Le taux de chômage dans cette province des Prairies n'atteignait même pas deux pour cent, le mois dernier.

Quant à la riche province de l'Ontario, elle a vu son taux annuel passer de 3,6% à 4% en juillet.

Chez les étudiants et les jeunes de 14 à 24 ans, le taux annuel de chômage a augmenté de 0,6% pour atteindre 9% le mois dernier; le nombre de jeunes en chômage était de 38.000 en juillet, comparativement à 217.000 le mois précédent.

Son avocat s'étonne

L'agent Samson soupçonne aussi la police de la CUM de conspirer contre lui

par Jean-V. Dufresne

L'avocat de l'agent de la CRC, Robert Samson, Me Frank Shoofey, se perd en conjectures sur le sens des propos tenus en son absence par son client, lundi après-midi, après que le blessé eut appris que son ami d'enfance, M. Fernand Barré, avait été battu par quatre policiers de la CUM, la semaine dernière, au cours d'un interrogatoire aux postes 12 et 17, à Montréal.

Selon le témoignage de deux journalistes qui se rendirent à sa chambre hier, à l'Hôpital Général de Montréal, l'agent Samson affirme être lui-même victime d'un "frame-up".

"C'est écoeurant, ils veulent maintenant battre mes amis pour faire un coup monté, un frame-up contre moi. Comme policier, je commençais à croire que de telles brutalités n'existaient plus au sein des corps de police. Pourquoi veulent-ils me "framer"? Il faut être rendu bien bas pour en arriver à battre mes amis," a-t-il déclaré.

Quelques minutes plus tôt, Me Shoofey invitait les journalistes à entendre son client, Fernand Barré, affirmer avoir été battu et menacé de mort par des policiers de la CUM, mercredi dernier.

M. Samson devait lui-même assister à la conférence de presse, mais ayant refusé de se laisser photographier, il fit demi-tour avant d'avoir franchi le seuil de la salle du conseil d'administration de l'hôpital où Me Shoofey avait accueilli la presse.

Puis, rassuré par les photographes, l'avocat fit de nouveau mander son client, mais alors Me Shoofey annonça soudainement que ce dernier venait d'avoir une "faiblesse" et que les médecins lui interdisaient de quitter son lit.

Quant à l'entretien, à son chevet, avec les deux journalistes, Me Shoofey n'y a pas assisté. Notons cependant que son enquêteur personnel, M. John Besner y assistait, lui, M. Samson a-t-il dérogé à la consigne suivant laquelle — et il le répète constamment — il n'entend rien révéler sauf au commissaire Delage, ou alors fut-il autorisé, en l'absence de son avocat, mais en présence de l'enquêteur de ce dernier, à commenter les affirmations de M. Barré?

Hier, ce dernier a positivement identifié deux des agents de police qui l'ont maltraité. Cependant, un des membres du conseil de discipline de la police de la CUM a obtenu de Me Shoofey l'assurance que ce dernier n'aviserait qu'une fois l'enquête du conseil terminée.

Aussi les propos de M. Samson semblent-ils avoir contrarié l'avocat.

Quant à M. Samson, les services qu'a subies son ami, et toute cette allusion à la présence d'un deuxième individu à proximité du domicile de sa mère, où il parvint à se rendre en taxi après l'explosion à la dynamite de la rue Lazard, l'incitent à soupçonner une conspiration. "Car, dit-il, toute la vérité est bien plus simple que vous ne le croyez".

Cependant, il appert que le conseil de discipline de la police de la CUM prend l'affaire très au sérieux, et qu'il entend examiner dans le détail les plaintes de M. Barré. Les révélations du wagonnier ont fait la une dans de nombreux journaux canadiens, et même à l'étranger. "et nous ne voulons pas perdre la face", a déclaré un haut grade.

Signalons que M. Barré ne possède aucun dossier judiciaire. Manifestement, la police tente d'établir s'il existerait entre lui et l'agent secret de la police fédérale, des liens autres que ceux qui lient d'amitié deux vieilles connaissances.

Si les plaintes de M. Barré sont fondées, elles tendront à accréditer l'hypothèse suivant laquelle la police de la CUM soupçonne que l'auteur de l'attentat du 26 juillet a agi avec la collaboration d'un complice.

D'autre part, la police n'a toujours pas fait savoir si les recherches qu'elle a entreprises pour retracer deux chauffeurs de taxi, ont été fructueuses. Ceux-ci auraient, l'un conduit l'auteur de l'attentat à proximité du domicile de M. Dobrin, rue Lazard, à Ville Mont-Royal, l'autre depuis le domicile de ce dernier, jusqu'à celui de sa mère. Constatant que son fils était grièvement blessé, Mme Samson appela alors M. Barré chez lui, pour solliciter son aide.

On comprend quel intérêt la police porte à l'emploi du temps de M. Barré, puisqu'il se trouvait en compagnie de l'agent jusqu'à minuit, la veille de l'explosion. Lorsqu'il le retrouva, trois heures plus tard, au logis de sa mère, Samson était dans un état lamentable. Que s'était-il passé?

Il faudra attendre les audiences publiques du commissaire des incendies, dans deux ou trois semaines, pour entendre de la bouche de l'agent Samson "la vérité si simple" qui est censée dissiper toutes les hypothèses formulées jusqu'à ce jour.

18 incendies dans la forêt

Dix-huit incendies faisaient rage dans les forêts du Québec hier, dont onze en forêts commerciales. Dans la taiga, l'un des incendies est hors de contrôle sur une superficie de seize mille carrés, près de LG-4, à la baie James.

Dans le même secteur, l'incendie qui fait rage aux abords de la rivière La Grande reste contenu à 102 milles carrés alors que deux autres incendies, maîtrisés ceux-là, touchent 28.175 acres de taiga, près de Gagnon et de LG-1.

En forêts commerciales, les incendies, qui sont maîtrisés, couvrent 47 acres. Un incendie de 10 acres est contenu près du réservoir Pipmucan, sur la Côte nord, et deux autres incendies nouveaux couvrent quelques acres de forêts commerciales dans l'Outaouais et le Nord-ouest.

aujourd'hui

A 10h15, départ de la gare Windsor du train expérimental LRC (Léger, Rapide, Confortable) en direction d'Ottawa. Le retour d'Ottawa s'effectuera à 15h55.

A 12h20, récital d'orgue de Fred Graham, d'Ottawa, au Christ Church Cathedral, entre les magasins la Baie et Eaton's, rue Sainte-Catherine.

Comme tous les autres mercredis de cet été, le service éducatif du Musée des beaux-arts de Montréal organise aujourd'hui une visite guidée dans le Vieux-Montréal. La visite débute à 11h. Le point de départ est situé place Vauquelin, à l'extrémité ouest de l'hôtel de ville. Remise en cas de pluie.

Aujourd'hui, un groupe de 1.000 enfants choisis par différentes associations de bienfaisance seront les invités de la maison Steinberg à Terre des Hommes.

La roulotte Le Vagabond se trouvera à 10h au parc de Sienne (54e rue et Pie IX), à 14h au parc Saint-Clement (1855, Ville-Marie). La Boîte à Musique se trouvera à 14h au parc Anglignon (des Trinitaires et de La Verendrye) tandis que La Roulotte se trouvera à 20h au parc Saint-Marthe (8700 Gouin est). A 20h, au lac des Castors, danses folkloriques internationales, à 20h à TdH, place de la Joie, danses sociales, et à 20h15 au parc Lafontaine et au carré Dominion, concert de fanfare.

A l'université de Montréal se poursuit le colloque d'été de l'Association internationale de pédagogie expérimentale de langue française.

A Québec, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, présidera à 10h l'ouverture du village des arts du Festival international de la jeunesse francophone.

A l'horaire de cette fête de la francophonie, on note de 9h à 17h, et jusqu'au 22 août, la compétition internationale de parachutisme sportif qui se déroulera au-dessus d'un terrain situé à l'ouest du pavillon de l'éducation physique et des sports de l'université Laval, à l'angle des rues du Wallon et des Quatre-Bourgeois.

EATON

SOYEZ DANS LE TON c'est l'automne des tricotés séducteurs. Deux versions

Yves Saint Laurent en lame noire avec épaule découverte 50.00 ou avec décolleté drapé 55.00 Tailles p. m. g.

Chez EATON Centre ville seulement au SALON DE L'ENSEMBLE (troisième étage). Rayon 242 ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT.

éditorial

Le pèlerinage aux sources

Au "Choc des idées" présenté sur les ondes de Télé-Métropole dimanche soir, l'éditorialiste Marc Laurendeau estime avoir entendu un Raymond Barbeau raisonnable et sans fanatisme, un Marcel Chaput nationaliste d'extrême-droite et un Pierre Bourgault en parfait désaccord avec ce qui lui paraît un élitisme persistant de la part du Parti québécois. M. Laurendeau juge d'ailleurs, étant donné le nombre de remarques visant le Parti québécois, qu'on aurait dû permettre à un représentant de ce parti politique de donner la réplique à ces trois "pionniers de l'indépendance". Il est possible, sans invalider la thèse de M. Laurendeau, de tirer de la même émission des observations différentes.

Il sera sans doute intéressant, à une étape ultérieure, de ménager un face-à-face entre ces pionniers de l'indépendance et les dirigeants actuels du Parti québécois. Sans l'ombre d'un doute, le Parti québécois en aura long à dire sur les difficultés qu'il éprouve à traduire en termes concrets les rêves plus ou moins outranciers des précurseurs de l'indépendance. Le PQ est, par rapport à ceux qui jugent déjà du haut de l'expérience et de l'histoire: celui qui résout les problèmes au jour le jour et qui s'engule plus qu'il ne voudrait lui-même dans les conflits de personnalité, les mesquineries de chacun, la stratégie des adversaires. À ce titre, il peut revendiquer la supériorité du praticien sur le penseur.

Ceci dit, il était bon que trois des plus prestigieux représentants du souverainisme moderne aient la chance d'aller au bout de leur pensée sans s'embarquer dès leur première phrase dans une controverse avec le Parti québécois. Le Parti québécois ne résume pas en ses structures la totalité du souverainisme. Il est le versant politique de l'indépendance et il mérite à ce titre le crédit qui revient aux combattants. Cependant, précisément parce qu'il se veut un parti de masse et le véhicule efficace d'un programme concret, le Parti québécois laisse de côté certaines préoccupations, certaines options. Il ne se dépense pas en interminables réflexions sur l'indépendance: il met de l'avant un visage précis de l'indépendance, il le nuance de congrès en congrès, mais, surtout, il agit. Or, agir, c'est choisir et éliminer. Si l'on mettait face à face, par exemple, M. Lévesque et M. Barbeau ou M. Chaput ou M. Bourgault, le débat, très vite, se concentrerait sur le Parti québécois, sur ses décisions, sur ses formules. Ce serait une analyse utile, mais elle ne permettrait pas d'examiner ce que le Parti québécois, à tort ou à raison, a choisi de ne pas privilégier.

Il est rare, à une époque qui parle beaucoup d'indépendance, qu'on laisse ainsi l'antenne à des gens qui ne considèrent pas l'activité du Parti québécois comme la quintessence du souverainisme. L'expérience valait d'être tentée, quitte à ce que, dans un second temps, on donne, ainsi que le souhaite M. Laurendeau, la parole au "combattant sur la brèche".

Bon nombre d'auditeurs n'ont pu s'empêcher de donner substantiellement raison à M. Chaput au sujet du nationalisme québécois. Certes, M. Chaput a assorti ce plaidoyer d'une série de remarques "périphériques" moins pertinentes sur l'affluence des manuels américains dans les universités québécoises, mais ceci ne doit pas faire oublier l'essentiel d'une critique percutante adressée au Parti québécois. M. Chaput estime que le Parti québécois a "asséché" l'idée d'indépendance. Il considère que les dirigeants actuels du Parti québécois ne sont pas des nationalistes. Il les accuse d'avoir si exclusivement mis l'accent sur les aspects économiques de l'indépendance qu'on a ainsi propagé une notion étiquée et sèche de l'indépendance. Une formule résumait l'ensemble: "Un chef indépendantiste en campagne électorale doit nous prendre aux tripes, non au porte-feuille".

Les propos de M. Chaput, si excessifs qu'ils soient, soulignent le chemin parcouru par l'indépendance depuis l'époque du nationalisme classique. Il est visible, par exemple, que les souverainistes modernes discutent beaucoup plus du contenu de l'indépendance que de la nation québécoise. Ils ne s'interrogent plus sur "la confédération, pacte ou loi". Ils mettent de l'avant un programme, des mesures précises. Ils chiffrent leur action au point de déposer le budget-type d'un Québec indépendant. En outre, le souverainisme moderne intègre des hommes comme René Lévesque et Jacques Parizeau qu'on n'aurait guère vus il y a vingt ans aux côtés de François-Albert Angers, de Victor Barbeau ou de Richard Arès.

M. Chaput exprime une énorme nostalgie au seul souvenir du nationalisme évanoui. Face au culte des chiffres qui marque le Parti québécois, M. Chaput réagit violemment: il refuse de prendre connaissance du budget de l'an I. En opposant ainsi son extrême à celui des autres, M. Chaput consomme inutilement une rupture. Autant il est regrettable que le Parti québécois ignore tout ce qu'il doit au passé, autant il est heureux que nous soyons aujourd'hui capables d'une analyse précise du projet indépendantiste. Autant il serait souhaitable d'intégrer au cadre défini par le PQ le souffle nationaliste qui animait les générations précédentes, autant il serait stérile d'emboucher de nouveaux les trompettes nationalistes sans posséder de programme précis. Précisément parce qu'il est devenu une hypothèse politique tangible, le Parti québécois se doit de répondre avec rigueur aux questions pratiques. Qu'il intègre le passé sans y revenir.

M. Bourgault, pour sa part, a mis le doigt sur ce qui fait la gloire et la misère du souverainisme actuel. Il a déploré la tendance élitiste à laquelle résistent mal plusieurs des dirigeants péquistes. En revanche, il a mis au crédit des anciens groupes indépendantistes autant que du Parti québécois le fait que la jeune génération "naïsse naturellement et or-

ganiquement québécoise". Ainsi se précisaient les deux faces d'un étrange paradoxe: d'une part, un parti qui aime se regarder le nombril et le trouver beau; d'autre part, un parti de masse qui a si bien réussi son travail de sape que des milliers de jeunes se conduisent désormais comme si l'indépendance était déjà accomplie.

Ainsi, alors que M. Chaput invitait le PQ à retrouver son âme, M. Bourgault pressait le souverainisme québécois de descendre de sa tour d'ivoire pour faire concrètement ce qu'il n'a cessé de prêcher. Selon M. Bourgault, le Parti québécois a si bien précisé ce qu'il ferait d'un Québec à lui qu'il en a oublié une étape essentielle: avant de mettre en oeuvre les divers programmes, encore faudrait-il d'abord prendre le pouvoir. M. Bourgault de ramener alors le Parti québécois à des tâches concrètes d'organisation électorale.

À entendre ainsi MM. Chaput et Bourgault défendre avec une égale sincérité des thèses notablement différentes, on retrouvait le RIN et sa perpétuelle hésitation entre le rêve et le geste pratique. On retrouvait le Marcel Chaput prêt à payer en grèves de la faim sa conviction souverainiste, comme on retrouvait le Pierre Bourgault assez pratique pour bâtir avec l'aide d'autres formations politiques le front commun indépendantiste.

M. Barbeau, lui aussi, devait reconnaître au Parti québécois le mérite d'avoir constitué un parti de masse et d'avoir ainsi puissamment aidé à l'accélération de l'histoire. Contrairement à M. Chaput, M. Barbeau ne retenait même pas contre le Parti québécois la faveur dont jouit présentement en certains milieux le "joual". En revanche, M. Barbeau signalait que le Parti québécois, emporté par l'action, produisait sans doute moins d'études théoriques sur l'indépendance que la génération précédente.

Encore là, certains voudront nuancer. Mieux vaut, diront-ils, faire l'indépendance que d'en parler. Cependant, il est certain, malgré l'importance du travail "dans le champ", qu'aucune formation politique ne peut se satisfaire d'une liste de projets sectoriels et qu'il faut, tôt ou tard, revenir à des réflexions plus amples. Le parti libéral, à l'époque de M. Georges-Émile Laplante, pratiquait cet art, comme les souverainistes de l'époque de MM. Barbeau et Chaput le firent. Aujourd'hui, le parti libéral aussi bien que le Parti québécois s'affrontent plus souvent au niveau des solutions concrètes, des méthodologies appliquées, que sur le terrain de la philosophie économique-sociale.

Ce pèlerinage aux sources n'apprend peut-être rien aux stratèges péquistes. En revanche, il permet, comme rarement dans notre vie politique, de mesurer l'audace du théoricien et le mérite du constructeur. À chacun de préférer l'architecte ou le maçon.

Laurent LAPLANTE



L'agent Samson — Hey! y'en a un qui pile sur mon tube

lettres au DEVOIR

Six différences entre la Suède et le Québec

M. le Premier Ministre,

Je reviens d'un séjour de deux semaines en Suède, en juin et juillet 1974. La dernière semaine de juin, j'ai passé dans le nord de la Suède à la hauteur du Cercle Arctique, parmi les travailleurs des mines de fer et de la sidérurgie suédoises. La première semaine de juillet, j'ai passé à Stockholm, parmi les 350 délégués syndicaux de tous les continents dans un congrès de la FIOM, la Fédération internationale des Organisations des travailleurs de la Métallurgie. Je ne me considère pas comme un expert sur la social-démocratie en Suède. Cependant, j'espère en avoir été un observateur compétent.

Vous avez à quelques reprises fait un parallèle entre la social-démocratie suédoise et les objectifs du parti gouvernemental que vous dirigez au Québec.

Permettez-moi j'espère, à titre de citoyen et de syndicaliste québécois, de signaler à votre attention certaines différences qui m'apparaissent importantes entre les réalités suédoise et québécoise, les réalisations des gouvernements suédois et québécois, et les projets du parti social-démocratie suédois et ceux du parti libéral québécois.

Une première différence entre ces deux peuples nordiques habitant chacun le bout de leur continent respectif, et groupant respectivement 8,5 millions et 6,5 millions de citoyens, c'est que la Suède est un pays et le Québec est une province.

Une seconde différence, c'est la volonté suédoise de contre-balancer une entreprise privée à 90 p.c. par des travailleurs syndiqués à 90 p.c. D'après mes observations, la balance de ces pouvoirs donne à l'État suédois une liberté collective et au citoyen suédois une liberté individuelle, que nous connaissons peu au Québec.

Respecter la vie, respecter le monde aussi

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 23 juillet où vous soulevez la question des subventions gouvernementales à la Fédération du Québec pour le planning familial et où vous exprimez l'opposition de votre groupe au principe du libre accès à l'information relative au planning des naissances pour les mineurs de 14 ans et plus.

Sur ce deuxième point, je ne ferai d'autre commentaire que celui-ci: il n'est actuellement pas dans les intentions du gouvernement d'accepter un tel principe et, par conséquent, il n'est pas prévu d'amender la loi de la Protection de la santé publique de la manière suggérée.

Quant au premier point, permettez-moi de vous citer le principe défini à la Conférence de Téhéran de 1968 sur les droits de l'homme: "Les couples ont le droit imprescriptible de décider librement et en toute responsabilité du nombre et de l'espacement de leurs enfants et le droit à une éducation adéquate pour y parvenir". C'est dans cette optique que mon ministère a depuis plusieurs années soutenu financièrement les efforts d'information et d'éducation dans ce domaine. En d'autres termes, nous avons cherché à donner aux familles du Québec l'information nécessaire pour leur permettre d'exercer elles-mêmes leurs responsabilités. Je persiste à croire qu'une telle attitude est plus justifiée que celle qui consisterait à vouloir trancher la question par le paternalisme étatique et qui prendrait comme moyen d'action l'ignorance des procédés qui font désormais partie, qu'on le veuille ou non, du bagage des connaissances communes de l'humanité.

D'ailleurs, plusieurs groupes — et le vôtre en particulier — se sont élevés contre une "méthode" de contrôle des naissances qu'un état généralise d'ignorance des autres méthodes est le plus susceptible d'encourager, soit l'avortement. Les facteurs culturels et sociologiques qui incitent l'ensemble d'une popu-

lation à limiter les naissances sont trop mal connus pour qu'on puisse se flatter de les influencer de manière significative; dans un tel contexte, il m'apparaît déplorables que l'ignorance de moyens qui ne peuvent être taxés d'atteintes à la vie ait pour effet de stimuler le recours à celui qui évoque généralement le plus de révolusion.

Pour tout dire, enfin, l'association dont votre lettre témoigne entre la lutte contre l'avortement et des préoccupations relatives au taux de natalité au Québec, me semble discordante. Le principe du respect de la vie dont se réclame votre groupe me paraît exiger que l'on considère la personne humaine comme une fin et non comme un moyen. Sans nier le sérieux phénomène de dénatalité au Québec, je ne

sont les moyens pratiques par lesquels l'État invite les communes (des municipalités regroupées) à promouvoir la qualité de la vie de leurs citoyens: éducation, aménagement, protection des sols arables, contrôle contre la spéculation foncière par la propriété communale des terrains, construction communale des maisons après des consultations populaires et avant l'octroi des contrats de construction aux constructeurs privés.

Une sixième différence, c'est le parti généralisé en faveur de la liberté et des femmes, les organisations, capitalistes ou syndicales, prêtent: la discussion à l'affrontement s'ils ont un accès réel à l'affrontement, ce qui est le cas en Suède. À l'échelle de la Suède qui est à peu près celle du Québec, donc petite, cette volonté de discussion s'appelle volontiers fraternité et solidarité; elle est précieuse. À l'échelle plus vaste des super-puissances, cette volonté de discussion s'appelle plutôt politique de détente ou balance de la terreur nucléaire. À une échelle comme à l'autre, les moyens de la liberté et de l'égalité invitent à la discussion, plutôt qu'à l'affrontement. Ils invitent aussi aux libertés individuelles et à la fraternité collective.

Je m'adresse à vous, Monsieur le Premier ministre, et derrière vous à tous les travailleurs et citoyens québécois, pour dire que la noble réalité personnelle et collective de la social-démocratie exige plus qu'un vocabulaire de marketing. Elle exige l'ambition collective et les libertés individuelles.

Jean GERIN-LAJOIE, directeur, Syndicat des Metallos, Montréal, le 5 août 1974.

puis m'empêcher de croire que l'indiv du apparait dans le calcul démographique seulement comme un numéro et comme l'instrument d'objectifs politiques ou nationaux. C'est pourquoi, j'estime difficile de traiter dans le même souffle et la même argumentation de démographie et de respect de la vie. C'est pourquoi également, je considère comme un abus de langage l'expression de "génocide" qui se trouve dans vos résolutions. Veuillez agréer, cher maître et président, l'expression de mes sentiments distingués.

Claude E. FORGET, ministre des Affaires sociales Québec, le 1er août 1974

Pas la mort, 30 ans de prison

Dans "Le Devoir" du 7 août 1974, on informe que La Ligue des Droits de l'Homme a demandé au Premier Ministre, M. Trudeau, son intervention afin que les sentences de mort et d'emprisonnement, portées contre six fonctionnaires du Gouvernement Allende, ne soient pas mises à exécution.

À ce sujet, je dois préciser, contrairement à ce qui a été mentionné dans l'article, qu'il ne s'agit pas de prisonniers politiques. Révéler des secrets militaires, des plans de guerre au sujet d'un état de force et promouvoir des actes d'insubordination à l'intérieur des institutions d'armes, sont des délits de droit commun et d'une plus haute gravité que la grande majorité des autres délits, ce qui peut être vérifié dans le code pénal de chaque pays que ce soit.

Le fait que ce soit commis par une personne dédiée à la politique ne change en rien la nature des crimes qui demeurent des délits de droit commun. Si une personne commet un vol de banque et affirme l'avoir fait pour "sa cause"

on ne peut tout de même pas étiquetter ce délit de crime politique. Les crimes pré-cités sont décrits dans le Code de Justice Militaire qui entra en vigueur en 1926, et qui subit de nombreuses modifications postérieures, la dernière en 1971, pendant le Gouvernement Allende. C'est-à-dire que la législation appliquée n'est pas postérieure à la commission des délits.

En vertu de ce qui est établi par l'acte 74 de ce code, le 4 août dernier, le Juge Supérieur décida que les personnes pour qui la peine de mort avait été exigée, seraient condamnées à 30 ans de prison. L'investigation, la mise en accusation et le châtiment des délits communs pré-cités, furent faits en accord avec les institutions juridiques en vigueur depuis de nombreuses années au Chili, et leur exécution correspond au droit souverain qu'à chaque Etat de régler ses affaires internes selon ses propres institutions et sans interférence étrangère.

Horacio ARCE, Ambassadeur Ottawa, le 9 août 1974.

Un épouvantail pour ce bon Richard

par JEAN-CLAUDE LECLERC

Mais qu'il en a de l'audace ce Richard Hatfield! Pendant que Pierre Elliott Trudeau lui-même n'ose contester le bill 22 et attend encore un rapport de ses experts avant d'agir ou de ne pas agir, le chef conservateur du Nouveau-Brunswick presse Ottawa de saisir la Cour suprême de la dernière célébrité législative du Québec. Le vainqueur de Louis Robichaud est-il ainsi le porte-parole du Canada anglais (inquiété de cette loi séparatiste) autant que du pays du maire Jones (en proie au bilinguisme). Voyons voir!

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, malgré ses limites, est trop homme politique pour n'avoir pas eu ses raisons de convoquer les journalistes la semaine dernière à Fredericton et pour n'avoir pas eu en tête

des intérêts bien définis à sortir. Il est encore trop tôt pour qu'il songe à la succession de Robert Stanfield et il est du reste improbable qu'un autre conservateur des Maritimes tente de conquérir l'Ontario et le Québec: ce n'est donc pas la chefferie du PC qui serait l'anguille sous la roche de Fredericton.

On nous permettra également de ne pas trop prendre au pied de la lettre les inquiétudes que M. Hatfield a manifestées à l'égard des néfastes retombées que le bill 22 pourrait avoir dans sa province à l'encontre des politiques de bilinguisme que les autorités de Fredericton, le gouvernement Hatfield après le gouvernement Robichaud, prétendent avoir mises en oeuvre. Il suffit, d'un été à l'autre, de re-

nouer avec l'Acadie pour voir que le bilinguisme n'est pas sorti des lois et que l'unilinguisme anglais reste un fait massif, tout comme la domination des Acadiens.

Pourquoi donc le chef conservateur a-t-il donc embouché la grande trompette anglophone contre le bill 22? À mon humble avis, parce qu'il a compris la leçon du maire Jones. Parce qu'il doit bientôt aller au peuple et que son gouvernement a bien des raisons de craindre d'être battu.

Quant il devint évident que le maire Jones avait de sérieuses chances de l'emporter à la convention fédérale de Moncton, les conservateurs prièrent Hatfield de jeter le poids de son influence dans la lutte et d'empêcher cette catastrophe nationale. M. Léonard Jones non seulement sorti vain-

queur de la convention, mais triompha tant du candidat libéral que du député conservateur sortant. La catastrophe nationale fut plutôt la défaite de Robert Stanfield, même dans les provinces de l'Atlantique. M. Hatfield doit sans doute songer que le PC est peut-être été mieux avisé de conserver M. Jones dans ses rangs. Si les ultra anglo-canadiens ne peuvent plus compter sur le PC pour incarner leurs aspirations, aussi bien voter Jones ou... libéral. Les conservateurs provinciaux ne veulent pas qu'une telle déconiture leur arrive.

Or la politique au Nouveau-Brunswick n'est pas faite de prière et d'argent, elle comporte une bonne dose de nationalisme, même si ouvertement tout le monde se targue de ne point verser dans le "racisme" sauf le Parti acadien, bien entendu, qui a commencé d'appeler les choses par leurs noms. Comme au Québec où les libéraux font le plein du vote anglophone, les libéraux du N.-B. font le plein, en partant, de la minorité acadienne: ils n'ont plus alors, comme au Québec, qu'à diviser la majorité pour prendre le pouvoir. Pour accéder au gouvernement dans cette province, les conservateurs doivent donc balayer l'électorat anglophone.

Non seulement Richard Hatfield a-t-il délogé le gouvernement Robichaud chez les anglophones, il y a quatre ans, mais, à la faveur d'élections partielles, il a ravi aux libéraux deux sièges acadiens. C'était le miracle. Les conservateurs avaient les promesses de la vie éternelle.

Catastrophe: les rares députés conservateurs acadiens se sont intégrés aussi mal que possible au gouvernement, l'un d'eux vient de se déclarer indépendant; bref, comme Annibal, Hatfield a su vaincre mais il n'a su profiter de sa victoire. Dans le même temps, le nouveau chef libéral Higgins est en train de saper la forteresse anglo-conservatrice de Saint-John, où les fédéraux, après les provinciaux, viennent de ravir un siège aux conservateurs". Bref, ça va mal pour ce bon Richard.

N'était-il pas temps de rappeler les Anglais à l'ordre, sans déplaire aux Français? Les uns comme les autres n'ont rien compris au bill 22 et on ne leur demande pas de comprendre. Il suffit que ce bon vieux Québec fournisse un épouvantail. Avec leur bilinguisme, les libéraux avaient jeté les conservateurs sur la défensive; le libéral Robert Bourassa avait révélé, ô horreur, le visage caché, c'est-à-dire séparatiste, des militants québécois du French Power, pourquoi ne pas à leur tour jeter les libéraux dans le purgatoire linguistique du Canada?

Une crise de régime?

par MICHEL ROY

La presse européenne, qui commente abondamment ces jours-ci l'affaire du Watergate, a parfois du mal à comprendre que le chef de la plus grande puissance ait été contraint de démissionner avant que sa cause ne soit portée devant le Sénat qui, de toute évidence, l'aurait destitué. Radio-Moscou s'est même demandé si le Watergate était la "vraie raison" de ce départ. Beaucoup de journaux, en France et en Allemagne, s'étonnent de la disproportion entre l'effet et la cause. "Le Monde" écrivait ce week-end que "les Français ont peine à croire que la politique puisse être innocente et ils ont entendu trop de mensonges chez eux et hors de chez eux pour n'en avoir pas pris quelque peu l'habitude. Aussi, l'idée que le président des États-Unis doive de perdre sa place aux libertés qu'il a prises avec la vérité ne laisse-t-elle pas de les étonner".

Ce que beaucoup d'observateurs étrangers n'arrivent pas à comprendre

clairement, c'est que le peuple américain, si indulgent envers certaines formes de corruption, si compréhensif à l'égard des nouvelles formes de contre-culture, devienne soudain si exigeant envers l'homme qui occupe la plus haute fonction. On pardonne beaucoup à des élus véreux, à des fonctionnaires prévaricateurs, mais on ne tolère pas que l'occupant de la Maison-Blanche s'adonne à certaines formes d'activité, mente et trompe le peuple.

Et précisément parce que l'étranger ne comprend pas toujours le moralisme, voire le puritanisme du peuple envers l'institution qu'est la présidence, il est parfois porté à croire que l'éviction de M. Nixon cache un mal plus profond, que le régime est en proie à une crise qui le mine.

C'est pourtant le contraire qui s'est produit cet été à Washington: le peuple américain vient d'échapper à une crise de régime; les institutions de la

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$40 par année; six mois: \$22. À l'étranger: \$45 par année; six mois: \$25. Vous mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Dix mois après le coup d'Etat

La situation économique du Chili est pire que jamais

"Dans le cas du Chili, si on m'assassine, le peuple poursuivra sa route avec la différence que les choses seront peut-être beaucoup plus difficiles, beaucoup plus violentes parce que les masses apprendront une leçon très claire, c'est que ces gens ne s'arrêtent devant rien." (Salvador Allende, janvier 1972)

Il est six heures vingt du matin, le 11 septembre, lorsque le président Allende reçoit un appel téléphonique l'informant que les forces militaires s'insurgent contre le gouvernement. Il n'aura fallu que quelques heures au monde entier pour apprendre que le Chili venait d'entrer dans la triste club des "Républiques de bananes" où on fait et défait les gouvernements élus démocratiquement selon les bons grés de la CIA et de ses hommes de main: les militaires nationaux.

Les quatre forces armées (marine, aviation, armée de terre et police nationale) auront donc renversé dans le feu et le sang un gouvernement que le peuple chilien avait porté au pouvoir trois ans plus tôt. On pourrait longuement disserter sur les causes du putsch: soulignons simplement qu'il est la conséquence d'une action concertée du grand capital nord-américain dont les intérêts étaient sérieusement menacés et de la bourgeoisie chilienne qui avait perdu, sous Allende, de nombreux privilèges acquis de longue date.

Nous allons davantage mettre l'accent sur la réalité chilienne à la suite du coup d'Etat. Réalité la plus actuelle et la plus juste possible tant il est difficile d'obtenir des informations d'autres sources que celles des services de propagande de la junte militaire.

Les idéaux de la junte

Pour faire suite aux affirmations de vouloir extirper le cancer marxiste, de mettre fin au chaos, d'aspirer à l'avènement d'un régime nationaliste où tout le monde aimerait profondément le Chili et pour préciser quelque peu leurs intentions, les militaires ont formé une commission constitutionnelle. Sept personnes sont chargées de reviser la constitution chilienne en tenant compte de trois principes fondamentaux pronés par les dirigeants armés du Chili.

● La nouvelle constitution devra abolir tous les partis de gauche qui faisaient partie de la coalition de l'Unité Populaire pour laquelle 45% des Chiliens avaient voté lors des élections du Congrès, six mois avant le putsch. De plus tous ceux qui défendent les leaders de la gauche, les actions du gouvernement Allende ou la résistance à la dictature devront être systématiquement écartés des responsabilités publiques.

Le grand capital se réinstalle

Les compagnies nationales et multinationales qui avaient retiré des profits excessifs de l'exploitation du Chili et des Chiliens avaient été vigoureusement réappropriées par le gouvernement d'Unité Populaire. A la suite du coup d'Etat, ces magnats de la finance sont de retour au Chili et s'accaparent de ce qui appartenait maintenant à la nation chilienne. La junte a en effet annoncé que des 323 compagnies qui avaient été mises sous contrôle public durant le régime Allende, 115 seront retournées à leurs anciens propriétaires privés.

Ceci inclut plusieurs compagnies étrangères comme Dow Chemicals, des filiales de Phelps Dodge et les réseaux de distribution de cinq compagnies de film américaines (Columbia, MGM, United Artists, 20th Century Fox, Cinema International Corporation) afin que les Chiliens puissent à nouveau profiter des richesses de la "culture" américaine.

D'autre part la junte a nommé Julio Philippi, ex-ministre de la justice et des relations extérieures dans un ancien gouvernement de droite, afin d'amorcer avec les compagnies de cuivre nationalisées (Anaconda, Kennecott et Cerro Corporation) les discussions au sujet du paiement d'indemnités qu'Allende leur avait refusées parce qu'elles avaient déjà exporté suffisamment des richesses chiliennes.

La junte n'a pas l'intention de retourner les mines de cuivre à leurs anciens propriétaires mais elle cherche plutôt à négocier une compensation, demandant un retour une assistance financière et technique pour aider à l'expansion des mines et des fondrières.

D'autre part, nombre de terres ont été retournées à leurs anciens grands propriétaires et les petits agriculteurs qui y étaient installés en ont été tout simplement chassés sinon emprisonnés.

Chômage et inflation

Alors que l'entreprise privée renait au Chili, le pays connaît une augmentation spectaculaire de son taux de chômage suite à la révision de la politique de plein emploi adoptée par le gouvernement Allende qui avait réussi, par cette mesure, à réduire à moins de 4% le taux de chômage. Celui-ci atteindrait, selon les chiffres officiels, les 9,2%.

Non seulement la politique économique de la junte a-t-elle créé du chômage mais le renvoi par les militaires de milliers de travailleurs et d'employés favorables à l'ancien gouvernement a accru de façon considérable le nombre des sans-travail. De plus, les nouveaux dirigeants ont invité les propriétaires des usines "dénationalisées" à ne pas augmenter le nombre de leurs employés, du moins jusqu'à ce qu'il ait lieu, de l'avis des autorités, une réactivation économique.

S'il n'en tient qu'aux perspectives actuelles, il ne semble pas que cette réactivation économique soit pour demain. En effet, au début du mois dernier, la junte a annoncé qu'elle réduirait de façon draconienne les investissements publics afin de freiner l'inflation. Freiner l'inflation qui grime sans arrêt et face à laquelle la junte militaire s'avère de plus en plus incapable de faire quoi que ce soit d'efficace.

Les chiffres publiés à Santiago par l'Institut National des Statistiques révèlent que le coût de la vie a augmenté de 103,3% au cours des cinq premiers mois

par
JEAN-CLAUDE LANDRY

■ Dans cette libre opinion, M. J.-C. Landry, agent d'information au SUCO de Trois-Rivières, et membre du comité Québec-Chili de cette ville, trace un bilan du Chili des militaires dix mois après le renversement du gouvernement Allende.

de 1974. Depuis la prise du pouvoir par les militaires, la hausse du coût de la vie a donc atteint plus de 350%.

Les salaires, eux ont progressé plus lentement. Ainsi pour compenser les hausses de prix subies de janvier à mai, qui se chiffraient à 62,3%, la junte a décrété une hausse du salaire minimum d'environ 35% à partir du premier mai. Il faut noter que ces pourcentages sur la hausse des prix ne constituent qu'une moyenne, et que derrière cette moyenne se cache le fait que les hausses les plus fortes concernent les produits de première nécessité alors que les prix des objets de luxe grimpent beaucoup plus lentement.

Il ne faut pas s'en surprendre, les commerçants, avec l'accord du gouvernement, ne font qu'appliquer judicieusement la loi de l'offre et de la demande.

Par exemple, depuis le coup d'Etat, le prix du pain a été multiplié par 20, celui du sucre par 11, celui du lait par 9 et celui du prix de l'huile par 30. Il n'est donc pas surprenant qu'une étude effectuée au début de l'année par un organisme gouvernemental démontre que les familles ouvrières de Santiago et de Valparaíso sont incapables, dans une proportion de 83%, d'assurer leurs besoins minimaux. Ceci explique que le correspondant du "Financial Times" ait affirmé, il y a deux mois, au terme d'une visite au Chili, que la majorité des Chiliens ne subsistaient qu'avec des "Pantrucas", aliments faits d'un mélange d'eau et de farine.

Telle est la situation économique suite au putsch des militaires qui avaient pour mission de sortir le Chili du chaos économique. Un grand capital qui se réinstalle confortablement sous la protection d'un gouvernement à sa solde et une classe ouvrière qui subit quotidiennement les difficultés économiques sous la "protection bienveillante" des militaires.

Le climat social se détériore

Ces problèmes économiques ajoutés à un état de siège permanent dans la capitale comme dans l'ensemble du pays ne contribuent certes pas à améliorer le climat social tendu qui sévit actuellement au Chili. Qui n'a pas un parent, un ami ou simplement une "connaissance" dont on est sans nouvelles

depuis son arrestation sans motif précis? Ils sont quelques milliers à avoir quitté le Chili suite au putsch mais ils sont plusieurs milliers à croupir dans les prisons ou les camps de concentration de la junte et à subir les sévices de leurs interrogateurs.

On a établi la répression sur une base permanente. Autant de nouvelles arrestations que de libérations. Ils sont des milliers de suspects. Suspects... et coupables d'avoir voté pour un gouvernement de gauche. Suite au putsch, la classe ouvrière s'est vu arracher ses moyens de défense les plus légitimes: répression contre les syndicats, suppression du droit à la grève et du droit de négociation collective, défense de tenir des assemblées publiques.

Après dix mois de régime militaire, la terreur existe toujours au Chili. Même la petite bourgeoisie qui avait initialement constitué la base sociale d'appui aux militaires se sent maintenant touchée par la répression massive et la politique économique. Elle s'éloigne à l'exception de ses couches privilégiées rapidement et massivement de la junte militaire et développe un sentiment d'opposition de plus en plus agressif contre la dictature. Le parti démocratique-chrétien qui avait donné son appui aux militaires lors du putsch commence lui aussi à prendre ses distances face aux militaires. Quelques-uns de ses dirigeants et militants se disent inquiétés par l'extrémisme des militaires.

C'est donc dans un climat social semblable que s'organisent les forces de résistance. Parce que la résistance existe au Chili.

De la résistance chilienne à la résistance continentale

Pour des raisons bien évidentes, il est difficile d'obtenir les informations les plus complètes sur les actions et les projets de la résistance chilienne. Ce qu'on sait, c'est qu'au lendemain du coup d'Etat les partis de l'Unité Populaire se sont trouvés fort désemparés quant à l'organisation de cette résistance. Bien sûr, le 11 septembre et durant les jours suivants, on a tenté de se battre mais la disproportion des moyens entre l'armée et les résistants a vite fait d'éliminer ces derniers. Il fallait donc penser une résistance qui serait longue et dure. La tâche prioritaire

consistait à former un front politique de résistance avec toutes les forces politiques disposées à combattre la dictature militaire: l'Unité Populaire, le secteur progressiste de la Démocratie-Christienne et le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR).

Pendant ce temps, des formes spontanées de résistance sont apparues au sein de la population; par exemple peindre des slogans défendus sur les murs, se plaindre à haute voix dans les autobus des prix trop élevés et des bas salaires, dire ouvertement dans les bars que ça allait mieux du temps d'Allende, approcher les étrangers et leur souffler les difficultés que connaît le peuple chilien en leur demandant de dire la vérité sur le Chili à leur retour dans leur pays. Chacune de ces actions comporte des risques et de ce fait, chacune constitue un acte de résistance.

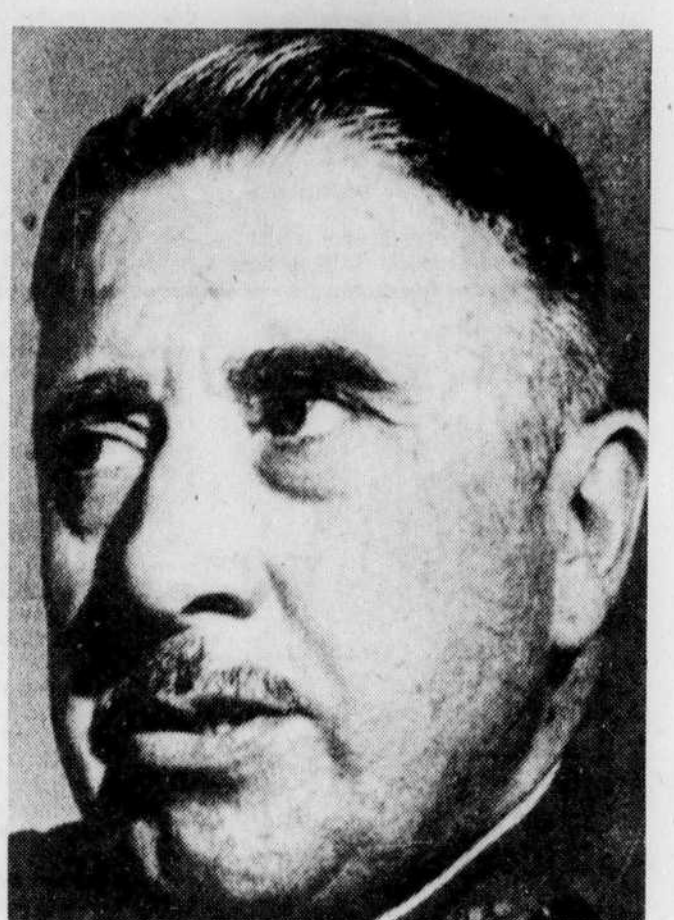
De plus en plus une idée fait son chemin chez les forces de la résistance, celle de la lutte sur un double front:

● Un front chilien en mettant en branle une lutte répondant aux problèmes les plus aigus de la classe ouvrière, tels les revendications salariales, les problèmes économiques et ceux qu'il deviendra opportun de développer.

● Un front continental c'est-à-dire, dans l'ensemble des pays latino-américains.

Cette volonté de "continentaliser" la lutte repose sur une analyse politique de l'Amérique latine où on constate une militarisation croissante dans de nombreux pays: le Brésil, l'Uruguay, la Bolivie et maintenant le Chili sont dirigés par des juntes militaires fascistes. Par le fait même la lutte chilienne c'est la lutte de la classe ouvrière latino-américaine qui est soumise, dans la grande majorité, à des dictatures militaires au service du grand capital nord-américain.

Il est pratiquement impossible de libérer le Chili et de combattre efficacement les forces armées tant que le pays aura des voisins aussi fascistes et réactionnaires que le gouvernement chilien. Il faut donc coordonner les actions des différents fronts révolutionnaires en Amérique latine. Ainsi, le Mouvement de Libération National (Tupamaros) de l'Uruguay, le mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) du Chili, l'Armée de libération nationale de la Bolivie et l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP) de l'Argentine ont signé une déclaration qui a rendu publique la création de la junte de Coordination Révolutionnaire de l'Amérique latine. Les fronts de résistance ont donc décidé de coordonner leur action.



Augusto Pinochet

Après un silence de plus de sept mois, l'Eglise s'est prononcée, en terme mesuré, sur la dictature militaire. Dans une homélie à l'occasion de la fête de Pâques, l'archevêque de Santiago, le cardinal Raúl Silva Henríquez déclarait:

"Nous avons dit que la violence n'engendrait que la violence et que ce n'est pas ainsi qu'on fera une société plus juste et meilleure. Nous avons rappelé aux autorités qu'on ne peut manquer aux principes du respect de l'homme, que les droits de l'homme sont sacrés et que personne n'a le droit de les violer. Nous avons clamé cette vérité sur tous les tons, mais on ne nous a pas écoutés..."

En réponse à cette déclaration, le Général Gustavo Leigh a affirmé que les évêques s'étaient transformés sans s'en rendre compte en "véhicules des idées du marxisme international..." De toute façon, il semble que les relations entre la hiérarchie catholique et la junte militaire soient condamnées à s'envenimer.

Qu'il suffise de souligner à ce sujet que le Père Raúl Hasbun, célèbre au Chili pour son opposition farouche à l'Unité Populaire, vient d'être congédié de son poste de directeur de la station de télévision de l'université catholique de Santiago. Le Père Hasbun aurait refusé de congédier certains employés

comme le lui avait ordonné l'Amiral Jorge Swett, nommé recteur de l'Université par la junte.

Triste bilan

Tel est donc le bilan de dix mois de gouvernement de la junte militaire qui avait renversé Allende et l'Unité Populaire avec la mission divine de sortir le Chili du chaos économique, d'améliorer le climat de "haine" qui, selon eux, existait au Chili avant le putsch et enfin de rétablir la démocratie en extirpant le "cancer" marxiste. La question se pose maintenant: Les militaires ont-ils vraiment amélioré les choses ou au contraire n'ont-ils pas accentué les tensions sociales et créé pour ainsi dire un Chili "invivable"?

Documents de référence

- 1) Le Monde Diplomatique, juin 1974.
- 2) Chili Canada Solidarity Newsletter, no. 8.
- 3) The Last Post, novembre 1973, vol. 3, no. 6.
- 4) Chili-Québec Informations, juin 1974, no. 7.
- 5) Agence chilienne de contre-information, janvier 1974, no. 10.
- 6) Agence chilienne de contre-information, février 1974, no. 11.
- 7) Agence chilienne de contre-information, mai 1974.
- 8) Chili-Retour à la libre entreprise, juin 1974.
- 9) Le Monde, 27 mars 1974.

Libre opinion

L'Italie se dirige-t-elle vers un coup d'Etat?

L'Italie traverse actuellement une période de son histoire comme elle n'en a jamais connue jusqu'à présent. Que les gouvernements tombent à tous les mois, cela n'étonne plus personne vu le nombre de formations politiques majeures, une dizaine et les autres de moindre importance. Les préoccupations des Italiens semblent tournées vers tous ces événements soudains et cumulatifs. La situation économique n'est guère rose: pour les quatre premiers mois de cette année, on a enregistré un déficit de 2,8 milliards de livres et le coût de la vie galoppe comme partout ailleurs. Ceci devait amener l'Italie à prendre des mesures sur les importations, au mécontentement de ses partenaires du Marché commun.

Outre cela et la litigieuse question du référendum sur le divorce, le pays a par ailleurs connu une série de scandales où trempaient plusieurs ministres ou industriels en vue: le scandale du sucre, de l'huile et des pâtes emmagasinées dans des entrepôts par diverses compagnies de manière à créer une pénurie artificielle et occasionner une hausse des prix (et des profits...); dans le même genre, le scandale du pétrole, plus particulièrement de l'Ente Nazionale Idrocarburi, l'E.N.I., société d'Etat.

A cela s'ajoute une série d'enlèvement politiques (le préfet Sossi) ou de nature autre, derrière lesquels on a cru deviner la main de la Mafia (Paul Getty); puis l'affaire des interceptions téléphoniques qui n'épargnerait même pas le Pape (quatre hommes sont sous arrest et leur procès est renvoyé sine die) et les ministres. Enfin, les récentes émeutes des pénitenciers trahissent la désétude d'un système pénal qui attend depuis plus de vingt ans ses réformes.

Mais l'important semble être, les agitations extrémistes de la droite, et de la gauche dans une certaine mesure. Au mois de mai des bombes placées dans des corbeilles à papier faisaient six morts et une cinquantaine de blessés. Des groupes fascistes semblent être les auteurs de l'attentat. Du moins, une enquête en cours remonte à une filière fasciste derrière laquelle certaines autres puissances étrangères semblent se faufiler. Du côté des groupes d'extrême-gauche, les "brigades rouges". Pour comprendre les agitations terroristes, il faut remonter à 1969.

Dans le nord de l'Italie, en 1969, le prince Junio Valerio Borghese, fasciste notoire, chef de la 10ème MAS durant la dernière guerre (saboteurs de la marine, les hommes-torpilles) organisait dans sa villa une réunion d'industriels dans le but de financer un coup d'Etat. La réunion est toutefois infiltrée par un agent du SID, le service secret italien; il fait un rapport à ses supérieurs qui n'y porteront pas suite soit par complicité soit parce que des noms trop importants y figurent. Son chef à cette époque, l'amiral Eugenio Henke, était au courant de tout ce qui se tramait, mais il ne fit rien.

Et pourtant une action préventive aurait pu empêcher le massacre de décembre 1969 alors que des bombes explosèrent sur une place publique à Milan. Pour couvrir les pistes, qu'on ne tardera pas à appeler "pistes noires", on mit le blâme sur un anarchiste, Valpreda, détenu depuis trois ans et qui subira son procès bientôt, bien que selon les observateurs Valpreda n'est qu'un bouc émissaire. Entre-temps, les fascistes s'organisent en des unités paramilitaires qui s'entraînent dans les montagnes; ces group-

pes nommés SAM, Squadra Azione Mussolini, groupes d'action Mussolini, disposent de camps d'entraînement, d'armes et d'explosifs; jusqu'ici, d'après les saisies de la police, on estime qu'on pouvait armer 21.000 hommes. Les SAM ont depuis lors commis maints attentats à travers le pays.

Toujours à l'oeuvre, les groupes de pression "d'en haut" ont étendu leurs ramifications dans l'armée. C'est ainsi qu'on découvre un complot d'officiers, la Rosa dei Venti — la rose des vents — dans la Vénétie et près de la région yougoslave. A sa tête, un colonel, Amos Spiazzi. Parmi les noms à retenir, on trouve celui du général Biagi, président de l'Italia Unita, groupe de droite qui réunit des militaires, des industriels, d'expatriés et qui prône un gouvernement fort. Or à l'enquête voilà que le colonel Spiazzi déclare être membre du SID et avoir agi sous les ordres de ses supérieurs. Serait-ce que le SID cherche à couvrir quelqu'un de très haut? Le général Biagi, soit dit en passant, se vantait de connaître Nicola Picella, secrétaire-général de la présidence de la République.

Ce n'est pas la première fois non plus que les militaires et le service secret trempent dans ce genre d'affaires. Le général de Lorenzo chef du SIFAR, le précurseur du SID, dans les années soixante avait ordonné un complot qui n'eut pas de succès. Il devait périr dans un accident de voiture.

Le rôle joué par le SID a été dénoncé par le quotidien "Corriere della Sera" qui soutient que le SID connaissait tous les faits et les événements mais les cachait de connivence avec ces groupes de droite. La complicité de certains dirigeants militaires, voire civils, est d'autant plus accablante qu'un dé-

nommé Giannettini, recherché, avait déclaré à Paris à un journaliste qu'il faisait partie du SID et qu'il collaborait avec ces extrémistes de droite. De plus, des liens sont évidents avec le groupe d'industriels invités en 1969 par Borghese et l'Italia Unita.

Protégés ou tolérés, les extrémistes de droite devaient poursuivre leurs activités. C'est ainsi que fut assassiné l'éditeur de gauche, Giangiacomo Feltrinelli, millionnaire, ami de Castro et de Che Guevara; c'est lui qui en 1958 avait publié le manuscrit de Boris Pasternak, "Docteur Zhivago". Puis ce fut le tour du commissaire Clabro, tué par des professionnels alors qu'il enquêtait sur des attentats à la bombe: il se sentait entravé dans son travail alors qu'il détenait la clef de bien des mystères, entre autres que derrière les organisations de droite se trouvait le service secret allemand, le BND. Ses supérieurs lui auraient enjoint de laisser tomber l'enquête, ce qu'il refusa de faire.

Mais c'est l'attentat de Brescia qui devait faire surgir toute l'affaire. On arrêta un certain Fumagalli, homme clé dans toute l'affaire. Fumagalli est le chef des SAM de Lombardie et s'est avéré être l'homme vers lequel convergent les contacts d'"en haut" et des SAM; il était relié aussi au groupe Italia Unita. L'enquête a révélé que Carlo Fumagalli était derrière le meurtre de l'éditeur Feltrinelli, meurtre habilement déguisé en accident puisque l'éditeur fut trouvé mort au pied d'un pylône déchiqueté par une bombe: on a voulu démontrer que ce gauchiste se livrait à des activités terroristes. De même le meurtre du commissaire Calabresi fut mis sur pied par Fumagalli qui envoya un homme du SAM faire la besogne.

Lorsque fin mai, des carabinieri trouvèrent un camp d'entraînement SAM — dans les Apennins près de Rome et après quelques échanges de coups de feu où fut tué un jeune homme membre du groupe — on parvint à faire des liens avec Fumagalli et mieux encore on trouva des documents qui démontreraient un lien entre les "brigades rouges" (extrême gauche) et les SAM. Un journaliste de "Corriere della Sera", Giorgio Zicari a réussi à faire des liens entre tous ces groupes et la main du SID y est omniprésente dans la plupart des cas.

L'enlèvement du préfet de Gènes, Mario Sossi par des "brigades rouges" devait amener de nouveaux développements. Sossi est plutôt le type de fonctionnaire soucieux de la préservation de l'Etat que des tribulations politiques auxquelles se livrent la plupart des autres préfets.

Au moment de son enlèvement, Sossi compilait des dossiers sur des éléments de la droite et de la gauche, possédait des renseignements sur le scandale de l'huile et du sucre de manière à incriminer quelques personnages importants et enfin, il avait dressé une liste de diverses personnes dont deux membres de la Mafia, Sante Notarnicola et Pietro Calvallerio. Auparavant, Sossi avait réussi à faire arrêter des gauchistes dont G.B. Lazagna, un des chefs de l'armée révolutionnaire de Feltrinelli.

Le coup fut d'abord imputé aux "brigades rouges" mais on soupçonne que ce groupe, tout comme les SAM fascistes, serait manipulé par les mêmes éléments, Sossi fut heureusement relâché et il promet de révéler des choses intéressantes dans l'avenir. Il s'attaque non seulement à la gauche qui l'accuse de persécution injuste à son égard,

mais aussi à d'autres groupes qui pourraient bien avoir des liens de droite et pour qui il serait devenu gênant.

Donc, des liens existant entre deux groupes différents auraient un même dénominateur commun. Après l'incident de Brescia, le ministre de la Défense Giulio Andreotti déclarait au juge chargé de l'enquête "qu'un centre de décision dirigeait l'ensemble des activités des groupes extrémistes, voire sur le plan européen". Le correspondant du "Monde" Jacques Nobécourt écrivait, lui: "L'ensemble serait l'oeuvre de groupes dont le seul dessein est de mener une lutte armée pour briser les structures de l'Etat en dehors de toute idéologie".

Qui sont ces groupes? Calabresi était sur leur piste et Fumagalli semble mener la même: le BND derrière lesquels opèrent les Américains; mais il est aussi possible qu'il s'agisse de quelques courants néo-nazis au sein du BND. Un ex-agent des services espagnols interrogé par un journaliste de "L'Europeo" affirmait que BND, CIA et SID travaillaient main dans la main pour créer une situation de tension en Italie en se servant de divers groupes, gauche, droite, industriels etc. Même le KYP (Grec) et une organisation clandestine indépendante "Pal-

ladin" auraient eu un rôle dans tous ces événements.

Les raisons qui pourraient amener Américains et d'autres partenaires de l'OTAN à créer un régime fort en Italie pourraient très bien se situer dans l'après-Tito. L'Italie étant un pays où les communistes disposent d'une certaine force, on ne voudrait tout simplement pas voir un régime instable près d'une Yougoslavie où les Russes déboucheraient sur l'Adriatique. Le cas, les faits ressemblent sur bien des points au coup de la Grèce. On crée des agitations pour créer un état psychologique dans la nation, qui demandera ou accueillera avec bienveillance un régime qui restaure l'ordre. (Sans doute le fait que le complot militaire de la Rosa dei Venti se situait dans le nord-est de l'Italie est à considérer dans le cadre des frontières italo-yougoslaves où on a noté quelques tensions ainsi que quantité de troupes suite à une résurgence de l'affaire des zones A et B à Trieste.)

Enfin, le pire à redouter réside dans le climat de lassitude et d'indifférence profonde chez les Italiens qui risquent de se voir devancer par des groupes plus actifs recherchant par d'autres moyens à réformer ou même à changer l'Etat.

la parole du jour

"Puisque vous écrasez les faibles et que vous leur imposez une taxe même sur le nécessaire, ces maisons en pierres de taille que vous avez bâties, vous n'y habitez pas... oppresseurs des justes et extorqueurs de paiements!" — Amos 5,11-12.

"Un homme patient vaut mieux qu'un héros; un homme maître de soi vaut mieux qu'un conquérant." — Proverbes 16,32 (cinquième siècle au moins avant JC)

"La, où est votre trésor, là aussi est votre coeur." — Luc 12,34 (après 65 après JC)

C'est le temps de faire installer les
GOUTTIÈRES (HO-DO)
Galvanisées, cuivre
aluminium
Estimation gratuite
Montréal 332-4160
Québec 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

SETA VOYAGES

VOYAGES AVIONS NOLISES
Montréal-Paris
à partir de \$259.

VOLS SPÉCIAUX NOLI-FRANCE

BILLETS AVION
toutes destinations
dans le monde entier

Tél.: 861-3906

CHEZ

TABLE D'HÔTE
MENU TYPE
Les entrées
Potage du jour
Les plats du jour
Suprême de Chapon
ou
Sole meunière
ou
Steak à la Moutarde
Pommes Parisienne
Les Desserts
Les vins
Sourire Blanc ou Champigny, 3 btl. par personne.
\$18.00 plus taxe et service
Du lundi au samedi
de 6:00 p.m. à la fermeture
501 E. HENRI-BOURASSA

bardet
FACE AU MÉTRO • 381-1777

Pas d'activité politique pour 2 ans encore, dit Pinochet

SANTIAGO (AP) — Aucune activité politique ne sera autorisée au Chili avant deux ans encore au moins et les partis marxistes resteront interdits pour toujours, a déclaré le général Augusto Pinochet, chef de la junte chilienne, dans une interview.

"Nous ne sommes pas prêts pour une liberté politique," a-t-il dit, ajoutant que "la corruption politique était chose courante sous le gouvernement Allende. Un individu appartenait à deux, trois ou quatre partis politiques, avec quatre cartes d'identité différentes." "En ce qui concerne les partis marxistes, ils ont apporté la tension, la lutte et la haine. Ils ne peuvent se réimplanter au Chili."

Le général Pinochet, d'autre part, a refusé de faire des pronostics sur la durée du pouvoir des militaires. "Je ne peux dire, ni un an, ni deux, ni cinq, ni dix. Mais le temps d'achever notre oeuvre." Il a également annoncé que le couvre-feu, en vigueur de 1 h à 5 h 30 du matin, est très efficace et subsistera longtemps. "Le père de famille rentre tôt à la maison et la femme est heureuse."

A la question de savoir s'il y aurait de nouvelles élections, le général Pinochet a répondu en hochant négativement la tête. Mais, a-t-il ajouté, s'il y a des combats, il pourrait y avoir de nouvelles morts.

Une centaine de personnes, pense-t-on, ont été passées par les armes après avoir été condamnées par des tribunaux militaires, au cours des quatre mois qui ont suivi le putsch de septembre dernier. Aucune nouvelle exécution n'a été annoncée depuis janvier et quatre condamnations à mort, prononcées par un tribunal de l'Armée de l'Air, le 30 juillet, ont été commuées en prison à vie.

Interrogé sur les informations de source étrangère faisant état de tortures pratiquées par des militaires et des policiers, le général Pinochet a déclaré que les tortionnaires seraient punis. Il a dit qu'un capitaine et un lieutenant avaient été exclus de l'armée, pour abus de pouvoir, qu'un autre capitaine avait été incarcéré et qu'il y a 20 ou 30 autres cas de punitions sévères.

Le général Pinochet a également déclaré que les procès de personnalités du gouvernement Allende continueraient. Quelque 2.000 personnes, arrêtées après le putsch, sont encore détenues en attendant l'instruction de leur dossier, a-t-il dit.

L'OCAM décide de se dépolitiser pour servir la solidarité économique

PARIS (AFP) — L'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM) a décidé de se "dépolitiser" pour devenir un "véritable instrument de solidarité et de coopération économique, culturelle et sociale", c'est-à-dire un organisme "purement économique" chargé de développer la "coopération" entre les Etats membres, au nombre de dix pour le moment. Ces derniers souhaitent d'ailleurs agrandir l'audience de l'organisation commune puisqu'une mission composée des présidents de certains pays membres va se rendre auprès des chefs des six Etats (Mauritanie, Zaïre, Congo, Cameroun, Tchad et Madagascar) qui l'ont quittée afin de les inciter à revenir dans "L'OCAM nouvelle formule".

Il semble en fait que l'OCAM ait été "sauvée" à Bangui où la conférence au sommet, qui s'est achevée lundi soir, a choisi la "survie" et non la dissolution, comme on pouvait le craindre. On note que "les problèmes politiques seront désormais du ressort de l'Organisation de l'unité africaine" — laquelle regroupe tous les Etats indépendants du continent aussi bien les Anglophones et les Arabes que les Francophones, et bientôt les anciens territoires portugais. Il est envisagé également de changer le nom de l'OCAM, après avoir recueilli l'avis des membres "démisionnaires", qui avaient expliqué

Armes soviétiques à Damas et exercice de mobilisation en Israël

Raid naval israélien au Liban-Sud

(par AFP et AP) — Des navires de guerre israéliens ont bombardé hier après-midi un bâtiment du village libanais de Rachideh qui servait de quartier général aux fedayine, a déclaré hier soir le porte-parole militaire israélien.

Il a ajouté que le bâtiment avait été détruit et que tous les navires israéliens avaient regagné leur port d'attache sans dommages.

Il a précisé également que le bateau palestinien coulé vendredi dernier alors qu'il faisait route vers Israël pour une opération était parti de ce secteur sud-libanais.

L'agence palestinienne Wafa quant à elle précise qu'une personne a été tuée et quatre autres ont été blessées au camp de réfugiés palestiniens de Rachideh à la suite du raid naval israélien.

Une vedette israélienne a été touchée et plusieurs habitations du camp ont été endommagées, ajoute l'agence.

Selon Wafa, le bombardement du camp, commencé à 18h00 locales, a duré une trentaine de minutes. Il a été entrepris par quatre vedettes israéliennes.

Depuis le mois de mai, c'est le deuxième raid naval israélien contre ce camp situé dans la banlieue de Tyr, à une soixantaine de km de Beyrouth.

Pendant ce temps, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger s'efforce de réduire la fièvre belliqueuse entre Israël et la Syrie et qui risque de compromettre la prochaine étape du règlement du conflit du Moyen-Orient, dit-on à Washington. Une source proche de M. Kissinger a fait état des préoccupations du gouvernement américain devant les signes récents d'une nervosité accrue dans la région, notamment l'arrivée d'importantes fournitures militaires soviétiques en Syrie et l'annonce d'exercices de mobilisation en Israël.

"De tels développements alimentent les soupçons mutuels et vont à l'encontre du processus de règlement négocié", a dit ce haut fonctionnaire du département d'Etat. "C'est ce que nous cherchons à éviter."

La montée de fièvre au Moyen-Orient, dont il est significatif que l'agence d'information officielle soviétique Tass se

soit déjà fait l'écho, survient au moment où M. Kissinger discute avec M. Ismaïl Fahmi, ministre des Affaires étrangères d'Egypte. La presse américaine rapporte largement que les conversations sur le Moyen-Orient sont maintenant engagées dans la direction d'un premier accord de désengagement entre Israël et la Jordanie comparable à ceux qui ont déjà été conclus avec l'Egypte et la Syrie.

"Rien n'a encore été décidé et les conversations préliminaires vont se poursuivre encore pendant plusieurs semaines", a dit le haut fonctionnaire, en rappelant que le roi Hussein de Jordanie confèrera à la fin de la semaine avec le président Gerald Ford et M. Kissinger.

Mais le Washington Post écrit dans un éditorial que la prochaine étape des négociations sera la recherche d'une formule de retrait partiel des forces israéliennes dans la vallée du Jourdain. Israël abandonnerait une bande de territoire occupé, y compris la ville de Jéricho, à l'administration jordanienne tout en conservant provisoirement quelques postes de sécurité sur le fleuve.

Une telle formule de compromis est encore loin d'être acceptée par le gouvernement israélien et elle laisse entier le problème de la résistance palestinienne qui n'est pas disposée à voir la rive occidentale du Jourdain revenir sous l'administration du roi Hussein.

En même temps, Kissinger est obligé de rassurer les uns et les autres sur la permanence de la politique des Etats-Unis après le départ du président Nixon.

Les Israéliens et les Arabes ont manifesté leurs inquiétudes sur les intentions du président Ford. "Il n'y a évidemment pas de changement dans notre politique au Moyen Orient, dit-on au département d'Etat, mais il suffit que les pays de la région aient l'impression qu'il va y en avoir pour que la négociation devienne encore plus compliquée."

Quant à la conférence arabe au sommet, destinée à dégager une attitude commune en vue de la reprise de la conférence de Genève sur le Proche-Orient, elle se tiendra à Rabat, au cours de la dernière semaine d'octobre. En fait, le sommet aurait dû se réunir le 3 septembre et son report signifie que la conférence de Genève ne pourra pas siéger avant au moins la mi-novembre.

Le Maroc est devenu le 11ème pays à accepter le report demandé par l'Egypte afin de lui permettre de procéder à une première harmonisation des points de vue de la Syrie, de la Jordanie et de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP).

Au demeurant, si l'arrivée à la Maison-Blanche de M. Gerald Ford a suscité des inquiétudes dans le monde arabe, elle n'a pas pour autant rassuré Israël quant à l'avenir de ses relations avec les Etats-Unis.

Les Israéliens estiment, certes, qu'il est bon d'avoir, à la Maison-Blanche, un homme dont l'amitié envers Israël ne saurait être mise en doute et qui, parce qu'il se présentera en 1976 aux élections présidentielles, devra mieux tenir compte des sentiments de son électeur que ne l'aurait fait M. Nixon. De même, le président Ford travaillera probablement en coopération plus étroite avec le Congrès, traditionnellement davantage pro-israélien que l'administration. Mais d'autres aspects sont moins positifs:

— Justement arce qu'il avait fait, alors qu'il était membre du Congrès, des déclarations nettement pro-israéliennes, le président Ford pourrait être tenté maintenant, sous l'influence de M. Kissinger, de pencher quelque peu dans le sens contraire, afin de convaincre les Arabes que tout comme M. Nixon il est décidé à suivre une "politique d'équilibre".

— L'influence de M. Kissinger, devenu pratiquement "président pour les Affaires étrangères" des Etats-Unis, ne fera que grandir sous l'administration Ford, sans que le nouveau président, novice en affaires étrangères, joue le rôle de frein qu'assuma M. Nixon à maintes reprises:

— On s'inquiète également en Israël de la lenteur des américains à réaliser leurs promesses d'une aide militaire et économique massive et à long terme, qui semblait promise par le communiqué conjoint publié à l'issue de la visite du président Nixon à Jérusalem. Le programme de lutte énergétique contre l'inflation exposé par le président Ford pourrait rendre plus difficile encore la réalisation de ces promesses, craint-on en Israël.

Or, selon le "Davar", M. Yigal Allon aurait dit à M. Kissinger, lors de leur dernier entretien: "Nous n'irons pas à Genève, si vos promesses d'aide militaire et économique renforcée ne sont pas tenues". Ce à quoi M. Kissinger aurait répondu: "Ce n'est pas pour nous faire plaisir que vous allez à Genève".

De tels échanges de propos aigres-doux ne sont pas rares dans le dialogue israélo-américain. Et tout laisse croire qu'ils pourraient se multiplier, au moment où les vrais problèmes, plus difficiles à régler que ceux du désengagement, vont être abordés.

L'ancien premier ministre, Mme Golda Meir, parlant lundi au cours d'un déjeuner offert en son honneur à Jérusalem, par la commission des Affaires étrangères et de sécurité de la Knesseth, a d'ailleurs déclaré: "Depuis quatre ans, grâce à la position énergique adoptée par Israël, les Etats-Unis ne parlaient plus du plan Rogers. Mais dernièrement, des dirigeants américains ont ressuscité certaines idées de ce plan. Nous devons donc être vigilants".

Nul doute que cette mise en garde de la vieille dame, qui fut plus que tout autre le symbole des bonnes relations entre Jérusalem et Washington, sera entendue par le nouveau gouvernement.

Cap-Vert n'est plus un obstacle

NATIONS UNIES (AFP) — Le nouveau représentant du Portugal à l'ONU, M. Jose da Veija Simao, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que le statut des îles du Cap Vert ne représentait pas un obstacle d'importance à la conclusion des négociations qui se poursuivent actuellement entre le gouvernement de Lisbonne et les représentants du PAIGC (Parti de l'indépendance pour la Guinée et le Cap Vert) et que le Portugal accorderait "très prochainement" sa reconnaissance de jure à la Guinée-Bissau.

En même temps, en réponse à des questions, M. da Veija Simao a souligné que la population des îles du Cap Vert devait être libre de déterminer son avenir.

Le PAIGC, en tant que parti politique, pourra librement exposer son point de vue aux habitants de l'archipel. L'ambassadeur portugais a ajouté que son gouvernement accepterait la coopération en cette matière du comité de décolonisation de l'ONU et que la solution qui serait arrêtée le serait en accord avec le PAIGC.

Prié de préciser les modalités d'un retrait des forces armées portugaises de Guinée-Bissau, évaluées à environ 20.000 hommes, l'ambassadeur a déclaré que Lisbonne souhaiterait les retirer le plus tôt possible, mais des accords étaient en discussion avec le PAIGC pour laisser sur place des médecins, des enseignants, qui sont souvent des femmes d'officiers, et des ingénieurs chargés de la construction de routes. En outre, Lisbonne pense maintenir et même accroître son cinquième plan de développement de la Guinée.

Interrogé sur l'attitude du nouveau gouvernement portugais à l'égard des sanctions obligatoires décrétées par le Conseil de sécurité contre la Rhodésie, M. da Veija Simao a répondu que la question était à l'étude mais que des mesures trop radicales constitueraient de véritables sanctions économiques contre la population du Mozambique.

En ce qui concerne l'avenir de Timor, l'ambassadeur a souligné le principe d'autodétermination, indiquant qu'il y avait trois possibilités: certains liens avec le Portugal, l'indépendance ou l'intégration à l'Indonésie. La question de Macao, a-t-il ajouté, en réponse à une question, "a été réglée entre le Portugal et la république populaire de Chine".

Enfin, à un journaliste lui demandant de se prononcer sur une "fédération lusitanienne", l'ambassadeur portugais a répondu que son gouvernement serait en faveur d'une telle entité, mais que c'était aux populations des territoires concernés à se prononcer.

Mendoza sous contrôle gouvernemental

Buenos Aires lance l'ultime manche contre les guérilleros

BUENOS AIRES (par l'AFP) — La province argentine de Mendoza a été placée hier sous le contrôle direct du gouvernement central.

En effet, le Parlement a décidé que le secrétaire d'Etat au Commerce, M. Antonio Francisco Cafiero, administrerait cette province et remplirait les fonctions du gouverneur péroniste de gauche Alberto Martinez Baca. L'action de ce dernier avait été vivement critiquée par les milieux orthodoxes du mouvement justicialiste.

En outre, d'importants contingents de la police fédérale argentine ont été envoyés hier dans diverses provinces du pays pour tenter de mettre un terme à l'escalade terroriste. Des brigades de

choc anti-guérillas, des artificiers, des unités de chiens policiers sont partis de la capitale pour Cordoba, Santa Fe, Tucuman, Catamarca et Mendoza. Plus de mille policiers ont déjà été dépêchés dans les provinces du nord, jusqu'à la frontière bolivienne, pour porter "un coup final" aux activités des groupes terroristes.

La bataille la plus violente, entre les forces anti-guérilla et les extrémistes argentins, s'est déroulée lundi à Piedra Blanca, à 12 km au nord-est de Catamarca. Les extrémistes, indique-t-on de source officielle, ont eu 21 morts et 16 blessés et prisonniers. Les forces de police ont pour leur part eu six morts et un nombre de blessés qui n'a pas été précisé. Les extrémistes auxquels la police

L'armée éthiopienne arrête le plus proche collaborateur du négus

ADDIS ABEBA (AFP) — Le Blatta Admassu Retta, grand chambellan et collaborateur le plus proche de l'empereur Haïlé Sélassié, recherché par l'armée depuis plusieurs jours, a été arrêté hier, selon un communiqué du Comité de coordination militaire.

Le confident de l'empereur, responsable de la gestion de la fortune d'Haïlé Sélassié, était très malade et a été conduit sous bonne escorte dans un hôpital d'Addis-Abeba, où il est placé sous surveillance militaire. Un porte-parole du Comité militaire a rappelé à la radio que tous les biens d'Admassu Retta avaient été confisqués, en raison du refus de l'intéressé de se rendre volontairement aux Forces armées avant l'ultimatum qui lui avait été adressé la semaine dernière.

Cette arrestation, de l'avis général, porte un coup très dur à l'empereur lui-même qui, depuis plusieurs jours, ne quitte plus son palais que pour se rendre à la messe. Selon des témoignages dignes de foi, le souverain est profondément affecté par l'évolution de la situation et les attaques de plus en plus précises lancées contre le palais impérial, qui "ne peut être le refuge des criminels et des ennemis de l'Etat", comme l'affirme maintenant quotidiennement la radio éthiopienne.

Bien qu'il ne soit pas question d'une action menée contre l'empereur lui-même, force est de constater que vis-à-vis de l'opinion publique, le souverain a désormais perdu la face, ce qui est très important dans le contexte éthiopien. On apprend également que, par mesure d'humiliation, tous les prisonniers de marque détenus par les militaires, soit plus de 40 maintenant, ont eu le crâne rasé sur l'ordre du Comité. De bonne source, on précise également que quatre ministres — Education nationale, Mines, Cour impériale et Développement communautaire — du gouvernement Michael Imru, formé il y a à peine deux semaines, sont menacés d'arrestation.

En outre, quelques milliers d'anciens combattants du Congo ont une nouvelle fois manifesté leur mécontentement hier matin, dans les rues d'Addis-Abeba. Ces anciens combattants appartiennent pour la plupart au contingent de 18.000 hommes qui avait été envoyé par les Nations unies au Congo, lors des troubles qui suivirent l'indépendance. Ils réclament l'argent qui aurait dû leur être versé en paiement des services rendus sous la bannière des Nations unies.

ANGLAIS-ESPAGNOL ALLEMAND
COURS DE CONVERSATION

OFFRE SPÉCIALE \$149 VALABLE CETTE SEMAINE SEULEMENT

DÉBUT DES COURS: AUTOMNE '74

LPS Étage F. Place Bonaventure 878-2821

Reconnue par le Ministère de l'Éducation Permis no 749766 (Culture personnelle)

ENFIN UN CODE CIVIL EN FORMAT DE POCHE

ÉDITION INTÉGRALE, BILINGUE, BROCHÉ 1974

\$7.95

COLLECTION: CODES ET RECUEILS PRATIQUES

CODE CIVIL QUÉBEC CIVIL CODE 1974

Édition préparée sous la direction de Yvon Renaud et Jean-Louis Boudouin

professeurs à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

GUÉRIN ÉDITEUR

4440, rue ST-DENIS MONTRÉAL H2J 2L3 — TÉL.: 843-6241

VITE... VITE...

LOTTO

QUANTITÉ LIMITÉE D'AOÛT

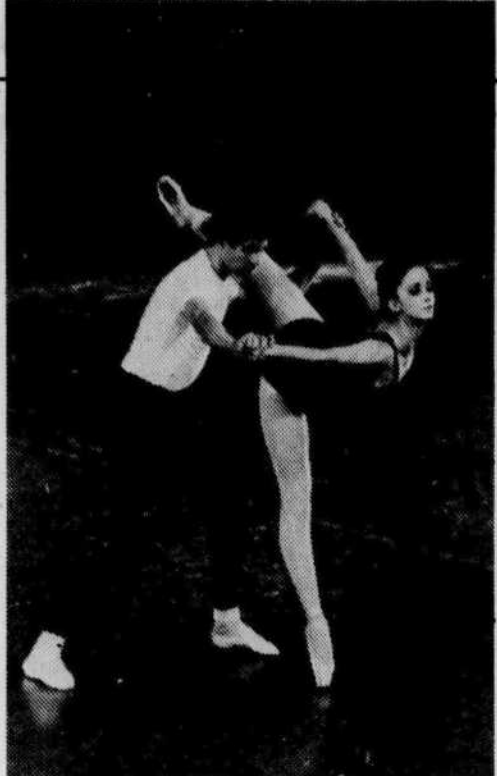
\$1,000,000 EN PRIX 3,100 GAGNANTS

TIRAGE: 23 AOÛT

danse

Peut-on apprendre la critique?

par René Picard



Kay Mazza et Frank Ohman du New York City Ballet à Saragota.

C'est en pleine immersion dans le monde de la danse américaine d'aujourd'hui que j'ai choisi de vivre une période de trois semaines en juillet dernier. Ou? Au Connecticut College American Dance Festival à New London, Connecticut. Est-ce un nouveau festival de danse? Pas vraiment. Mais ça m'a plu et énormément intéressé.

Simultanément à ce festival de danse, il existe, entre autres, au Connecticut College, depuis 1970, un "Dance Critics Conference". En effet, des critiques de danse, au nombre de 10, apprennent, ou encore mieux s'exposent à la danse, découvrant comment la regarder. "Ils cherchent à atteindre à une nouvelle pureté du nerf optique".

Mais d'abord qu'est-ce que ce "American Dance Festival"? En fait, cet été 1974 en marquait le 27^{ème} anniversaire d'existence. Il trouve son origine dans l'initiative de deux Américains, Martha Hill de l'Université de New York et Josephine Shelly de l'Université de Columbia. Des 1934, ces dernières avaient décidé d'organiser des sessions de danse moderne (vraiment moderne) au Bennington College. Les gens impliqués: Martha Graham, Doris Humphrey, Charles Weidman, Hanya Holm, etc... Grâce à des personnalités aussi riches et aussi fortes, l'expérience avait toutes les chances de se développer et de porter fruit. Cependant, ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que l'expérience du Bennington College sera reprise, cette fois à New London au Campus du Connecticut College, et ceci toujours dû à la volonté de Martha Hill, conjuguée cette fois-ci, à celle de Rosemary Park, présidente du "College".

L'histoire de ces étés successifs, jusqu'en 1974, est captivante. Elle a impliqué des noms importants de chorégraphes, danseurs et artistes américains des dernières générations. D'une part, le campus du Connecticut College se peuple chaque été de jeunes danseurs, surtout américains, bien que, cette année, on en retrouvait au moins trois du Canada. Différents cours y sont donnés, quelques-uns au niveau débutant mais la plupart au niveau intermédiaire avancé.

D'autre part, sur le même campus le festival de danse réunit successivement des artistes ou des compagnies qui y présentent leurs dernières recherches ou créations. A ces compagnies de danse s'ajoutaient cette année des compagnies de théâtre expérimental. Dans ce contexte privilégié il était intéressant de constater jusqu'à quel point une certaine faction du monde de la danse tente de se rapprocher du théâtre et vice versa.

Regardons de plus près les participants de cette année:

En danse: Meridith Monk, The House, Daniel Nagrin, Chuck Davis Dance Company, Ritha Devi, Louis Falco Dance Company, Laura Dean and Company, Thisha Brown and Company, Alwin Nikolais, Nancy Meehan Dance Company, Jennifer Muller et des amis, Manuel Alum Dance Company, Bella Lewitzky Dance Company, Pilobolus Dance Theater, Nora Guthrie et Ted Rotante et The Multigravitational Experiment Group, en théâtre: Section Ten, The Manhattan Project-Mabou Mines

et Ridiculous Theater; enfin en musique: The Saint-Paul Chamber Orchestra.

Ajoutons à tout cela quelques spectacles de chorégraphes débutants ou de classes de danseurs et nous avons là de quoi satisfaire les appétits les plus gourmands et les goûts en danse les plus divers. Pour le groupe du "Dance Critics Conference" dont je faisais partie le choix de spectacles ne s'arrêtait pas là. Des visites à l'American Ballet Theater à New York, au Jacob's Pillow à Lee, et au New York City Ballet à Saragota ajoutaient une nouvelle dimension, celle du ballet, à ce monde de danse moderne qui s'exprimait à New London. Des classes de mouvements, des cours portant sur certaines périodes de l'histoire de la danse ou sur certains styles, donnés par des conférenciers de premier ordre, des exercices d'observation, des rédactions de critiques de spectacle et leur discussion en commun, des rencontres avec des chorégraphes résumant ce à quoi étaient occupées les journées. Le reste du temps se passait aux spectacles.

Connaître ses propres goûts, pour s'en mieux méfier, distinguer les qualités de mouvements auxquels on réagit spontanément ou ceux qui nous laissent froid, tenter de saisir ce qui se passe vraiment sur scène et non ce qu'on croit y voir, capter le mouvement et le traduire en mots, apprendre à regarder, quoi; voilà autant de buts que la "Conférence" fixe à ses participants.

Pour sa réalisation, un tel programme exige des ressources intellectuelles considérables. Cette année le "Dance Critics Conference" a réuni, à cet effet, plusieurs personnes compétentes du monde de la critique, qu'il s'agisse de Deborah Jowitz du Village Voice, de Marcia Siegel, d'Anna Kisselgoff du New York Times ou encore de Nancy Goldner, spécialiste de Balanchine, William Little du Toronto Star, Jack Anderson de Ballet Review et Eric Aschgreen, spécialiste de style Bournonville.

Devait-on alors critiquer de danse en trois semaines? Un programme tel que celui offert par le Connecticut College stimule, aide et développe le critique qui l'est déjà. Il ne le fait pas. Au départ la critique de danse est un métier, sinon un art, qui implique une longue réflexion personnelle sur le phénomène de la création artistique et une certaine conscience de pouvoir l'enrichir en le rendant accessible au plus grand nombre. En fait, je crois qu'aujourd'hui le critique s'adresse à deux catégories de lecteurs: ceux qui comprennent mal l'évolution de la recherche artistique et cherchent ailleurs des éléments de réponses et ceux qui s'en remettent aux autres pour obtenir de l'information le temps leur manquant souvent pour pouvoir l'élaborer eux-mêmes.

Le critique de danse répondant à un besoin personnel s'intéresse de plus près à une forme d'art, y consacre temps et énergie afin de la mieux cerner et pénétrer, pour enfin souligner ce qui s'y trouve d'essentiel. Cette idée était déjà mienne avant mon départ, elle l'est encore à mon retour. En fait, je rentre d'un examen de la vue.

par Jean Basile

télévision

Attitude inadmissible de Radio-Canada

● A propos de politique internationale.

Les dernières semaines ont été particulièrement chargées en événements d'importance internationale. Le scandale du Watergate et la démission de Nixon sont en première place. La "révolution" à Chypre et la transformation du régime grec ne sont pas loin derrière. De même, les événements portugais, la modification de la philosophie politique dans la France de Giscard d'Estaing, la recrudescence de la guerre en Indochine, les éclats sourds et continus qui nous proviennent du Moyen-Orient, etc...

Que fait le service des Affaires publiques de Radio-Canada, section télévision, pour nous informer sérieusement et complètement de tout cela? Je me suis souvent posé la question devant les carences sporadiques d'une telle information sur nos ondes-télévision. Mais je me suis senti véritablement frustré, lundi, jour où le nouveau président des EU dressait le premier portrait de sa politique à venir devant le Congrès.

Naturellement, les trois grandes chaînes américaines étaient là en direct. Ce n'est que naturel. Le canal 6, canadien, était là, lui aussi en direct. Mais le canal 2 n'a pas songé à déplacer ce remarquable feuilleton qu'est "Les Faucheurs de marguerites" pour nous faire profiter aussi d'une émission spéciale en direct.

Je crois comprendre ce que l'on se dit à Radio-Canada. Ceux qui ont intérêt peuvent toujours se brancher sur le canal 6. D'ailleurs, le discours est en anglais. Enfin, la politique étrangère est un privilège fédéral, de telle sorte que le canal 2 n'a guère à faire d'efforts dans ce domaine: le canal 2 étant, qui ne le sait, chargé de représenter la réalité québécoise.

En fait, il semble bien que, durant la semaine qui a vu la démission de l'homme le plus puissant du monde, la réalité québécoise pour le canal 2, c'était les Jeux de Valleyfield!

Une telle attitude devant les événements internationaux est fondamentalement inadmissible. Les Québécois, fussent-ils de langue française, ont le droit d'être tenus au courant de tout ce qui se passe dans le monde. Non seulement, ils doivent être tenus au courant, mais encore on doit voir le reflet de leurs réactions particulières sur le petit écran. Les commentateurs des analystes canadiens-anglais, au canal 6, différaient notablement de ceux de leurs confrères américains. On y parla, en particulier, de la modification des rapports USA-Canada avec l'accès au pouvoir exécutif du président Ford. Le Québec aurait, sans doute, trouvé des commentaires particuliers à émettre.

Idem pour les sessions, si intéressantes, de la commission sénatoriale Rodino qui sont passées à l'as sur l'écran du canal 2, à part les commentaires de poisson mort de "notre correspondant Washington".

Idem pour les affaires de Chypre. Sans doute, le service des informations a bien fait son travail, et on l'a vu souvent lors des informations de 23h30. Mais ce n'est pas assez pour comprendre un problème complexe. Là encore une solide émission spéciale, aux explications de fond et commentaire, aurait été la bienvenue.

L'anti-américanisme latent du canal 2, s'il peut se justifier en tant qu'opinion chez certains, n'a aucune raison d'être quand il s'agit d'informer les Québécois. L'anti-fédéralisme non plus. Il s'agit avant tout de maintenir toute une nation dans les grands mouvements qui agitent le monde en ce moment. Ce n'est pas pour rien que la plupart des Grands qui nous gouvernent, que ce soit Nixon, Ford, Mao, Brejnev, etc., attachent une importance majeure à leur politique étrangère. McLuhan a raison: le monde est devenu un Village. Quand la télévision nous apporte des nouvelles internationales, elle ne fait que diffuser ce qui vient d'arriver au magasin du coin. Etant adulte, le Québec doit vivre ces événements de plein pied.

D'une façon beaucoup plus générale, j'aimerais soulever deux points qui me paraissent intéressants à discuter.

Le premier consiste à remettre carrément en question la formule dite "objective", qui est la nôtre, quand il s'agit de transmettre des informations. Je me demande si cette formule n'a pas vécu. Il manque, peut-être, aux informations de Radio-Canada, comme à celles du canal 10 d'ailleurs, une ou deux personnalités capables, ainsi que le fait John Chancellor sur la chaîne NBC, d'entraîner derrière lui toute une série d'harmoniques qui donnent à l'actualité sa pleine profondeur événementielle et historique, sans aucunement tomber dans la partisanerie.

La seconde est de signaler une carence. Par le biais du câble, nous sommes en mesure, contre la modeste somme de 14 dollars par mois, de nous brancher sur les trois grandes chaînes américaines. Je ne vois pas pourquoi, puisque le Québec est de langue française, il ne serait pas possible de passer un accord pour que nous puissions recevoir par les mêmes canaux un poste français de France. A cause des distances, cela coûterait cher, sans doute. Mais le jeu en vaudrait certainement la chandelle.

télévision

CBFT 2

10.10	Ouverture et horaire	10.10	En mouvement
10.15	La source verte	10.30	L'univers de Sylvie
10.45	Personnalité féminine	11.00	Les Grand-mères
11.00	Woobinda	11.20	Un enfant parmi tant d'autres
11.30	Oh! la! la!	11.40	Téléjournal
11.50	Le mime Marcel Marceau	12.00	Cinéma
12.30	Allo grenouille	13.00	Le mime Marcel Marceau
13.00	Les aventures célèbres de M. Magoo	13.30	Les atomistes
14.00	Le francophonisme	14.30	Actualités 24
15.00	Festival international de la jeunesse	15.30	Baseball
16.00	Expos vs Braves	16.30	Les musulmans du nord
17.00	Les nouvelles du monde	17.30	Téléjournal
18.00	Nouvelles du sport	18.30	Les championnats du monde
19.00	Festival international de jazz de Montréal	19.30	Cinéma
20.00	"Roger la honte" (melodrame)	20.30	Le grand fidèle (Fr. comédie)
21.00	Le 10 vous informe	21.30	Le 10 vous informe

CFTM 10

9.35	Horaires bienvenue	10.10	Bonjour Montréal
10.30	Pour vous mesdames	10.45	Les tannants
11.00	Personnalités	11.30	Au jour le jour
12.00	Cinéma-mercredi	12.30	Le grand fidèle (Fr. comédie)
13.00	Patofille	13.30	Aventures
14.00	Rapt au deuxième bureau (espionnage, Fr. 58)	14.30	Pierre Jean Jetté
15.00	Le 10 vous informe	15.30	Le ranch à Willie
16.00	Les grandes productions: "Belle et le cavalier" (comédie)	16.30	Pierre Jean Jetté
17.00	Vrai ou faux	17.30	Les nouvelles TVA
18.00	La couleur du temps	18.30	Sans pantoufles
19.00	Le 10 vous informe	19.30	Le 10 vous informe

CBMT 6

9.35	Standby six	10.10	Mon ami
10.30	Friendly Giant	10.45	Les tannants
11.00	Sesame Street	11.30	Elwood Glowers
12.00	Elwood Glowers	12.30	Family court
13.00	Juliette and friends	13.30	The Lucy Show
14.00	From Edmonton	14.30	The Edge of night
15.00	Forest Rangers	15.30	Odyssey
16.00	Skipper, and company	16.30	That girl

● Quelques remarques
Ce soir, à "Pierre, Jean Jetté", Alain Stanke et Gilles Latulippe recevront Solange Chaput-Rolland, Gilles Deschênes, Jean Pellerin et Tim Cray. Jeudi, MM. Racicot, Lagace, Vachon et St-Arnaud comparant les anciens moyens de transports en commun avec les

● L'occasion de 1975 qui est l'Année de la femme, R.C. mettra à l'affiche une super-

production féminine mensuelle, et ce dès le mois de janvier 1975.

● Reprise de "Téléchrome" au canal 2, dès le 31 août à 11h. "La Soirée du hockey" commencera le 9 octobre, alors que les Kings de Los Angeles rencontreront les Canadiens au Forum de Montréal.

● Ce soir, au canal 2, la première diffusion consacrée à la Superfrancofête de Québec, de 19h00 à 19h30.

cinéma

ANJOU:	7617 boul. des Galeries d'Anjou 353-2960 "Les choses de l'amour" 9.40
ARLEQUIN:	1004 St-Catherine E. 289-2943 "Lawrence d'Arabie" 12.55, 4.30, 8.05
ATWATER:	1100 St-Catherine E. 525-1246 "The sting" 12.30, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30
ATWATER II:	Niveau métro Alexis Nihon 935-3310 "Fogata" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.25
AVENUE:	1224 ave. Greene Westmount 937-2747 "Herbie rides again" 12.30, 2.15, 4.40, 6.45, 7.30, 9.10

CFCF 12

5.37	Sign-on	5.37	Sign-on
6.00	University of the air	6.00	University of the air
6.30	Hercules	6.30	Hercules
7.00	Canada A.M.	7.00	Canada A.M.
7.30	Romper Room	7.30	Romper Room
8.00	Yoga	8.00	Yoga
9.30	The community	9.30	The community
10.00	Eye Bet	10.00	Eye Bet
10.30	The Art of Cooking	10.30	The Art of Cooking
11.00	Hercules	11.00	Hercules
11.30	Magic Tom's Road Show	11.30	Magic Tom's Road Show
12.00	The Dick Van Dyke Show	12.00	The Dick Van Dyke Show
12.30	Plasma Theatre	12.30	Plasma Theatre
1.00	The story of ruth" (drame)	1.00	The story of ruth" (drame)
1.30	Somerset	1.30	Somerset
1.40	Another world	1.40	Another world
1.50	Anything you can do	1.50	Anything you can do
2.00	Play Cards	2.00	Play Cards
2.30	Truth or Consequences	2.30	Truth or Consequences
2.40	The New Beat the Clock	2.40	The New Beat the Clock
2.50	McGowan and Co	2.50	McGowan and Co
3.00	Headline Hunters	3.00	Headline Hunters
3.10	The National Geographic Society special	3.10	The National Geographic Society special
3.20	Wednesday night movie	3.20	Wednesday night movie
3.30	"Not now darling" 1.00, 4.25, 6.05, 8.05, 9.25	3.30	"Not now darling" 1.00, 4.25, 6.05, 8.05, 9.25
3.40	CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Mon nom est personne" 7.20, 9.30	3.40	CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Mon nom est personne" 7.20, 9.30
3.50	DAUPHIN: 2296 Beaubien 721-6060 "Les valseuses" 7.20, 9.30 (Salle)	3.50	DAUPHIN: 2296 Beaubien 721-6060 "Les valseuses" 7.20, 9.30 (Salle)
4.00	ELECTRA: 114 St-Catherine E. 328-9177 "Rapport sur des infirmes" 12.15, 3.30	4.00	ELECTRA: 114 St-Catherine E. 328-9177 "Rapport sur des infirmes" 12.15, 3.30

théâtre

CASANOUS:	(Association Espagnole) 485 Sherbrooke O. 524-6000 Relâche pour 1974
CENTRE D'ESSAI:	De l'U. de M. 2332 Édouard Montpetit, 6e étage "Voy-moi bébé" du réalisateur tout court) entrée libre 2000
L'ESCALE:	St-Marc sur Richelieu, 584-2226 "Moussolines" Adaptation d'Eric Kane, 2030
LA FENÊTRE:	(Ancienne Lorette), 1500 rue de la Fenêtre 872-1424 "Seuls les tilleuls meurent" de N. Andes 2100
LE PIGEON:	North-Hall, 842-2191 "Sur le matelas" M. Gagneux 2030
RIDICULE-VERT:	4664 St-Denis 844-1793 "La Sagouine" d'Antoine Maillet, 20h
STUDIO THÉÂTRE:	1155 Côte Morel, St-Hubert 863-1778 "Pépée" de P.E. Victor 2030
THÉÂTRE DE L'ATELIER:	Parc Jacques Cartier, Sherbrooke 563-1778 "Pépée" de P.E. Victor 2030
THÉÂTRE DES MARGUERITES:	Avenue Jean XXIII, Trois-Rivières O. 377-3223 "Quand épousez-vous ma femme" de J.B. Luc, 21h
THÉÂTRE DE MARJOLAINE:	(Eastman) 297-2862 "Le testament" de Regnard, 21h
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE:	St-Catherine O. 861-0563 "Théâtre en folie" 21h
THÉÂTRE DES PHAÏRES:	Notre-Dame des Prairies (Joliette) 756-1561 "Deux et deux font sexe" de R. Harris et L. Duro, 21h
THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE:	(De Ste-Hélène) 526-0821 Relâche
THÉÂTRE SUN VALLEY:	(Val Morin) 229-3511 "L'orque l'enfant parait" d'André Roussin, 21h

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRED-PELLETIER:	Relâche
THÉÂTRE MAISONNEUVE:	Relâche
THÉÂTRE PORT-ROYAL:	Relâche

"L'illustré" renoue avec la tradition des "comics"

par Pierre Vallières

Autrefois, on ne parlait pas de "bandes dessinées" mais, plus simplement, de "comics". Ces "comics" n'avaient rien d'intellectuel ni de sophistiqué. Ils étaient à la portée de tout le monde. Enfants et adolescents, nous en accumulions des tas. Mandrake, Tarzan, Zorro, Fantomas, Frankenstein, Buffalo Bill, etc. envahissaient nos songes, nos jeux, nos exploits, les "comics" nous servaient aussi de monnaie d'échange entre copains, au même titre que les billes.

À l'époque, un magazine de "comics" se vendait au maximum dix cents. Leurs auteurs étaient d'illustres inconnus mais leur influence dépassait, et de loin, celle des dessinateurs d'aujourd'hui, plus artistes mais moins concrets (en général).

Puis le cinéma et la télévision ont relégué les "comics" au rang des choses usées. Du côté francophone, Tintin et Astérix, sous une forme différente, s'imposent comme "bandes dessinées". Les "comics" étaient morts, les "bandes dessinées" se présentaient comme des "produits finis" et de qualité.

À Québec, la révolution tranquille privilégia les bandes dessinées belges et françaises au détriment des américaines. Des dessinateurs québécois puisèrent surtout en Europe le goût de la bande dessinée artistique. Mais d'autres refusèrent d'oublier leur appartenance nord-américaine, sans pour autant nier la valeur des productions illustrées françaises ou belges. Leur effort est tombé à un moment où, au Québec, les jeunes ont perdu l'habitude et le goût des "comics", ne cultivant plus d'intérêt que pour les prouesses des grands sports organisés. Les Expos et les Canadiens ont en effet remplacé les héros du western et ceux des romans-fleuve d'horreur britanniques. "Le bon, la brute et le truand" sont aujourd'hui des joueurs de hockey.

Dans ce contexte de vedettes sportives, commerciales et peu romanesques, qu'est-ce qui peut bien pousser de jeunes Québécois à faire aujourd'hui des "comics" ou des bandes dessinées? Hier naissait "L'Ecran". Et maintenant voilà sur le marché, après BD et bien d'autres, "L'Illustré". "L'Illustré", c'est le magazine du Capitaine Kébec. C'est aussi l'aboutissement du chemin parcouru par une dizaine de dessinateurs québécois depuis l'expérience de BD. Animé principalement par Pierre Fournier, Jacques Hurtubise, Gilles Desjardins, Real Godbout et Alain Glomo, le magazine "L'Illustré" veut renouer avec la tradition des "comics" accessibles à tout le monde. Moins abstrait que "L'Ecran", "L'Illustré" n'hésite pas à joindre le photo-roman à la bande dessinée. Quant aux

"comics" eux-mêmes, ils sont réalisés avec le souci du contact direct avec le lecteur.

Les références à l'actualité ne manquent pas, mais ne sont pas essentielles à la compréhension, par exemple, des "Aventures du pollueur nocturne" de Réal Godbout. Ceux qui connaissent "Capitaine Kébec" et "Le Sombre Vilain" retrouveront avec "L'Illustré" le même parti-pris de satire directe et de folie "populaire" auxquelles tout-un-chacun peut s'associer sans avoir besoin, au préalable, d'une culture intellectuelle ou artistique.

Le premier numéro de "L'Illustré", mis en vente la semaine dernière, porte le numéro huit. Huit, parce que, nous explique Jacques Hurtubise, "l'équipe a déjà réalisé l'équivalent de sept autres numéros du même genre." Et puis, ajoutait-il, "parce que nous avons hâte de célébrer notre dixième numéro par un gala".

Ce premier "numéro huit" de

"L'Illustré" n'est pas parfait. Hurtubise en convient lui-même. Le scénario (Hurtubise) et les dessins (Glomo) de "Peniarcade", par exemple, ressemblent un peu trop à du "déjà vu".

Mais l'essentiel demeure le fait qu'une équipe de dessinateurs québécois tente de renouer avec la bande dessinée populaire. Depuis que l'expression "bande dessinée" a, dans la pratique remplacé le terme "comics", le "cartoon" s'est fait plus abstrait, plus intellectuel, plus sophistiqué artistiquement. L'équipe de "L'Illustré" veut le faire redescendre dans la rue.

Ainsi il se pourrait que le Québec engendre une forme à lui de "comics" populaires, accessibles à tous et considérés moins comme une recherche artistique que comme un médium de communication et de divertissement, comme le roman et le film policiers.

"L'Illustré" se vend 0.80 et est tiré à 20,000 exemplaires.

Claude Jutra tourne

Le cinéaste Claude Jutra a entrepris cette semaine le tournage de "Pour le meilleur ou pour le pire", un film qu'il a écrit et dont il partage la vedette avec Monique Miller.

Outre Claude Jutra et Monique Miller, la distribution de ce long métrage comprend également Pierre Dufresne et Monique Mercure.

Avec "Pour le meilleur ou pour le pire", Claude Jutra, qui a réalisé "Kamouraska", revient à une forme de cinéma plus "intimiste".

Claude Jutra définit globalement son nouveau film comme une réflexion sur l'amour conjugal. "C'est avant tout un film comique, précise le cinéaste,

d'un comique souvent grinçant, parfois difficilement supportable, mais c'est un film qui ne prend jamais au sérieux".

Le film, dont le tournage se terminera le 20 septembre, doit sortir dans les salles québécoises au printemps 1975.

Produit par les Productions Carle-Lamy avec la participation financière de la Société de développement pour l'industrie cinématographique canadienne, "Pour le meilleur ou pour le pire" sera distribué par Cinépix.

Shakey Al au Nelson

Tous les soirs de cette semaine, ainsi qu'en fin de semaine, L'Évêché de l'Hôtel Nelson, dans le Vieux-Montréal, présente Shakey Al Band. La semaine prochaine (mardi, le 20), la scène de l'Évêché sera occupée par Corcoran et Gosselin, bien connus du public pour leur célèbre "Chartrand".

UN ÉVÉNEMENT!

6.00, 8.00, 10.00 \$1.50
NOTEZ BIEN! CE FILM SERA À L'AFFICHE TOUT L'ÉTÉ POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE... QU'ON SE LE DISE!

"Un triomphe du genre... C'est une expérience unique qui nous force à reconsidérer tout ce que notre milieu mécanisé et industrialisé a pu engendrer de nouvelles terreurs..." (LE DEVOIR)

DUEL

LE FILM À VOIR!
2001 RSS DE CARH 277-2001
Quelques rues au nord du parc, Métropolitain

ON A ETE RAREMENT, AUSSI LOIN...

PROVOQUE LA COLÈRE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS... SPECIAL DERNIERE 18 ANS ADULTES

LA GRANDE BOUFFE

3e Semaine UN FILM DE MARCO FERRERI
DIM.-DES MIDI 7:10 - 9:30 FESTIVAL 525-8605 ETUDIANTS \$1.50

LA Poudrière

17e saison DERNIERE SEMAINE LOOK, NO HANDS!
La comédie londonienne à succès de Lesley Storm
Première: mercredi 28 août "BLITHE SPIRIT" de Noël Coward
Mardi au vendredi à 8h.30 p.m. Samedi 6h.30 p.m. et 9h.30 p.m.
Billets: Sheraton Mt-Royal, G20, Mt Trust, P.V.M.

"LE CHAUDRON MAGIQUE"

2 p.m. Français - 4 p.m. anglais - Enfants \$1.00 - Adultes \$1.50
LA POUDRIÈRE À BORD DE "L'ESCALE" St-Marc-sur-le Richelieu (sortie 68, route 20)
"La cocasserie de la situation amuse, le jeu tout en frémissements et en tentements de Roger Garand fait rire" Adrien Grunin

"PANTOUFLE"

avec Béatrice Picard, Roger Garand, Daniel Tremblay, Martine Turgeon mise en scène Jeanine Beaubien
les mercredi et jeudi à 20.30 heures le samedi à 18.30 heures le dimanche à 19.30 heures
RENSEIGNEMENTS: de 10h à 18h, 525-082

en bref

Recyclage d'agents de la conservation

Une deuxième promotion de 23 agents de la conservation du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de terminer avec un cours de recyclage de huit semaines à l'Institut de police de Nicolet. Ces agents, recrutés dans les neuf zones administratives du ministère, ont suivi des cours portant sur les connaissances particulières nécessaires à l'exercice de la profession (formation juridique, techniques d'enquête, fouilles de personnes et de véhicules, rédaction de rapports, témoignages devant les tribunaux, maniement de l'arme de service, techniques de défense, etc.), sur les connaissances de la faune (mammalogie, aménagement de la faune, ichtyologie, etc.) et sur les connaissances personnelles nécessaires (relations humaines, premiers soins, dépannage, etc.).

Un tribunal de la Québécoise

Un tribunal de la femme québécoise sera formé à l'automne pour étudier l'action du gouvernement à l'égard de l'adoption de la loi 22. Devant ce tribunal, le gouvernement du Québec sera accusé de haute trahison à la langue française. Ce tribunal, qui s'inspire du tribunal Russell formé il y a quelques années pour étudier les crimes de guerre commis au Vietnam par les États-Unis, sera formé à l'instigation d'un groupe de femmes du Québec. Les buts poursuivis par le tribunal seront d'inspirer aux Québécoises une raison de croire, en la justice, et de les inciter à renoncer à la violence archaïque comme moyen d'action. Il sera formé de femmes du Québec au cours de l'automne et des recommandations sur la constitution du tribunal peuvent être faites en écrivant au Comité de formation du Tribunal de la femme québécoise, case postale 405, succursale Notre-Dame-de-Grâce. Trente-six femmes seront retenues pour élire un jury de 12 femmes.

Me Hélène Lebel, v.-p. du CCRT

Me Hélène Lebel, de Montréal, vient d'être nommée au poste de vice-présidente du Conseil canadien des relations du travail. Diplômée des facultés de droit d'Oxford et de Harvard, Me Lebel exerce et enseigne le droit depuis huit ans. Elle est professeur adjoint à l'université de Montréal. Ses thèses de maîtrise et de doctorat traitent toutes les deux de la négociation collective. Elle a de plus participé à divers comités et groupes de recherches, entre autres à la rédaction du rapport Woods sur les relations de travail au Canada, en 1968. Elle a également étudié au Centre de relations industrielles de l'université McGill la question de la syndicalisation des professionnels à l'emploi du gouvernement fédéral.

La réhabilitation des femmes incarcérées

Le solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, vient d'annoncer la formation d'un comité consultatif chargé d'étudier les problèmes de réhabilitation des femmes incarcérées et de faire des recommandations au sujet des libérations conditionnelles, du personnel carcéral, des programmes de réhabilitation et des lacunes des institutions existantes. Le comité sera composé de sept femmes, sous la présidence de Mme Dona Clark, professeur de travail social à l'université de Toronto.

Vacances à la ferme au temps des moissons

La Société Vacances-Familles invite tous ceux qui voudraient passer un long weekend ou quelques jours de vacances dans une ferme, au moment des récoltes, à communiquer avec ses bureaux à Québec à 658-0576. Il reste plus de 700 places par jour réparties dans toutes les régions du Québec. Le temps des récoltes est l'une des plus belles périodes de la vie agricole, soulignent les organisateurs de ce programme de vacances.

Van Horne sera jugé en français

FREDERICTON (PC) — Un juge de la Cour provinciale a décréte que le procès pour conspiration intenté contre l'ex-ministre du Tourisme du Nouveau-Brunswick, sera entendu en langue française. Suite à cette décision, le juge Charles Tweeddale a fixé au 22 octobre prochain la date de l'enquête préliminaire. Van Horne, qui est bilingue, et son conseiller juridique, M. Roger Savoie, avaient réclamé des procédures en français et avaient opté pour un procès devant juge et jury. La Cour provinciale devra, d'ici lors, choisir un juge français et fournir les services de traduction.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque insertion coûte \$1.50, minimum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte 50¢ de plus
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ACHATS

ACHETONS SCRAP, toutes quantités, vieux fers métaux, allons chercher, paiement comptant. Offres détaillées à EAD, Case 204, Côte-des-Neiges, Montréal H3S 2S5. 16-8-74

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaime. 207 Beauport est. Tél.: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDÉES

ACHETERAIS anciens mobiliers: salle manger, salon, chambre, porcelaine, chandeliers, bijoux, petit piano. Tél.: 374-1224. 10-9-74

ANTIQUITES TOUTES SORTES

(argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

APPARTEMENTS À LOUER

'1501 JARRY EST, près PAPINEAU' 1½, 2½, 3½, modernes, équipés, taxes d'eau payées, "sundek", garage, meublé ou non, raisonnable. Tél.: 725-8757. J.N.O.

KENT 2850: grand 4½, 2 salles de bains, octobre. Linton 4501: grand 2½, septembre. \$85. Tél.: 738-4593 ou 731-2189. 20-8-74

CENTREVILLE, 1½ — 2½ attrayants, métro, piscine, électricité payée, \$127 à \$139. Tél.: 842-5818. J.N.O.

AUTOS À VENDRE

BMW 2002, 1961, 42.500 milles, très bonne condition. \$2.500, ou meilleure offre. Tél.: 342-3951 entre 10 a.m. et 4 p.m. semaine. 16-8-74

CHALET À LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavares, 5½, foyer-pierre, meubles Thibault, piscine chauffée. Terrain-jeux. Semaines. Libre du 7 août. Tél.: 727-9841 ou 1-819-326-5836. 26-8-74

ST-SAUVEUR: Mont Suisse, 500 pieds passés Mont Habitant, 6 pièces, entièrement meublé, foyer, vue panoramique. Saison-hiver. Tél.: 1-227-3438. 15-8-74

COURS PRIVÉS

Si vous êtes intéressés à apprendre l'espagnol appelez 931-5631. 11-9-74

ÉDUCATION

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY sollicite des demandes pour le poste suivant:

PROFESSEUR SCIENCES

— Biologie (junior)
— Chimie (senior)

à
L'ÉCOLE SECONDAIRE LA CITADELLE
(École de langue française)

Entrée en fonction: Septembre 1974

Faire parvenir votre demande par écrit à la directrice de l'école:

Mlle Jeannine Séguin, Directrice, École secondaire La Citadelle, 510, avenue McConnell, Cornwall, Ontario, K6H 4M1
Tél.: (613) 933-0172

M. K. Fraser Campbell, Le président
M. T. Rosaire Léger, Le directeur de l'éducation 17-8-74

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY sollicite des demandes pour le poste suivant:

PROFESSEUR MATHÉMATIQUES

(niveau junior 9e et 10e années) — secondaire 1 et 2.

à
L'ÉCOLE SECONDAIRE LA CITADELLE
(École de langue française)

Entrée en fonction: Septembre 1974

Faire parvenir votre demande par écrit à la directrice de l'école:

Mlle Jeannine Séguin, Directrice, École sec. La Citadelle, 510, avenue McConnell, Cornwall, Ontario, K6H 4M1, Tél.: (613) 933-0172
M. K. Fraser Campbell, Le président
M. T. Rosaire Léger, Directeur de l'éducation

FEMMES DEMANDÉES

L'Unité de recherche à l'Hôpital Douglas

INFIRMIÈRE EN SERVICE GÉNÉRAL

Nous invitons votre application pour le poste d'infirmière en service général, démontrant une capacité et une aptitude dans le domaine de recherche.

La candidate choisie aura l'occasion de contribuer au développement de ce programme.

S'adresser:

La Directrice des Soins Infirmiers, 6875 Boul. LaSalle, Verdun, Qué. H4H 1R3
Tél.: 761-6131, poste 241 ou 131. 15-8-74

VOUS DEVEZ ÊTRE EXCEPTIONNELLE COMME HOSPITALIÈRE À L'HÔPITAL DOUGLAS...

Nous sommes à la recherche d'une personne perceptible, une hospitalière de très haut calibre pour des postes nouvellement créés dans un centre de réadaptation gériatrique.

— Expérience en gériatrie psychiatrique de préférence.

S'adresser:

La Directrice des Soins Infirmiers, 6875 Boul. LaSalle, Verdun, Qué. H4H 1R3
Tél.: 761-6131, poste 241 ou 131. 15-8-74

L'Hôpital Douglas

INSTITUTRICE EN SOINS INFIRMIERS

Nous invitons votre application pour le poste d'institutrice en soins infirmiers. Possédant expérience en soins infirmiers psychiatriques et médicaux.

La candidate choisie participera à la formation en cours d'emploi du personnel de l'établissement.

— Expérience de l'enseignement et d'entraînement post-scolaires de préférence.

S'adresser:

La Directrice des Soins Infirmiers, 6875 Boul. LaSalle, Verdun, Qué. H4H 1R3
Tél.: 761-6131, poste 241 ou 131 15-8-74

SECRÉTAIRE "GIRL FRIDAY"

Opération montréalaise d'une grande société multinationale recherche une secrétaire parfaitement bilingue.

La candidate devra posséder:

- Beaucoup d'initiative et de sens d'organisation.
- Au moins 3 ans d'expérience comme "girl friday" d'un administrateur et/ou directeur d'une entreprise substantielle serait un atout fort valable.
- Bonne performance en dactylo très importante
- Un peu de tenue de livres
- Sténo utile mais non de rigueur.

Bureau situé près d'une sortie du métro

Rémunération: selon compétence.

Les intéressées devront communiquer avec:

Mme Martin à 844-3837

16-8-74

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les annonces sont prises de vérifier la première partie de leurs données.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soumise immédiatement.
L.V.P. téléphoner à 844-3361.

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Renovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

ÉBÉNISTERIE MENUISERIE

EBENISTERIE DES CHENES ENRG. décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquité. Tél.: 658-5194 frais d'appels interurbains acceptés. 21-8-74

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

CENTRE-VILLE

Coin, rez-de-chaussée, 3.000 p.c. ou moins, air climatisé, subdivision considérée selon le désir du client. Bonnes conditions. Idéal pour bureaux, magasin, service professionnel, centre médical, restaurant. Toute offre raisonnable considérée.

Tél.: 842-5819 ou 845-3151 courtiers protégés 15-8-74

FOURRURES

MANTEAU CHAT SAUVAGE à vendre, comme neuf, pour femme 5'8". Tél.: 282-1474 soir. 15-8-74

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE PARTICULIÈRE

Personne spécialisée dans les Arts graphiques recherche secrétaire méticuleuse et dynamique pour prendre charge d'un bureau polyvalent.

— Sténographie
— Parlo et auto souhaitables
Soumettre candidature à:

CASE 214, LE DEVOIR
Montréal H2Y 1X1 19-8-74

SECRÉTAIRE LEGALE, avec expérience seulement et travail corporatif, bilingue, avec 80% de travail en anglais. Temps partiel. Me Aster 878-9871 15-8-74

PERSONNE BILINGUE, sérieuse, responsable, pour travail de bureau incluant dactylographie. Lieu de travail: Ville St-Laurent. Tél.: 744-5511. 16-8-74

HOMMES DEMANDÉS

JEUNE HOMME

de 17 à 19 ans pour agir comme messager et comme chez un courtier en valeurs mobilières. Il devra avoir une instruction d'une onzième année ou l'équivalent, tout en étant bilingue.

Pour entretien, écrire à:
Case postale 606, Station "B", 1250 rue Université, Montréal, P.Q. H3B 3K3 16-8-74

AERO AUTO ENGINEERING OF CANADA LTD.

Recherche les services de dessinateurs bilingues (Anglais-Français) pour travailler dans le domaine des centres d'énergie nucléaire et de l'industrie lourde.

— DESSINATEUR BILINGUE-GÉNÉRAL.

— DESSINATEURS BILINGUES SPÉCIALISÉS DANS LES SCHEMAS ELECTRIQUES ET LE SYSTEME DE COMMANDES POUR ORDINATEURS.

— DESSINATEURS BILINGUES SPÉCIALISÉS DANS LE DESSIN DE DISPOSITION DES TUBAGES ET DES INSTRUMENTS.

Destiné à ceux décidés à s'établir dans la région torontoise et qui veulent travailler avec une des compagnies les plus dynamiques et progressives du Canada.

Envoyer curriculum vitae à:

M. N. Arnold
AERO AUTO ENGINEERING OF CANADA LTD.
1941 St. Clair West
TORONTO, M6N 1K2, Ontario.

Un rendez-vous personnel sera fixé pour rencontrer notre représentant à Montréal. 16-8-74

HOMMES DEMANDÉS

JODOIN, LAMARRE, PRATTE

Architectes

recherche

DESSINATEURS EN ARCHITECTURE

• Minimum d'expérience: 3 ans.

Tél: 526-9131

17-8-74

FERMES À VENDRE

CARIGNAN

Magnifique terre de 86 arpents, située très près de Montréal, sol très riche. Grange et remise en parfaite condition. Maison de 8 chambres à coucher et petit potager. A qui la chance. M.L.S. Pour information, communiquer avec J. Barrette, 672-0321 ou 656-1048.

A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.

courtiers 15-8-74

ST-SEBASTIEN: Comté d'Iberville, ferme de 75 arpents avec maison centenaire, en excellente condition, située loin du chemin, grange avec plancher béton 20'x80', autres bons bâtiments. \$45.000. Chantal Boulay, 678-8060 ou 651-6127. Immeubles Carbonneau, courtiers. 15-8-74

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

Je voudrais retrouver personnes françaises d'origine juive-slave, entre 28-40 ans. Ecrire en mentionnant nom et de téléphone à Case 213, Le Devoir, Montréal. 15-8-74

INSTRUMENTS - MUSIQUE

TELEVISION couleur Zenith 26", cabinet stéréo-radio FM, disques. Tél.: 279-8784 ou 276-1115. 15-8-74

LOGEMENTS DEMANDÉS

RECHERCHE 4-5 pièces, ménage fait, environs Outremont - Boul. St-Joseph. Appelez 581-2485 ou 589-5583. 21-8-74

LOGEMENTS À LOUER

MARQUETTE — PARC LAFONTAINE, bachelors, semi sous-sol, très confortable, entrée privée, poêle et frigidaire neufs, eau chaude, électricité et chauffage compris. Très propre. \$110. Tél.: 849-1966 ou 849-1854. 3-9-74

OCCASIONS D'AFFAIRES

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION

bien établie recherche

ADMINISTRATEUR COMPÉTENT pour expansion

Investissement initial: \$9.000.
Tél.: 674-3615 ou 674-1858 26-8-74

PERDUS

PASSEPORT délivré à Kigali, Rwanda. Lunettes, montre moderne dans étui vert, perdus sur Edouard-Montpetit. Remettre à Higiro, Appeler 343-6935. Accueil Université de Montréal. 19-8-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.p.i. les lettres. Tél.: 524-3852. J.N.O.

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial. Veufs(ves), personnes seules. Ecrire Case Postale 101 Station Rosemont Montréal, Québec. Informations: 729-0680.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

COTE-DES-NEIGES: Cette maison est située idéalement pour fins professionnelles. Sa conception et sa construction sont exceptionnelles. Différentes utilisations et transformations ont été prévues par les architectes. Actuellement le sous-sol est déjà aménagé en bureaux. Devra intéresser un groupe de médecins, psychiatres, notaires, comptables, décorateurs, architectes. Appelez Pierre Cossevin, 735-5791 ou 937-6657. Exclusif. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

REPENTIGNY: Bord du fleuve, bungalow 5½ pièces, grand vivot avec foyer, sous-sol fini, grand terrain paysagé, gros arbres, piscine, \$50.000. Comptant: \$8.000. Tél.: 581-3807. 3-9-74

LONGUEUIL: Amateurs de bon goût et d'élégance, j'ai la maison de vos rêves. Décoration professionnelle. Jardin paysagé, éclairé artistiquement. Prés du fleuve. Prix raisonnable. M.L.S. Paulette Vincellette, 670-9355 ou 679-8220. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

REPENTIGNY: Bungalow-pierre de 99'4"x28', 2 portes-patio, foyer naturel, tapis mur à mur, magnifiques arbres adultes, superbe. Idéal pour professionnel. Photo M.L.S. F. Rocheleau 254-6083. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

CARIGNAN: Bungalow et garage brique, 3 chambres, sous-sol terminé, foyer en pierre, terrain immense 100'x285', boisé, à une demi-heure de Montréal. District résidentiel. \$50.000. (Photo M.L.S.) Monique De Quoy, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

CHAMBLY: Bungalow de très bonne construction, 4 chambres, hypothèque 6½%, très propre, bien situé, centre-ville de Chamblay. Terrassement avec arbres naturels \$33.500. (Photo M.L.S.) Monique De Quoy, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

CHAMBLY: Très joli bungalow en brique et pierre, sous-sol complètement fini, grand terrain 97' front sur rivière, prix raisonnable. (Photo M.L.S.) Jocelyn Gagné, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

CHAMBLY: Cottage de grand luxe, style Canadien, foyer immense en pierre, salle de bain en tuiles italiennes avec lampe solaire, propriétaire constructeur. Tous les matériaux sont de première qualité. Terrain 125'x620'. \$58.500. (Photo M.L.S.) Monique De Quoy, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

CHAMBLY: Bungalow avec garage, construction 1954, terrain 87.129 p.c. beaux arbres, très propre, possibilité de vendre deux terrains. \$39.500. (Photo M.L.S.) Monique De Quoy, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

BOUCHERVILLE: Ne perdez plus de temps à chercher une maison, nous possédons le genre que vous cherchez: grand bungalow, 7 pièces, foyer, tapis mur à mur, construction 1970. Faut voir. M.L.S. Serge Chevalier, 655-7611 ou 679-6715. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

ST-BRUNO: Secteur formidable, près de tout, coquet bungalow, 3 chambres, grand salon, cuisine-dînette, salle familiale sous-sol. Balance d'hypothèque 6½%. Terrain arboré, clôture 7.700'. Prix demandé: \$41.000. Exclusif. Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

ST-BRUNO: Sur un terrain magnifiquement paysagé, coquet bungalow, entrée "split", 3 chambres, salle familiale sous-sol. Entrée pavée 2 autos. Occupation octobre 1974. Très propre. Prix demandé: \$39.700. Photo M.L.S. Téléphone Nicole Tanguay, 653-2496 ou 653-2568. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

BOUCHERVILLE: Vous recherchez une maison de prestige, voici un magnifique bungalow brique, sous-sol fini, foyer, C.I. \$163. M.L.S. Danièle Sylvestre 655-7611 ou 655-2355. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

BOUCHERVILLE: Voici le "Montagnard" tant attendu, situé près du golf, terrain 7.500 p.c. 8 pièces. Venez sans tarder. M.L.S. Pour plus d'information demandez Céline Beaudet 655-7611 ou 655-4236. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque insertion coûte \$4.30 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT

Magnifique condominium avec toutes commodités. Tapis mur à mur, foyer, salle de séjour entièrement finie. Garage chauffé. Faut voir. J. Barrette, 656-1048 ou 672-0321. Exclusif.

A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.

courtiers 15-8-74

REPERTIGNY

Secteur Le Boisé

Somptueuse résidence, 8 pièces, 4 chambres à coucher (62' x 72') Terrain 10.000 p.c. Salle de séjour, foyer, garage double, patio couvert, salle de jeux, boiserie acajou et noyer véritables. Plusieurs extras. Pour visiter:

Lise D. Ferland
581-3790 ou 254-6083
IMMEUBLES WESTGATE courtiers 15-8-74

CHAMBLY: Très joli bungalow en brique et pierre, sous-sol complètement fini, grand terrain 97' front sur rivière, prix raisonnable. (Photo M.L.S.) Jocelyn Gagné, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate,

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLISME: EN PISTE!

par François Lemenu

Les derniers coups de pédales d'entraînement ont été donnés, hier, à l'aube des championnats du monde de cyclisme qui commencent aujourd'hui au vélodrome de l'Université de Montréal. Quelque 50 pays provenant des cinq continents rivaliseront en effet durant 12 jours dans ces championnats qui n'en cèdent en importance qu'aux Jeux olympiques et aux championnats mondiaux de football.

Pour le nord-américain, ces championnats ne soulèvent ni l'enthousiasme ni l'engouement que provoquent la Série Mondiale de baseball ou les finales de la coupe Stanley. Cependant, à mesure que le spectateur nord-américain se frotte aux épreuves internationales, il est indéniable que son intérêt pour les compétitions d'une telle envergure éveillera chez lui un appétit qu'il ignorait.

À moins d'infortunes inqualifiables, il est permis de croire que ces championnats, dont l'organisation jusqu'ici semble répondre en tous points aux exigences et aux normes les plus strictes, susciteront chez l'amateur québécois un intérêt dont il sera peut-être le premier surpris.

Habitué à suivre de très près et souvent de trop près les activités des équipes nord-américaines, l'amateur de chez nous, règle générale, oublie que le sport n'est pas le seul apogée de notre société nord-américaine. Il convient toutefois de préciser que les Jeux olympiques, les championnats de football, la série Canada-URSS ont ouvert un nouvel horizon au spectateur d'ici. Sans parler de métamorphose, le public québécois réagit depuis quelques années de façon très favorable aux compétitions internationales. Les championnats du monde de cyclisme, qui sont pour la première fois présentés hors de leur fief européen, sauront certainement contribuer à valoriser le sport international à nos yeux.

Ceci dit, il faut prendre avec un grain de sel les déclarations vantant les mérites de ces manifestations qui susciteraient la participation active de la population. Les championnats du monde de cyclisme ne sont qu'un spectacle auquel participent les témoins de la discipline. Ces championnats doivent être perçus dans cette optique seulement. Bien sûr, quelques bicyclettes seront vendues. Les jeunes enfourcheront leur vélo avec plus d'ardeur et d'enthousiasme. Mais pour la grande majorité des gens, les championnats du monde de cyclisme sont une chance unique de voir et de côtoyer les meilleurs cyclistes de l'heure. C'est dans cet esprit qu'il convient de se rendre au vélodrome.

Les épreuves

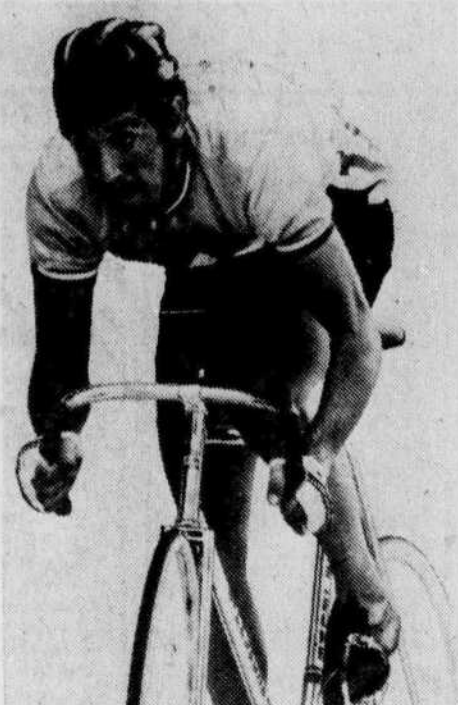
Mais justement, que présenteront ces championnats? Quinze titres mondiaux décernés à l'issue d'autant d'épreuves.

En vitesse, trois champions seront couronnés chez les femmes, les amateurs et les professionnels. Les tenants du titre de cette discipline dont le chronométrage ne s'effectue que sur les 200 derniers mètres sont l'Américaine Sheila Young, le Français Daniel Morelon et le Belge Robert Van Lancker respectivement.

Le tandem n'est disputé que chez les amateurs et les champions sortants sont Vackar et Vynazal de Tchecoslovaquie. Le principe de la course est le même que celui de la vitesse mais l'épreuve se dispute sur quatre tours de piste et les coureurs sont à deux sur leur bicyclette.

Le kilomètre contre la montre est une épreuve pour amateurs au cours de laquelle chaque coureur est seul en piste avec comme unique adversaire le chronomètre. Le Polonais Janusz Kierskowski a remporté la victoire l'année dernière à San Sebastian.

La poursuite individuelle est une course à laquelle participent dames, amateurs et profes-



Grande vedette depuis plusieurs années des épreuves de vitesse, le Français Daniel Morelon tentera de conserver son titre de la discipline aux championnats du monde de cyclisme.

sionnels, et dont la distance est de 3 km, 4 km et 5 km respectivement. Les champions sont la Soviétique Garkouchina, le Norvégien Knut Knudsen, et le Britannique Porter.

La poursuite par équipe est une épreuve réservée aux amateurs dont les titulaires sont les représentants de la RFA.

La course de demi-fond est disputée par les amateurs et les professionnels. Cette épreuve demeure l'une des plus spectaculaires et en même temps l'une des plus dangereuses puisqu'elle se dispute derrière des entraîneurs à motocyclette. L'Allemand de l'Ouest Horst Gnas l'a emporté l'an dernier chez les amateurs, tandis que chez les professionnels, la victoire est allée au Hollandais Stam.

Telles sont les épreuves sur piste. À cette liste, il convient d'ajouter les deux courses sur route.

La première, les 100 kilomètres contre la montre, n'est disputée que par les amateurs. À San Sebastian, les Polonais Ryszard Szukowski, le plus médaillé des championnats, et Lis ont remporté la victoire. La seconde, individuelle, est certainement la plus facile à suivre pour les profanes puisqu'elle aura lieu autour du Mont-Royal. Les titulaires sont, chez les femmes, Mlle Van den Droeck, de Belgique; les amateurs, le Polonais, Ryszard Szukowski, le plus médaillé des championnats de 73; et chez les professionnels, l'Italien Felice Gimondi.

Le programme d'aujourd'hui est fort peu chargé comme il convient à une journée d'ouverture. Cependant dès 9h ce matin, les spectateurs pourront être témoins des qualifications de la poursuite chez les amateurs.

En après-midi, le programme se lit comme suit: vitesse, dames, éliminatoires; demi-fond, amateurs, première série éliminatoire; vitesse, dames, repêchages; demi-fond, amateurs, deuxième série éliminatoire.

La soirée marquera en outre la cérémonie d'ouverture à la suite de quoi suivront les 1,000 mètres contre la montre, chez les amateurs, puis la finale, et, enfin, la troisième série éliminatoire de demi-fond chez les amateurs.

Amateurs de cyclisme, en piste!

Torchy Peden, qui fut déjà, avec son blond partenaire Jules Audy, le roi des courses de 6-jours au Canada, il y a de cela 40 ans, se dit enchanté que les championnats du monde de cyclisme aient lieu dans notre pays. Peden qui, jusqu'à il y a 10 ans détenait le record mondial pour le plus grand nombre de triomphes dans des courses de 6-jours, est dans la métropole à l'occasion des compétitions internationales qui dureront 11 jours et qui commencent aujourd'hui au Vélodrome de l'Université de Montréal.

Le gaillard roux de 68 ans, qui vit maintenant à Chicago, n'a pas mâché ses mots pour dire ce qu'il pensait de la nouvelle piste universitaire. "Elle est facilement la plus rapide jamais construite. Après tout", la précision humaine ne peut jamais rivaliser avec celle des ordinateurs employés pour perfectionner cette piste", a-t-il dit à l'air émerveillé. L'ovale de 285.714 mètres (212.5 verges) a été construit à l'Université de Montréal lorsqu'il fut évident que le vélodrome olympique de la ville de Montréal ne serait pas prêt à temps.

"Je prévois de grands championnats. Après tout, vous avez plus de coureurs représentant plus de pays que jamais et cela ne peut que nous donner de formidables compétitions. Cela augure bien pour 1976 et vous pouvez être assuré que je serai là aussi lors des Jeux Olympiques", a encore déclaré Peden qui croit aussi que l'événement ranimera l'intérêt pour le cyclisme en Amérique du Nord. Ancien gérant d'un club cycliste dont il est maintenant un directeur aux États-Unis, Peden explique: "En 1969, nous avions 2,600 cyclistes enregistrés aux États-Unis. Cette année, le chiffre va atteindre les 10,000. De tels progrès sont enregistrés au Canada et cela est très important. Les deux pays pourront s'entraider et rendus à 1976, ils auront tous deux des gars pouvant remporter des médailles".

Les États-Unis ont déjà une championne en la personne de Sheila Young, qui est dans la métropole pour défendre deux titres remportés l'année dernière. Peden estime qu'il fut l'un des athlètes les mieux rémunérés durant les décennies 1920 et 1930. "Durant les années 1930, j'étais en moyenne quelque chose comme \$20,000 par année et c'était dans le temps où un dollar valait un dollar. Dans ce temps-là, les joueurs de hockey et de football les mieux payés gagnaient \$6,600 par année, s'ils étaient chanceux. Si vous faisiez une liste des athlètes les mieux payés du temps, je crois que les cyclistes occuperaient 10 des 20 premières places".

Peden devint professionnel en 1929 après avoir participé aux Olympiques de 1928 à Amsterdam. A cause de ses 6 pieds,

6 pouces, et de ses 217 livres, Peden devait conduire une bicyclette spécialement construite pour lui. Il gagna 38 des 148 courses de 6-jours auxquelles il participa.

TERRY EVANSHEEN n'a pas pris de temps à comprendre l'esprit de corps des Tiger Cats de Hamilton, sa nouvelle équipe. Déjà, en effet, il déteste les Argonauts de Toronto qu'il affrontera ce soir. Mais Evansheeen a ses propres raisons. "Lorsque Toronto perdit le receveur de passes Emory Blake après leur première partie, j'ai appelé la direction pour offrir mes services, puisque les Alouettes m'avaient congédié. Les Argos devaient me rappeler, ce qu'ils n'ont jamais fait. Et je ne l'ai pas oublié. Mais je veux oublier le passé et penser à l'avenir et démontrer à certaines personnes que je puis en encore bien jouer... et battre leur club", a conclu le brillant receveur de passes de la ligue Canadienne de football.

LES JOUEURS du mois de juillet chez les Alouettes de Montréal, Jimmy Jones à l'offensive et Mike Widger à la défensive, seront honorés ce midi, alors qu'ils recevront le prix O'Keefe lors d'un dîner du club quart-arrière des Alouettes à l'hôtel Windsor. Jones et Widger sont les premiers récipiendaires du prix qui sera remis tous les mois aux joueurs offensifs et défensifs par excellence chez les Alouettes. Les chroniqueurs de football de Montréal votent pour le choix de ces joueurs.

YVAN MORIN de Valleyfield défendra son titre lors du 8e tournoi des golfeurs gauchers du Québec qui se jouera vendredi au club Joliette. Morin avait remporté le titre l'an dernier avec un total de 74. Les champions Larry Bossy de la Ville de Montréal, titulaire en 1971, et Denis Bergevin, de Saint-Basile, gagnant en 1972, feront en sorte qu'il ne soit pas trop facile pour Morin de s'octroyer le titre une deuxième année consécutive.

CLOYD BOYER un instructeur des Chiefs de Syracuse de la ligue Internationale de baseball, a été blessé, lundi soir, lorsqu'il fut heurté par une voiture à la sortie du stade des Blues de Memphis. Boyer repose dans un état satisfaisant à l'hôpital où il est soigné pour contusions et coupures.

ENZO HERNENDEZ des Padres de San Diego, a été désigné le joueur par excellence de la semaine de la ligue Nationale. L'arrêt-court des Padres a conservé une moyenne de .450.

LA BOURSE offerte à l'occasion de golf Cyprus a été portée de \$150,000 à \$200,000, dont \$40,000 iront au vainqueur. Le gagnant de l'épreuve de cette année fut Jerry Heard.

qu'il avait dû faire l'ablation d'un cartilage intérieur. Le voltigeur des Tigres de Détroit ne pourra revenir au jeu d'ici la fin de la saison.

JIM PALMER, dont le nom était inscrit sur la liste des blessés depuis le 16 juin dernier, est de retour au sein de l'alignement des Orioles de Baltimore. Palmer souffre de maux de bras chroniques.

MICHEL DION, de Montréal-Nord, ancien gardien du Bleu-Blanc-Rouge de Montréal, ainsi que le défenseur Rick Fraser, de Sarnia, ont signé un contrat avec les Racers d'Indianapolis, nouvelles équipe de l'AMH.

JACK VALIQUETTE 18 ans, a signé un contrat de trois ans, avec option pour deux autres années, de quelque \$500,000.

ALAIN DAIGLE, ainsi que Bob Murray et Dave Logan, tous d'anciennes vedettes de la ligue junior Majeure du Québec, ont signé leur premier contrat professionnel avec les Black Hawks de Chicago, de la LNH.

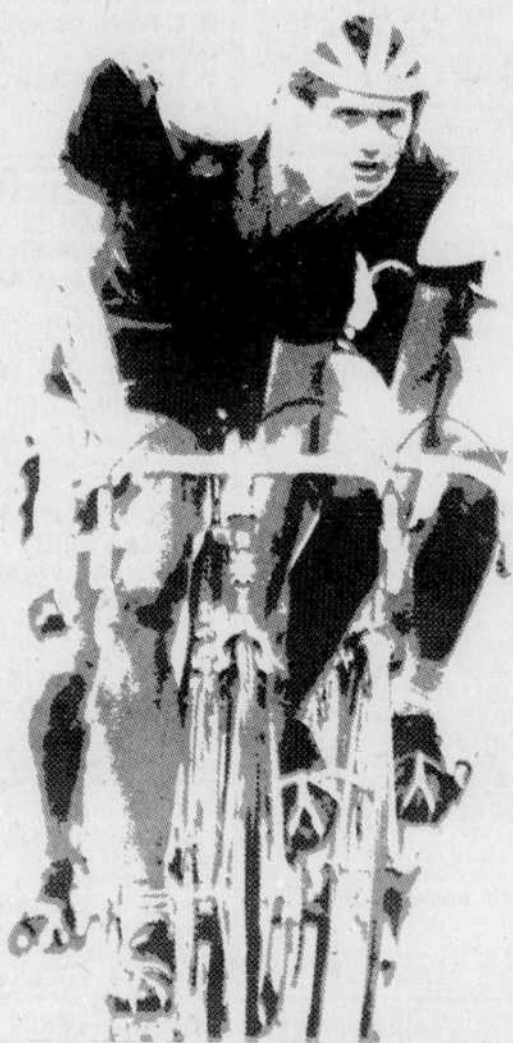
UNE ÉQUIPE EN GRANDE FORME

LES SPORTS À RADIO-CANADA

La radio et la télévision de Radio-Canada suivront de près les championnats du monde de cyclisme disputés à Montréal.

A la télévision:
commentateurs:
Lionel Duval et Guy Ferron
analyste:
Georges Seltzer

horaire des émissions:
14, 15 et 16 août à 23 h 00
17 août à 16 h 00
18 août à 15 h 00
19 et 20 août à 23 h 00
24 août à 15 h 30
25 août à 14 h 30



Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est donné que Pich-Dekalb Canada Limited, une corporation incorporée en vertu de la loi des compagnies et ayant son siège social à Ste-Angele de Monnoir, fera application au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Co-opératives de la Province de Québec pour la permission d'abandonner sa charte en vertu des provisions de la loi des compagnies.

Date à Dekalb, Illinois, ce même jour d'août 1974.

Vernon Voss
Secrétaire Trésorier

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMV-74-19174
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 3 septembre 1974

Région de Montmorency

CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIS D'ACCÈS DANS LES VILLES DE QUÉBEC ET DE VANIER (PROJETS: PLANTE ET TERMINUS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75, rue, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (\$25,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les coscriteurs
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 2 août 1974

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
No. 500-05-010954-749

MARTIN DRY WALL OF CANADA LTD., demanderesse

-vs-
PASQUALE DELLA FORESTA, défendeur

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Pasquale Della Foresta, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.

Montréal, le 9 août 1974

GAMACHE, QUESNEL, COULOMBE & POTHIER
Procureurs de la demanderesse

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

"AIDE JURIDIQUE" COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
No. 12 043 754 740

BERNADETTE CHAMBERLAND, Requêteurs,

-vs-
ANTOINE ROY, Intimé.

* REQUÊTE POUR MODE DE SIGNIFICATION *
PAR LA VOIE DES JOURNAUX
(Art. 139 C.P.C.)

REQUÊTE DE LA REQUÉRANTE:

1- ATTENDU qu'il appert au procès-verbal du huisier ci-dessus que l'intimé n'a plus ni domicile régulier, ni place d'affaires, ni résidence ordinaire dans le district de Montréal, ni ailleurs dans la province de Québec;

2- ATTENDU qu'il serait dans l'intérêt de la justice sur la requête en divorce intentée par la requérante en cette cause que l'intimé soit assigné en cette cause par la voie des journaux, afin que justice se fasse;

C'EST POURQUOI, qu'il soit permis au requérant d'assigner l'intimé par voie des journaux;

QU'IL SOIT ORDONNÉ à l'intimé de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication de l'ordonnance à être rendue, dont un résumé de celle-ci sera publié deux fois en français dans le journal "Le Devoir" et deux fois en anglais, dans le journal "The Gazette", tous deux de ce district judiciaire, en ordonnant au dit intimé de comparaître dans 60 jours, à compter du dernier des dits avisements par voie de journaux, pour répondre à la requête en divorce intentée par la requérante et qu'à défaut par l'intimé de comparaître dans ledit délai, il soit permis à la requérante de procéder contre lui, comme dans une cause par défaut, le tout avec dépens contre l'intimé.

MONTRÉAL, le 31 juillet 1974
de la requérante

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

"AIDE JURIDIQUE" COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
No. 12-043 902-745 (500)

MAURICE BEDARD, chômeur, résident et domicilié au 7091, 13ème Avenue, à St-Michel, dans le district de Montréal.

-vs-
DAME LAURE REINE DENEAL, ménagère, épouse séparée de biens de Maurice Bedard, présentement de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, LAURE REINE DENEAL, est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 60 jours, à compter de la date de la dernière publication.

Une copie de la Requête en divorce a été laissée au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, Division des Divorces, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par l'intimé de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 9 août 1974
(S) JEAN-GUY VAUGHES
Registrier-adjoint

Me Pierre D. Deneault, Avocat
4080 Wellington,
Suite 10, 3e étage,
Verdun H4G 1V4, P.Q.
Tél. 761-4838.

GORDON BROWN INC.

AVIS est par les présentes donné que GORDON BROWN INC., une corporation d'incorporation sous la Loi des Compagnies et ayant son bureau principal dans la ville de Montréal, demandera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Co-opératives la permission d'abandonner sa charte.

MONTRÉAL, le 6ème jour de août, 1974.

Eddie Brown
Secrétaire

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
No. 500-05-010857-744

ROBERT GARIÉPY, journaliste, résident et domicilié au 506 rue St-Just, à Montréal, district de Montréal;

-vs-
LES HÉRITIERS DE JEAN-CLAUDE LEVEILLE, de son vivant résident et domicilié à 3801 Ste-Famille, app. 1402, Montréal, district de Montréal;

Demandeur

AVIS

Par ordre de la Cour, les défendeurs, LES HÉRITIERS DE JEAN-CLAUDE LEVEILLE, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

MONTRÉAL, le 12 août 1974

SAVOIE SMITH LEDER & LUSSIER Procureurs du demandeur

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE "Division des Divorces"
No. 12-043 902-745 (500)

MAURICE BEDARD, chômeur, résident et domicilié au 7091, 13ème Avenue, à St-Michel, dans le district de Montréal.

-vs-
DAME LAURE REINE DENEAL, ménagère, épouse séparée de biens de Maurice Bedard, présentement de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, LAURE REINE DENEAL, est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 60 jours, à compter de la date de la dernière publication.

Une copie de la Requête en divorce a été laissée au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, Division des Divorces, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par l'intimé de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 9 août 1974
(S) JEAN-GUY VAUGHES
Registrier-adjoint

Me Pierre D. Deneault, Avocat
4080 Wellington,
Suite 10, 3e étage,
Verdun H4G 1V4, P.Q.
Tél. 761-4838.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS SPECIAL

Prenez avis que Kingsway Transports Ltd., 10 525 Côte de Liess, Dorval (Permis 959-V) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à louer à court terme deux camions tracteurs de Citicorp Leasing International Inc. détenrice du permis 850-DVY.

Toute personne intéressée qui désire s'opposer à cette demande de permis spécial doit déposer son opposition à la Commission des Transports du Québec, au 800 St. de Maisonneuve, Montréal, dans les 4 jours qui suivent la première parution de cet avis.

ME PIERRE SAINT-PIERRE
Procureur de la requérante.

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU

COUR SUPÉRIEURE
No. 765-05-204-74

DAME ALINE CÔTE & ANTONIN DUBÉ, 341, rue Boucher, 4, Matane.

Partie demanderesse,

-vs-
JEAN JACQUES PERRON & JEANNINE BOULANGER, 1884, de La Salle, # 2, Montréal.

Partie défenderesse,

— ORDONNANCE —

Il est, par les présentes, ordonné aux défendeurs de comparaître personnellement ou par le ministère de leur procureur, au Greffe de la Cour Supérieure à Sorel, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans "LE DEVOIR".

Prenez avis qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

Sorel, le 12 juillet 1974.

FRANÇOIS GELINAS
Protonotaire, Cour Supérieure Sorel.

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044330-748

JACQUES BERGERON, domicilié et résident au 1280, rue Vallières Appartement 1, Chomedey, Cité de Laval, District de Montréal.

-vs-
CLAIRE GRENIER, de lieux inconnus.

Requérant (e)

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé (e) CLAUDE GRENIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 1er août 1974

(S) WILFRED LEFEBVRE
REGISTRIER

Saint-Aubin, Charbonneau & Laviolette
15, rue St-Jacques, 15e ét., boul. Levesque, Pont-Viau
Laval tél. 667-4510
Dom. élu 31, ouest, St-Jacques
Montréal, P.Q.
a/s M. P. E. Linteau, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
No. 500-14-002016-746

AVIS DE DEMANDE POUR LETTRES DE VERIFICATION

AVIS est par les présentes donné que le 16ème jour de septembre 1974, à 10 h 00 A.M. Martin Gross, avocat, Stanley Gross et Ernest Gross, marchands, feront une demande à l'un des Juges de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le District de Montréal, à Montréal, à la chambre 216 de la Cour Supérieure, pour obtenir des Lettres de Verification établissant que la Succession de feu Sam Gross, a été dévolue en faveur de MARTIN GROSS, STANLEY GROSS et ERNEST GROSS, dans la proportion d'un tiers (1/3) chacun.

MONTRÉAL, 28 juin 1974

MEISELSON SELICK GROSS & PINSKY
PROCUREURS DES REQUÉRANTS

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
No. 12-044484-743

NICKOLAS NENTIS, demeurant et résidant au 425 rue St. Roch, App. 26 en les cité et district de Montréal.

-vs-
HELEN EGLEZOV, de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé HELEN EGLEZOV, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 8 août 1974.

(S) Jean-Guy Vaughes
Registrier-adjoint

Me Alexander Biega, c.r.,
276 rue St-Jacques,
Suite 525
Montréal, Qué.
Procureur du requérant.

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
No. 12-044484-743

NICKOLAS NENTIS, demeurant et résidant au 425 rue St. Roch, App. 26 en les cité et district de Montréal.

-vs-
HELEN EGLEZOV, de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé HELEN EGLEZOV, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 8 août 1974.

(S) W. LEFEBVRE
REGISTRIER-ADJOINT

BARRIERE, NEUER & MENARD,
Avocats,
1024 Notre-Dame, Suite 3,
Lachine, P.Q.
Procureurs de la Requérante

COMMISSIONS DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS SPECIAL

Prenez avis que Kingsway Transports Ltd., 10 525 Côte de Liess, Dorval (Permis 959-V) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à louer à court terme deux camions tracteurs de Citicorp Leasing International Inc. détenrice du permis 850-DVY.

Toute personne intéressée qui désire s'opposer à cette demande de permis spécial doit déposer son opposition à la Commission des Transports du Québec, au 800 St. de Maisonneuve, Montréal, dans les 4 jours qui suivent la première parution de cet avis.

ME PIERRE SAINT-PIERRE
Procureur de la requérante.

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
No. 12-044484-743

NICKOLAS NENTIS, demeurant et résidant au 425 rue St. Roch, App. 26 en les cité et district de Montréal.

-vs-
HELEN EGLEZOV, de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé HELEN EGLEZOV, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 8 août 1974.

(S) W. LEFEBVRE
REGISTRIER-ADJOINT

BARRIERE, NEUER & MENARD,
Avocats,
1024 Notre-Dame, Suite 3,
Lachine, P.Q.
Procureurs de la Requérante

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)
No. 12-044484-743

DAME MARY PETER, ménagère, résident et domiciliée à LaSalle,

-vs-
LEONARD WINSOR, de lieux inconnus

Requérant (e)

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé LEONARD WINSOR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 9 août 1974

(S) W. LEFEBVRE
REGISTRIER-ADJOINT

BARRIERE, NEUER & MENARD,
Avocats,
1024 Notre-Dame, Suite 3,
Lachine, P.Q.
Procureurs de la Requérante

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS est donné que VOYAGEUR INC. (permis 2079-A) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à louer à court terme de l'Industrie Acceptance Corporation dix-neuf autobus. (Permis 17-DVA)

Toute personne intéressée pourra déposer son opposition à la Commission des Transports du Québec dans les quatre jours de la première publication du présent avis.

ME PIERRE SAINT-PIERRE
Procureur de la requérante.

Canada
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
No. 12-044484-743

NICKOLAS NENTIS, demeurant et résidant au 425 rue St. Roch, App. 26 en les cité et district de Montréal.

-vs-
HELEN EGLEZOV, de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé HELEN EGLEZOV, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 8 août 1974.

(S) W. LEFEBVRE
REGISTRIER-ADJOINT

BARRIERE, NEUER & MENARD,
Avocats,
1024 Notre-Dame, Suite 3,
Lachine, P.Q.
Procureurs de la Requérante

Canada
PROVIN

Atlanta met fin à la série de succès des Expos: 4-3

ATLANTA (Le Devoir) — Une offensive opportuniste a permis aux Braves d'Atlanta d'inscrire une 5e victoire d'affilée, hier soir, au compte de 4-3, devant 7,950 spectateurs au stade Municipal d'Atlanta.

Du même coup, la plus longue série de victoires cette saison des Expos s'arrêtait à cinq. Les Braves ne réussissent que quatre coups sûrs, mais bien groupés, pour infliger une 2e défaite à Tom Walker, qui a été rappelé de Memphis il y a deux semaines.

Il fut chassé du match à la 4e manche alors qu'une poussée de 3 points, grâce à deux doubles, un simple et un but sur balles, forcèrent Gene Mauch à le retirer en faveur de Don Carrithers, qui réussit, non sans accorder le 4e point (gagnant), à limiter les dégâts. Mais le mal était fait.

Le lanceur partant pour les Braves, Ron Reed, a oeuvré un très bon match et sa victoire a été pleinement méritée. Il a lancé 8 2/3 manches en n'accordant que 8 coups sûrs, bien éparpillés et seulement un "bb", et il a réussi 8 retraits au bâton. C'était sa 8e victoire contre 6 échecs. Il a eu besoin de l'aide de Phil Niekro, l'artiste de la balle-papillon, qui mit un terme au match en retirant Ron Hunt sur un roulant avec le point égalisateur au 1er but en la personne de Larry Bittner, pour sa première victoire protégée de la saison.

Dusty Baker, le rapide champ-centre des Braves, fut le héros offensif de la rencontre alors qu'il ouvrit le pointage à la 2e manche avec un circuit de 350 pieds, et qu'il produisit le 3e point avec un double contre la clôture du champ-centre-droit.

Mais les Expos eurent à la charge à la 4e manche lorsque Bailey, Northrup et Singleton claquèrent des simples consécutifs pour égaliser le pointage.

Les Braves entreprirent, à leur retour au bâton, une poussée de 3 points qui devaient leur permettre de remporter la victoire. Marty Perez commença la manche avec un double, puis Darrell Evans bénéficia d'un "bb" sur 4 balles consécutives.

Hank Aaron produisit en suite son 51e point de la saison avec un simple, Baker fit compter Evans avec un double, puis Vic Correll fit compter le point gagnant avec un roulant contre Don Carrithers qui venait de prendre la place de Walker. Les Expos comptèrent un deuxième point sur un simple de Ron Hunt suivi d'un double de Willie

Davis et un 3e et dernier en 9e, grâce à un double de Barry Foote qui compta sur un simple de Bittner.

MONTREAL (3)	ATLANTA (4)
Hunt, 2b	Garr, cd
Davis, cf	Perez, 2b
Jorgensen, 1b	Evans, 3b
Bailey, 3b	Aaron, cg
Northrup, cg	Baker, cc
Murray, 1	Johnson, 1b
Singleton, cd	Robinson, ac
Foote, r	Correll, r
Fairly, lf	Reed, r
Walker, lf	Phileas, lf
Cathrs, lf	
Bittner, cg	
Limz, cg	
Totaux	36 3 8 3

SAN DIEGO (2)	ST-LOUIS (1)
Whands, ac	Brook, cg
Hilton, 2b	Sizemore, 2b
Looklear, cg	McBride, cg
Winfield, cd	Smith, cd
Colbert, 1b	Simmons, cr
DThomas, cg	Torre, 1b
Kendall, r	Reitz, 3b
DaRoberts, 3b	Tyson, ac
Reno, lf	Jucus, lf
Palmer, lf	DaVaron, ac
Dwyer, lf	
Sibert, lf	
Garm, lf	
McCriv, lf	
Folkers, lf	
Totaux	39 2 12 2

PITTSBURGH (14)	CINCINNATI (3)
Stennett, 2b	Rose, cg
Hedner, 3b	Chase, 2b
Adiver, cf	Morgan, 2b
Stargell, cg	Plummr, r
Clines, cg	Bench, r
Zisk, cd	McEnary, lf
Sanguin, r	Ther, lf
Kirkpatrick, 1b	Driessen, 3b
Taveras, ac	Geromino, cg
Demery, lf	Concepcion, ac
	Billingsham, lf
	Borbon, lf
	Griffey, lf
	Baney, lf
	Crowley, cg
Totaux	45 14 21 13

PITTSBURGH (14)	CINCINNATI (3)
Stennett, 2b	Rose, cg
Hedner, 3b	Chase, 2b
Adiver, cf	Morgan, 2b
Stargell, cg	Plummr, r
Clines, cg	Bench, r
Zisk, cd	McEnary, lf
Sanguin, r	Ther, lf
Kirkpatrick, 1b	Driessen, 3b
Taveras, ac	Geromino, cg
Demery, lf	Concepcion, ac
	Billingsham, lf
	Borbon, lf
	Griffey, lf
	Baney, lf
	Crowley, cg
Totaux	45 14 21 13

SAN FRANCISCO (SPHILADELPHIE) (6)					
Bonds, cd	4	1 1 0	DCash, 2b	4	1 1 0
Fuentes, 2b	4	0 3 1	Bowa, ac	4	1 1 1
Maddox, cc	2	1 0 0	Schmidt, 3b	4	2 3 3
Bryan, lf	0	0 0 0	Montaner, 1b	3	0 0 0
Goodson, lf	1	0 0 0	Unser, cc	4	1 1 0
Matthews, cg	5	1 2 0	Johnstn, cg	2	1 1 1
Spier, ac	4	2 2 1	Brown, cd	0	0 0 0
Kingman, 1b	4	0 1 3	OBrown, cd	3	0 0 0
DyRader, r	3	0 0 0	LCox, r	3	0 1 1
BMiller, 3b	4	0 0 0	Ruthven, lf	1	0 0 0
Barr, lf	2	0 1 0	Garber, lf	0	0 0 0
Thomas, cc	2	0 0 0	MAdams, lf	1	0 0 0
			Schuerli, i	0	0 0 0
Totaux	35	5 10 5	Totaux	29	6 6 6
San Francisco		100	130	100	50
Philadelphia		301	200	100	65
E-Bowa, DJ-San Francisco 1, Philadelphia 2					
2 L5B-San Francisco 9, Philadelphia 2 2B-					
Fuentes, Johnstone 3B-Kingman, Schmidt					
cd-Schmidt (2) 3B ac 7, 2B Spier 6B-Ad-					
ams, D Cash S, Fuentes, Ruthven.					

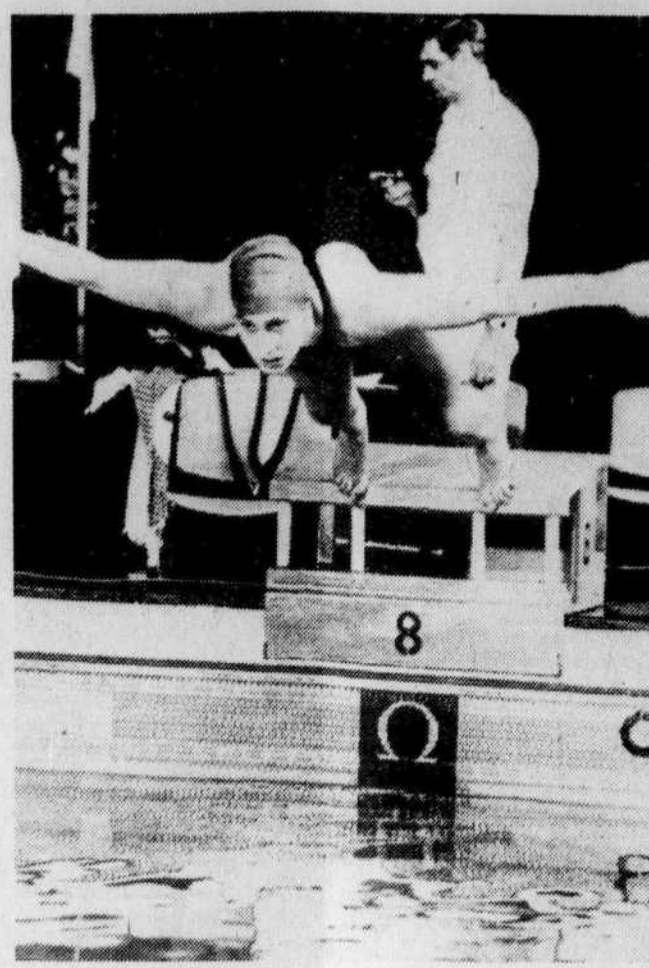
SAN FRANCISCO	PHILADELPHIE
100 030 100 - 5	301 200 00x - 6
E-Bowa, DJ-San Francisco 1, Philadelphie 2	
L-SB-San Francisco 9, Philadelphie 12-28	
Fuentes, Johnstone, 3B-Kingman, Schmidt, CC-Schmidt (2) 26e et 27e, Spier, 6e BV-Matthews, D. Cash, S. Fuentes, Ruthven.	

HOUSTON (3)	CHICAGO (1)
Gross, cd	4 0 3 0
Metzger, ac	3 0 0 0
Cedeno, cc	4 1 3 0
LMay, lf	4 0 0 0
MMay, lf	4 0 1 1
Howard, cg	0 1 0 0
Watson, cg	3 1 0 0
Edwards, r	4 0 0 0
DRader, 3b	4 0 1 0
Helm, 2b	3 0 2 2
DThomas, 2b	0 0 0 0
DaRoberts, lf	4 0 1 0
Totaux	33 3 1 3

LOS ANGELES (0)	NEW YORK (3)
ab	ab
p	p
g	g
cs	cs
st	st
b	b
rr	rr
h	h
z	z
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	g
g	

LOS ANGELES	NEW YORK
000 000 000 - 0	000 000 000 - 3
LSB-Los Angeles 5, New York 4, 38-Milman, Cey, CC-Grote, Ste, SS-Staub	
Downing (4-6) 5-13 5-3 3-1 5-5	
Hough 1-2 3-0 0-0 0-0 0-0	
McKean (11-9) 9-4 0-0 0-0 1-7	
D-2H01 A-35,870.	

Ligue Américaine
000 000 000 - 2 7 3
Chicago 430 001 00x-2 9
B-Johnson (4-1) 4-13 3-2 2-4 0-0
Palmer (4-8) G. Jackson 7e et Hendricks
CC-J. Powell Be. A-10,086.
Kansas City 210 000 201-5 7 0
Détroit 10-10 et Lamont
Fitzmorris (8-3), Mingeri Be et Healy; Coleman (10-10) et Lamont
CC-Det. Shuterland Se. A-12,510



VERS UN RECORD--Anne Jardin, de Pointe-Claire, s'élance vers un nouveau record canadien pour les 200 mètres style libre lors des championnats canadiens de natation actuellement disputés à Ottawa. Mlle Jardin nagea la distance en 2:06.75. L'ancien record était de 2:07.03 tandis que le meilleur temps précédent de la jeune nageuse était de 2:12. (Téléphoto PC)

baseball

Ligue Nationale	Ligue Américaine
Avant-hier Philadelphia 4, San Francisco 1 St-Louis 6, San Diego 5 New York 3, Los Angeles 1 Pittsburgh 7, Cincinnati 4	Avant-hier Detroit 5, Kansas City 1 Milwaukee 5, Texas 1 Californie 4, Boston 2 Oakland 3, New York 2
Hier Montréal 3, Atlanta 4 Houston 3, Chicago 1 San Francisco 5, Philadelphie 6 Pittsburgh 14, Cincinnati 3 Los Angeles 0, New York 3 San Diego 2, St-Louis 1	Hier Chicago 2, Baltimore 8 Kansas City 6, Detroit 2 Milwaukee 4, Texas 1 New York 0, Oakland, 23h Boston 2, Californie, 23h
Aujourd'hui Montréal, Blair (7-4) à Atlanta, Morton (11-7), 7h.35. Los Angeles, Rau (12-6) à New York, Seaver (7-7), 2h.15. Houston, Wilson (8-9) à Chicago, Stone (3-4), 2h.30. San Francisco, Williams (1-3) à Philadelphie, Twitchell (6-4), 7h.35. Pittsburgh, Rooker (8-9) à Cincinnati, Gullett (13-8), 8h.05. San Diego, Jones (7-16) à St-Louis, Foster (6-7), 8h.30.	Aujourd'hui Chicago, Bahnsen (10-13) à Baltimore, McNally (10-9), 7h.30. Minnesota, Decker (11-10) à Cleveland, Peterson (8-6), 7h.30. Kansas City, Busby (17-9) à Detroit, Holdsworth (0-0), 8h. Milwaukee, Wright (8-17) à Texas, Jenkins (16-10), 9h. Boston, Lee (13-10) à Californie, Tanana (6-14), 11h. New York, May (4-2) à Oakland, Blue (14-9), 11h.
Les meneurs Garr, Atl. 481 177 368 Montanez, Phi. 355 115 324 Garvey, LA. 458 148 323 Gross, Htn. 399 128 321 R. Smith, STL. 349 111 318 Zisk, Pgh. 377 119 316 Brock, STL. 450 142 316 Buckner, LA. 397 123 310 A. Oliver, Pgh. 416 127 305 Cardenal, Chi. 384 117 305	Les meneurs Carew, Min. 448 165 368 Harmon, Tex. 299 103 344 McRae, KC. 360 116 322 Orta, Chi. 349 110 315 R. Jackson, Oak. 368 115 313 Ystrzmski, Bsn. 381 118 310 Randle, Tex. 374 115 307 Rudi, Oak. 430 132 307 D. Allen, Chi. 395 121 306 Maddox, NY. 288 88 306
Circuits Wynn, Los Angeles, 27; Schmidt, Philadelphie, 25; Bench, Cincinnati, 24; Cedeno, Houston, 22; T. Perez, Cincinnati, 21.	Circuits D. Allen, Chicago, 31; Burroughs, Texas, 22; R. Jackson, Oakland, 21; Mayberry, Kansas City, 19; Darwin, Minnesota, 19.
Points produits Schmidt, Philadelphie, 88; Bench, Cincinnati, 88; Cedeno, Houston, 84; Wynn, Los Angeles, 84; Garvey, Los Angeles, 78.	Points produits Burroughs, Texas, 95; D. Allen, Chicago, 83; Bando, Oakland, 80; Rudi, Oakland, 73; K Henderson, Chicago, 71; Darwin, Minnesota, 71.
Lanceurs (12 décisions) John, Los Angeles, 13-3, .813; Caldwell, San Francisco, 11-3, .786; Messersmith, Los Angeles, 13-4, .765; Griffin, Houston, 11-5, .688; Billingham, Cincinnati, 14-7, .667; Rau, Los Angeles, 12-6, .667; Barr, San Francisco, 10-5, .667; Carlton, Philadelphie, 14-8, .636.	Lanceurs (12 décisions) G. Perry, Cleveland, 15-7, .682; Tiant, Boston, 17-8, .680; Busby, Kansas City, 17-9, .654; Hunter, Oakland, 17-9, .654; Hiller, Detroit, 13-8, .619; Jenkins, Texas, 16-10, .615; Blue, Oakland, 14-9, .609; J. Perry, Cleveland, 12-8, .600.

LA SÉRIE CANADA-RUSSIE SERA-T-ELLE CONTREMANDÉE?

L'Association des joueurs de l'Association Mondiale de hockey, parce qu'elle ne peut avoir de représentant parmi le comité de direction d'Equipe Canada, a laissé entendre que la série Canada-Russie prévue pour l'automne prochain pourrait bien être contremandée. Ron Roberts, directeur administratif de l'association des joueurs, a déclaré lors d'une conférence de presse, hier, qu'une demande à l'effet que son groupe soit représenté au sein du comité de direction d'Equipe Canada avait été refusée par les propriétaires de l'AMH. Si ce refus persiste, a-t-il dit, l'association s'opposera à ce que la série de huit matches, quatre au Canada et quatre en Union Soviétique, ait lieu et recommandera aux joueurs choisis pour y prendre part de se retirer de l'équipe. Roberts a encore expliqué que Hockey Canada, le groupe gouvernemental qui a été le premier à organiser la série, est pris au milieu de la dispute. Selon Roberts, on aurait souvent dit aux administrateurs de Hockey Canada que les joueurs seraient représentés, cette assurance venant des propriétaires de clubs de l'AMH. "Cela est faux et nous n'avons jamais été consultés", a-t-il ajouté. Il a encore expliqué que Ben Hatakin, président du comité des propriétaires de l'AMH responsable de la formation de la deuxième Equipe Canada, avait dit à Hockey Canada que si un représentant des joueurs avait un siège au sein du comité, il ordonnerait aux autres propriétaires et aux joueurs concernés de se retirer de la série. Celle-ci doit commencer à Québec le 17 septembre et se terminer à Moscou le 6 octobre. Les 25 joueurs choisis ont accepté de jouer en ayant l'impression qu'ils auraient un mot à dire dans la conduite de la série. L'argent est aussi un facteur dans la dispute, de préciser Roberts. Il a fait remarquer que l'association des joueurs de la ligue Nationale avait reçu \$405,000 après avoir participé à la première série Canada-Russie d'il y a deux ans. A l'origine, son association a réclamé \$100,000 ou 50% des profits, selon qu'un montant serait plus élevé que l'autre. Plus tard, Roberts a fait un arrangement avec Hanksin à l'effet que l'association des joueurs recevrait 50% des premiers \$100,000 récoltés par les propriétaires et 35% de tous les profits au-dessus de cette somme. "Pour sauver la série, nous sommes prêts à respecter cette entente mais nous voulons une garantie de la part de Hockey Canada à

l'effet que nous toucherons cet argent et que nous serons officiellement représentés au sein du comité de direction d'Equipe Canada", a conclu Roberts.

DEUX AUTRES RECORDS canadiens ont été abaissés, hier après-midi, lors de préliminaires pour les finales pour les championnats de natation du Canada disputés à Ottawa. Jim Fowle, de Vancouver, a causé une forte surprise dans les 400 mètres individuels variés alors qu'il a abaissé, avec un temps de 4:39.14, l'ancien record de 4:44.01 par près de cinq secondes. Lors d'une autre surprise, l'équipe féminine à relais Thunderbolt de Thunder Bay, Ont., a fracassé le record des 800 mètres-relais style libre en nageant la distance en 8:50.88. L'ancien record était de 9:04.02. Six autres nouveaux records canadiens ont été inscrits lors de la première journée de la compétition, avant-hier. Dans une préliminaire des 100 mètres style libre, Judy Wright, de Vancouver, et Anne Jardin, de Pointe-Claire, sont venues près du record de 58.87 secondes, la première nageant la distance en 59.43 et Mlle Jardin finissant bonne deuxième avec un temps de 59.85. Les préliminaires de l'après-midi sont suivies de 8 finales chaque soir.

Les Expos de Montréal ont participé, hier à l'hôtel Americana de New York, à une assemblée préparatoire aux éliminatoires et à la Série Mondiale 1974 convoquée par le bureau du commissaire du baseball. Le vice-président et secrétaire-trésorier Harry Renaud et le directeur des opérations du stade du parc Jarry, Marc Cloutier, ont représenté les Expos lors de cette réunion. C'est la deuxième année de suite que ceux-ci sont invités à prendre part à une telle assemblée. Les Expos, qui ont des chances de remporter le championnat de la section Est de la ligue Nationale, ont encore 48 parties à livrer avant la fin de la saison, dont 32 au parc Jarry.

LES STAGS du Michigan, les ex-Sharks de Los Angeles, de l'Association Mondiale de hockey, deviendront bientôt les Sharks de Baltimore, sans même avoir disputé un seul match à Detroit où ils devaient évoluer cet hiver.

football

Ligue Canadienne	Hawati à Birmingham Philadelphie à Chicago
Hier soir Montréal 14, Ottawa 27	Demain Hamilton à Toronto Colombie-Br. à Calgary
Ce soir Winnipeg à Saskatchewan	
Vendredi Winnipeg à Saskatchewan	
Ligue Mondiale	Ligue Nationale
Ce soir Jacksonville à Floride Portland à New York Memphis à Detroit	(matches hors-concours) Dimanche Giants 21, N-Angleterre 6 Avant-hier Pittsburgh 50, Chicago 20 Cleveland 21, San Francisco 20 Buffalo 35, Kansas City 21 Vendredi Oakland à Detroit

LIGUE CANADIENNE
Section Est
MONTREAL 4 2 2 0 0 96 81 6
OTTAWA 4 2 2 0 0 77 75 4
HAMILTON 3 1 2 0 0 66 72 2
TORONTO 3 1 2 0 0 66 74 2
Section Ouest
COLOMBIE-BR. 3 3 0 0 0 78 48 6
EDMONTON 3 2 1 0 0 74 37 4
SASKATCHEWAN 3 2 1 0 0 55 72 4
WINNIPEG 2 0 2 0 0 28 55 0
CALGARY 3 0 3 0 0 44 67 0

Soyez le premier du quartier à être capable d'en faire le tour... en courant!



En forme... la seule vraie façon de vivre.

Tout au long de la journée soyez à l'heure des championnats.

Écoutez **CBF/690** la radio officielle des championnats du monde de cyclisme

Demain: au cours de TEMPS LIBRE de 14 heures à 18 heures

Les reportages des épreuves en direct sont l'exclusivité de CBF/690

La radio de Radio-Canada



COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
 Comptables agréés
 ALAIN BELZILE C.A.
 ROBERT ST-JEAN, C.A.
 GILLES SPERANO, C.A.
 2345 est. Bélanger
 Montréal 729-5226

LUCIEN DAHME, C.A.
 Comptables agréés
 276 ouest, rue St-Jacques
 Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
 Comptables agréés
 ROGER PROVOST, C.A.
 ROLAND PROVOST, C.A.
 1255, Université, Suite 618
 866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
 Comptables Agréés
 Lucien D. Viau, C.A.
 Almond H. Robin, C.A.
 Jean-Jacques Quilley, C.A.
 J. Serge Gervais, C.A.
 Wagnou Bouillon, C.A.
 Jacques R. Chabillon, C.A.
 Jacques Javal, C.A.
 4926, ave. Verdun, Verdun
 204 769-3871
 7708, rue Edouard, LaSalle
 690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
 COMPTABLES AGRÉÉS
 159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
 comptables agréés
 Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741
 Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
 320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
 108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
 324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541
 235, Chemin Montréal, Ottawa 743-1515

Victoires québécoises à Edmonton

EDMONTON — A l'issue de la première journée de compétition des premiers jeux Olympiques juniors du Canada à Edmonton, réservés aux épreuves d'athlétisme et à des matches de polo aquatique, le Québec se retrouve au 3e rang au classement des médailles, avec 2 victoires et 3 secondes places. L'Ontario domine avec 7-5-2 pour un total de 12 médailles, suivie de la Colombie-Britannique (3-2-5 - 10). Lucette Moreau, 18 ans, de Pointe-Claire, a remporté l'épreuve du lancer du poids avec une distance de 13.64 mètres. Louise Beland a pour sa part gagné l'épreuve du javelot avec un jet de 49m26, suivie de Monique Pion, de Pointe-aux-Trembles.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES
MEUBLES DE BUREAUX
 VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
 STATIONNEMENT
 Canada Dactylographe Inc.,
 7035 AVE. DU PARC
 270-1141

Brevets d'invention
 MARQUES DE COMMERCE
 Marion, Robic & Robic
 ci-devant
 Marion & Marion
 2100, rue DRUMMOND
 Montréal 107 288-2132

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

toronto

Baisse des cours

Exception faite de ce qui s'est passé dans le secteur de l'or, la séance a été éternelle à la Bourse de Toronto. L'indice de l'or, qui avait perdu plus de 13 points lundi, en a gagné 17,4 mardi et a atteint ainsi le niveau de 493,39.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1
Abby Glen 500 99 99 99 +1	Crestbrook 300 55 55 55 +1

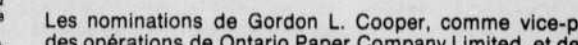
NOMINATIONS

QUÉBEC NORTH SHORE PAPER CO.

ONTARIO PAPER COMPANY LTD.



G.L. Cooper



J.E. Houghton

Les nominations de Gordon L. Cooper, comme vice-président des opérations de Ontario Paper Company Limited, et de John E. Houghton, comme vice-président des opérations de Québec North Shore Paper Co. ont été annoncées par Robert M. Schmon, président des deux compagnies.

Québec North Shore Paper Co. opère une fabrique de papier-journal à Baie Comore où se situent également ses opérations forestières. Ontario Paper Company opère une fabrique de papier-journal et des usines de sous-produits chimiques à Thorold, et ses opérations forestières se situent dans les régions de Manitowadge et Timmins.

Markel F. 1900 300 300 300 -5

Repub Res 3100 52 50 50 -6

Revu Algop 3100 119 119 119 -1

Rio Algom 4605 5294 2878 2878 -5

Roland 700 5874 874 874 -1

Roman 700 5874 874 874 -1

Ronyx Corp 588 100 100 100 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

Rothm A 210 56914 6914 6914 -1

l'actualité économique

montréal

Faible activité

Les prix ont fléchi et l'activité a été faible à la Bourse de Montréal. Le virement se situe à 548,100 actions, contre 551,800 actions la veille.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 106 contre 53 alors que 62 valeurs demeuraient inchangées.

Gulf Oil Canada, dont 11,519 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-4 et atteint \$27 1-4.

Silver Stack Mines, dont 65,800 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé de trois cents et est tombée à 70 cents.

La Compagnie minière Ligerine, en baisse de six cents et au niveau de \$1,84 dans un virement de 15,900 actions, annonce qu'elle a trouvé en moyenne 2,4 onces d'or visible par tonne de minerai qu'elle a extrait d'un emplacement de 17 pieds sur le terrain qu'elle a acquis récemment à Barrabou, en Abitibi. Elle précise qu'elle a trouvé cet or à une profondeur de 238 pieds.

Les pétroles ont été mixtes. Dome Petroleum a \$25 7-8 recule de 3-8, Shell Canada a \$14 1-8, de 3-8, Imperial Oil a \$30 1-4, de 1-4, Pan Ocean Oil a \$11, de 1-4, BP Canada a \$13 3-4, de 1-8, alors que Hudson's Bay Oil a \$27 monte de 3-8. Gulf Oil Canada a \$27 1-4. Pacific Petroleum a \$19 3-4, de 1-8 et Total Petroleum a \$17 1-2, de 1-8.

Dans le secteur de la spéculation, Chibourec recule de sept cents et tombe à \$1 3/4 dans un virement de 23,500 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.	Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
Abibiti 3400 5124 1116 1116 -1	IAC 265 51314 1514 1514 -1
Alcan 3400 5294 2994 2994 -1	In Acc wt 2670 275 275 275 -1
Algom 3119 2772 2772 2772 -1	In Acc wt 2670 275 275 275 -1
Algom 3119 2772 2772 2772 -1	In Acc wt 2670 275 275 275 -1
Algom 3119 2772 2772 2772 -1	In Acc wt 2670 275 275 275 -1
Algom 3119 2772 2772 2772 -1	In Acc wt 2670 275 275 275 -1
Algom 3119 2772 2772 2772 -1	In Acc wt 2670 275 275 275 -1
Algom 3119 2772 2772 2772 -1	In Acc wt 2670 275 275 275 -1
Algom 3119 2772 2772 2772 -1	In Acc wt 2670 275 275 275 -1
Algom 3119 2772 2772 2772 -1	In Acc wt 2670 275 275 275 -1

																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					</
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----

marché boursier

Croissance soutenue de l'industrie canadienne de la radio-télévision

par Wendy Rosen

TORONTO (PC) — L'industrie canadienne de la radio-télévision jouit d'une perspective de stabilité mais toute amélioration quant à la cote de ses titres dépendra dans une large mesure des bénéfices, estime la maison de placement Brault, Guy, Chaput, Inc., dans une récente étude de ce secteur.

Selon la maison de placement, la télévision est un moyen de publicité sous exploité et il devrait être possible aux stations de télévision d'attirer de nouveaux commanditaires advenant un relâchement de la demande. Par ailleurs, l'éventualité d'une réduction de la concurrence menée par les réseaux et stations frontalières américaines ne peut que relever cette perspective.

La production d'émissions et de messages publicitaires canadiens est appelée à connaître une croissance rapide, souligne la maison de placement, surtout dans les centres importants comme Toronto et Montréal.

Ainsi, il y a tout lieu de s'attendre à voir les revenus de publicité augmenter de 15 à 16 pour cent. Et même si les coûts vont vraisemblablement augmenter, poursuit la maison Brault, Guy, Chaput, les bénéfices des stations de télévision devraient afficher une hausse au cours des deux prochaines années.

Si les bénéfices devaient toutefois se révéler "excessifs", il n'est pas exclu que le Conseil de radio-télévision canadienne CRTC intervienne par l'imposition de nouveaux règlements propres à réduire la fréquence des messages publicitaires ou à accroître le contenu canadien.

Pour ce qui est de la radio, note la maison de placement, les revenus de publicité locaux devraient s'accroître plus rapidement que la moyenne nationale avec une croissance globale des revenus de huit à neuf pour cent au cours d'une période de deux ans. Pendant cette période, les marges de bénéfices ne manqueraient pas d'être soumises à certaines pressions dues tant à l'inflation qu'à la concurrence que se livrent les stations pour faire monter leur cote

d'écoute.

Le succès de chaque station dépendra donc de l'état du marché local et de l'habileté de son directeur.

La cote de toutes les entreprises canadiennes de radio-télévision, indique d'autre part la maison de placement, a subi une baisse sensible par rapport aux sommets de 1972-1973, cette baisse étant due principalement aux inquiétudes soulevées par le nombre croissant des réglementations gouvernementales, un ralentissement des taux de croissance des bénéfices et des conditions défavorables du marché.

Il en résulte donc une diminution substantielle du rapport obtenu en divisant la cote boursière par les bénéfices touchés par action unitaire.

La maison de placement souligne à cet égard que rien ne permet de croire que le CRTC est disposé à relâcher sa vigilance, ce qui contribue à entretenir l'incertitude quant aux perspectives de croissance. Cependant, les efforts déployés par l'industrie pour travailler de concert avec les organismes régulateurs plutôt que de vouloir s'opposer à leurs décisions sont très encourageants.

La maison Brault, Guy, Chaput estime ainsi que le règlement du CRTC qui veut que toute acquisition ne soit faite que dans l'intérêt du public continuera de ralentir les programmes d'expansion des entreprises de radio-télévision, et l'importance des investissements de ces entreprises à l'extérieur de leur secteur est appelée à s'accroître.

Enfin, les entreprises qui affichent une croissance vigoureuse de leurs bénéfices devraient devancer la progression du marché à moyen terme, selon la maison de placement, qui recommande l'acquisition des titres de Baton Broadcasting Inc., CHUM Ltd. et Multiple Access Ltd. Par ailleurs, les titres de Selkirk Holdings Ltd., Standard Broadcasting Corp. Ltd. et Télé-Capitale Ltée sont à conserver, ajoute Brault, Guy, Chaput.

Les courtiers Brault, Guy, Chaput et O'Brien, Williams se regroupent

par Michel Nadeau

Afin de mieux supporter les contrechocs de la conjoncture difficile du marché des valeurs mobilières et d'offrir de nouveaux services aux entreprises et aux institutions gouvernementales, deux maisons de courtage de la métropole, Brault, Guy, Chaput Inc. et O'Brien & Williams ont décidé de regrouper leurs ressources pour former une nouvelle maison financière connue sous le nom de Brault, Guy, O'Brien Ltd.

L'entente vise aussi à stabiliser au sein de la nouvelle entreprise la clientèle des deux maisons. Quelque 70% des activités de Brault, Guy, Chaput intéressent les investisseurs institutionnels, le reste de la clientèle étant constitué de particuliers.

Dans le cas de O'Brien & Williams, ces proportions se situent à l'inverse. Cette vieille maison, fondée en 1912, se spécialise surtout dans la gestion de portefeuilles privés. L'affaiblissement du marché l'a contrainte récemment à fermer ses bureaux à Toronto.

Il semble que la maison Brault, Guy, Chaput profitera surtout de cette opération par le développement d'un service spécialisé dans la gestion de fortunes et par l'intégration des professionnels à l'emploi de O'Brien & Williams.

Le nouveau président de Brault, Guy, Chaput sera M. Jacques Brault tandis que M. O'Brien assurera les fonctions de président du conseil et chef

de la direction. Parmi les vice-présidents, on retrouve les noms de MM. J.-L. Lussier et Y. Cousineau.

Les deux entreprises comptent chacune environ soixante-dix employés et des congédiements sont à prévoir si l'on s'en tient au communiqué émis par la direction des deux entreprises.

"La nouvelle maison aura au début un excédent de personnel principalement du côté des services à la clientèle individuelle. Nous faisons tout en notre pouvoir pour aider ceux qui devront partir à se trouver un nouvel emploi".

En ce qui a trait aux projets pour l'avenir, M. J. Brault a

confié au DEVOIR que l'on songeait à combler le vide qui existe dans le marché financier canadien par l'absence de banques d'affaires, formule largement utilisée en Europe.

La nouvelle firme de courtage offrira à ses clients corporatifs et institutionnels ses services d'expertise dans les secteurs de l'analyse financière, le développement organisationnel et la conquête de marchés internationaux. Ceci pourrait se faire par la création de directions au sein de Brault, Guy, O'Brien ou par l'intermédiaire de filiales.

En raison de la disponibilité des locaux, l'exploitation de la nouvelle maison se fera à partir

des bureaux actuels de Brault à Toronto et des bureaux de O'Brien à Montréal, situés au 635 ouest, boulevard Dorchester.

L'entente doit évidemment être approuvée par les Bourses et les Commissions des valeurs mobilières concernées. Les deux firmes sont membres des Bourses de Montréal, Toronto et de la PBW (Philadelphie, Baltimore et Washington).

Par ailleurs, un quotidien de la métropole avait avancé samedi dernier l'idée d'une fusion éventuelle entre Pitfield, MacKay, Ross & Co. et Geofrion, Robert Gélinas mais un porte-parole de cette dernière entreprise a formellement démenti la rumeur.

Power Corporation double ses profits

La hausse spectaculaire des profits de Consolidated Bathurst a réussi non seulement à couvrir le ralentissement de la croissance des filiales du secteur financier de Power Corp mais à augmenter de près de 100% les profits de la société de gestion dirigée par Paul Desmarais.

Ainsi, le bénéfice consolidé de Power Corp pour le semestre terminé le 30 juin 1974 s'est élevé à \$18.6 millions comparativement à \$9.6 millions pour le premier semestre de l'an dernier.

À la fin du mois dernier, Consolidated Bathurst annonçait une augmentation de \$14 millions de ses profits qui passaient de 6 à \$20.3 millions provenant d'une augmentation des ventes de près de \$100 millions.

Par contre, les différentes entreprises où Power a des intérêts (Montréal Trust, The In-

vestors Group, Laurentide Great West Life) n'ont pu faire mieux que les autres institutions financières devant la hausse des taux d'intérêts et se sont contentés d'afficher des augmentations très modestes de leurs revenus.

Après avoir pourvu aux dividendes sur les actions privilégiées non participantes, le bénéfice consolidé s'établit à \$1.43 par action privilégiée participante et par action ordinaire, en comparaison de 66 cents pour le premier semestre de 1973. Si l'on tient compte de la conversion des actions privilégiées, 5%, le bénéfice dilué par action privilégiée participante et par action ordinaire s'élève à \$1.14 en 1974 et à \$0.56 en 1973.

Le revenu brut d'exploitation s'est élevé à \$14.468.000, ce qui représente une augmentation de \$4.378.000 ou 43.4% sur celui des six premiers mois de 1973. Cette augmentation satisfai-

sante du bénéfice d'exploitation a résulté d'une amélioration générale du volume d'affaires dans chacune des divisions de Canada Steamship Lines, Limited; de plus, une meilleure utilisation des actifs a contrebalancé l'augmentation constante des frais d'exploitation.

La part du bénéfice des filiales non consolidées et des compagnies affiliées a été de \$13.535.000, une augmentation de \$6.438.000 ou 90.7% sur celle des six premiers mois de 1973 résultant principalement de l'augmentation du bénéfice de Consolidated-Bathurst Limitede. Les taux d'intérêt élevés ont eu tendance à ralentir le taux d'accroissement de certaines de nos filiales dans le secteur financier, alors que les résultats d'opérations des journaux ont continué à être satisfaisants.

L'état de la provenance et de l'utilisation consolidées des fonds montre une diminution

du fonds de roulement de \$6.452.000. Les achats de placements au cours du semestre incluent un petit nombre d'actions ordinaires de Consolidated-Bathurst Limitede, de même qu'un intérêt dans S.M.A. (Société de Mathématiques Appliquées) Inc., une société d'informatique de Montréal.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 1974, le bénéfice consolidé s'est élevé à \$11.863.000, comparativement à \$6.585.000 pour le trimestre terminé le 30 juin 1973.

La direction s'est dit confiante que les résultats d'exploitation du deuxième semestre seront satisfaisants.

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui le dividende trimestriel sur les actions privilégiées de premier rang et de second rang. Un dividende de 10 cents par action privilégiée participante, 6%, et par ac-

tion ordinaire a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1974 et sera payé le 30 septembre aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 9 septembre.

Northern Electric

La formation de Northern Electric (Asia) Limited, société de commerce dont le bureau de vente est situé à Singapour et les bureaux de l'administration à Hong Kong, a été annoncée par M. John C. Lobb, président du conseil et chef de la direction de la Compagnie Northern Electric, Limitede.

Northern Electric a créé la nouvelle société pour assurer la diffusion des produits de télécommunications de ses usines sises à travers le monde, y compris les composants fabriqués par une société affiliée de Penang, Malaysia. Elle fera aussi fonction d'agent d'achat du matériel et des composants requis par la société mère pour ses productions au Canada et à l'étranger.

Y aura-t-il pénurie de gaz naturel l'hiver prochain?

par Michel Guénard

Les jeux politiques entre Edmonton et Ottawa pénalisent-ils les consommateurs de l'Est du pays au point de créer une pénurie artificielle des quantités de gaz naturel sur le marché afin d'en hausser le prix à la tête de puits? La souque à la corde entre les deux niveaux de gouvernement se poursuit cette fois au sujet du gaz naturel que l'Alberta veut bien laisser sortir de son territoire: si le front pétrolier semble calme depuis que M. Macdonald a donné comme mission à son nouveau sous-ministre, M. T.K. Shoyama, d'en arriver à une entente avec ses vis-à-vis albertains au sujet du partage des redevances pétrolières, il en va autrement au sujet du gaz naturel.

Fortement ébranlée par la rapidité d'exécution politique du gouvernement Trudeau lors de la crise du pétrole, l'Alberta a décidé de ne pas heurter de front le pouvoir fédéral sur la question du gaz naturel. Elle a élaboré une stratégie plus complexe qui vise essentiellement à réduire l'offre sur le marché tout en emprisonnant le gouvernement fédéral à l'intérieur d'accords commerciaux qu'ils faut bien honorer envers nos proches voisins américains.

Ainsi tissé, le cocon albertain s'est protégé contre son flanc faible: l'intérêt national qui dictait l'approvisionnement du marché canadien en hydrocarbures avant de vouloir écouler la production outre-frontière.

Témoignant devant l'Office national de l'Énergie, la société Trans Canada Pipeline faisait savoir récemment qu'elle ne pourrait respecter ses engagements envers ses clients (les distributeurs de gaz naturel du pays) faute de trouver en Alberta les hydrocarbures nécessaires à alimenter son réseau.

Une demande inscrite auprès de l'ONE en vue de construire un nouveau gazoduc de 58 milles devant assurer les besoins de la compagnie Gaz Métropolitain de Montréal a permis à la TransCanada Pipeline d'alerter l'opinion publique sur une pénurie éventuelle de gaz naturel dans l'Est du pays.

Selon la compagnie, la demande excédera les approvi-

sionnements par environ 40 milliards de pieds cubes dès la fin de 1975 et que cette même pénurie se haussera à 102 milliards de pieds cubes entre 1976-77 pour atteindre finalement les 163 milliards à l'aube des années 80. Quant à la société Gaz Métropolitain de Montréal, son porte-parole devant l'ONE, M. Gilles Barbeau, a déclaré que les nouvelles installations d'infrastructure de la TransCanada Pipeline ne combleraient que la moitié des futurs besoins d'hydrocarbures au cours du prochain hiver.

Gaz Métropolitain a même informé son client industriel, Atlas Steel, de Tracy, qu'elle ne pourrait plus l'approvisionner en gaz après le 1er novembre à moins que la demande de la compagnie-vecteur ne soit approuvée par l'ONE. Dans un même mouvement de "pression économique", la société Rio Algom Mines, compagnie-mère d'Atlas, a fait savoir que la rupture des approvisionnements de gaz forcerait l'acierie à fermer ses portes, jetant 500 ouvriers à la rue.

Ces déclarations "apocalyptiques" des porte-parole des so-

ciétés impliquées tant en aval qu'en amont dans l'utilisation du gaz naturel n'ont pour but que d'éveiller les pouvoirs politiques au grave problème des approvisionnements en gaz naturel de l'Est du pays et des politiques d'exportation de nos hydrocarbures vers les États-Unis.

Dans le jeu politique qui oppose le gouvernement de M. Loughheed à celui de M. Trudeau il faut dire que l'Alberta détient le gros bout du bâton avec des réserves de gaz naturel de 45 milliards de pieds cubes et de 2.1 milliards de barils de gaz naturel liquide. La politique menée depuis un certain temps par Edmonton consiste à diriger un volume important de sa production de gaz naturel vers les États-Unis afin de créer une rareté relative sur le marché domestique et de hausser les prix par le simple jeu de l'offre et de la demande.

Cette stratégie a été mise de l'avant par M. Donald Getty, ministre albertain des affaires intergouvernementales, lors de l'affrontement orageux qui opposa en décembre dernier M. Macdonald à M. Loughheed. Principal exportateur de gaz na-

tural (l'Alberta contrôle 75% de la production canadienne), l'Ouest du pays a dirigé vers la frontière sud quelque deux milliards de pieds cubes de gaz naturel au cours de l'année dernière, ce qui représentait des ventes de \$800 millions.

Par le biais de la société Pan-Alberta Gas Ltd, filiale de l'Alberta Gas Trunk, compagnie de la couronne, le gouvernement albertain entend hausser progressivement le prix de ses livraisons de gaz naturel à ses clients ontariens et québécois afin de rééquilibrer un prix de vente jugé bien en dessous de la normale.

Présentement, le Canada dirige 45% de sa production de gaz naturel vers les États-Unis et la société TransCanada croit que l'Alberta veut placer ses clients devant un "état de fait" de pénurie. Elle écrivait lors de la présentation de son rapport annuel que trois grandes causes l'empêchent de se procurer tout le gaz naturel que lui réclament ses clients: surenchère des prix par les autres demandeurs; rétention des stocks de gaz par les producteurs; incertitude dans l'orientation des politiques gouvernementales quant à l'exploration de nouveaux gisements et leur mise en production.

L'an dernier, l'Office national de l'Énergie avait autorisé le fournisseur de Gaz Métropolitain, la société TransCanada Pipeline de hausser trois fois le prix du gaz naturel. Ces relève-

ments tarifaires ont coûté quelque \$900.000 de plus aux consommateurs montréalais. En emprisonnant ses clients dans un entre-deux difficile (augmentation des exportations et inélasticité de l'offre intérieure), le gouvernement albertain fait augmenter les enchères pour son gaz naturel.

Le gouvernement d'Edmonton exige des redevances de plus en plus élevées à la tête de puits avant que le gaz naturel puisse quitter la province. Il y a trois semaines, la société Pan-Alberta Gas a proposé la vente d'un bloc d'un milliard de pieds cubes de gaz aux distributeurs ontariens d'ici 1980. Les négociations se suivent entre les parties afin d'en arriver à un accord sur un prix de base et l'échelle d'indexation qu'il va bien falloir inclure dans ce contrat d'approvisionnement de six ans.

Les distributeurs de l'Est du pays sont inquiets: le resserrement des quantités mise leur marge bénéficiaire et ruine la confiance de leur clientèle. À l'automne, l'Office national de l'Énergie tiendra des licences ou toute cette question de l'exportation du gaz naturel canadien vers les États-Unis sera de nouveau examinée. Peut-être assisterons-nous à un nouvel esclandre entre les porte-parole albertains fédéraux au sujet du respect des engagements commerciaux du Canada pour son proche client américain?

Fusion de 2 importants courtiers de Vancouver

(Le Devoir, PC) — La plus grande maison de courtage de la Colombie-Britannique, Pemberton Securities Ltd. a annoncé hier son intention de fusionner ses services avec ceux d'un courtier de Vancouver, Ryan Investments Ltd.

C'est la complémentarité des activités et non des problèmes d'ordre financier qui seraient à l'origine de cette fusion.

Le président de Pemberton, M. J.G. Chaston a déclaré que sa compagnie se spécialisait dans la vente de titres au détail et la souscription de valeurs mobilières alors que Ryan Investments oeuvrait surtout dans les domaines de la vente aux institutions et la gestion de portefeuilles.

Ce mariage de raison ressemble étrangement

à celui qui surviendra prochainement entre les maisons montrealaises Brault, Guy, Chaput et O'Brien & Williams.

Il faut dire ici que dans ce cas les entreprises semblent d'égale importance alors qu'à Vancouver, Pemberton conserve nettement le leadership de la nouvelle maison qui portera son nom.

De plus, Pemberton apportera au moins \$1.7 million des \$2 millions qui constitueront le capital-actions de la nouvelle entreprise, qui emploiera 200 personnes.

La fusion demeure sujette à l'approbation des Commissions des valeurs mobilières de l'Ontario de la Colombie-Britannique et au consentement des Bourses de Toronto et de Vancouver.

Des profits accrus de 100% pour Donohue

La compagnie Donohue annonce des bénéfices de \$2.5 millions pour le premier semestre de l'année comparativement à des profits de \$1.2 millions pour la période correspondante l'an dernier.

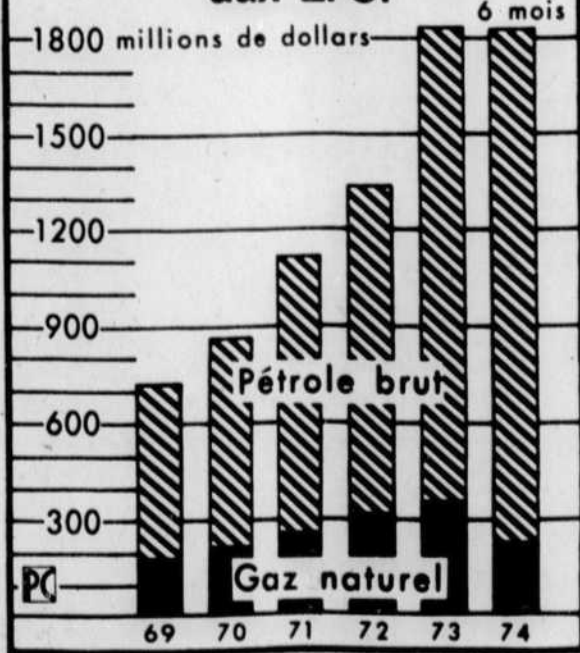
Les ventes ont grimpé de \$18 millions à près

de \$25 millions. Cependant, le président de la compagnie, M. Edward P. Walsh se montre plus pessimiste pour le semestre à venir:

"La demande de papier journal continue d'être forte malgré une diminution de la consommation aux États-Unis qui représentent le principal marché de l'entreprise de Clermont, dans Charlevoix. Des prix de vente plus élevés seront exigés au cours du second semestre à la suite d'augmentation continues du coût des matières premières, de la main-d'œuvre et des services. La demande et le prix de vente du bois de construction ont baissé considérablement au cours du second trimestre".

Donohue possède des intérêts majoritaires dans Produits Forestiers M.P. (100%), Charlevoix Paper Co. (55%) et Malbaie Paper (65%). La Société générale de financement est le principal actionnaire de cette entreprise qui lui a apporté son principal bénéfice l'an dernier et a réduit l'ensemble des pertes totales découlant des opérations de Marine Industries.

Gaz naturel canadien, Exportation de pétrole aux E.-U.



Depuis 1969, les exportations d'hydrocarbures en direction des États-Unis ont connu une courbe ascendante. Entre la fin des années 70 à nos jours, les exportations canadiennes de pétrole et de gaz naturel sont passées de \$700 millions à \$1.8 milliard. Le graphique ci-dessus indique clairement que le premier semestre de 1974 épouse parfaitement la totalité des exportations de l'année précédente. Il faut dire qu'exprimée en valeur monétaire, les exportations canadiennes sont gonflées d'une taxe fédérale de \$6.40 le baril qui entraîne grosso modo des entrées fiscales de l'ordre de \$200 millions par mois. (Graphique de la PC)

RÉPONDEZ A L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA \$3.00
ÉTATS-UNIS \$4.00
À CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

Si vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à JOURNAL LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal H3C 3C9

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. C'inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. C'inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom: _____

Adresse actuelle: _____

Adresse de vacances: _____

Période du _____ au _____ inclusivement

Carrières et Professions

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

recherche

TRAVAILLEUR(SE) SOCIAL(E)
PROFESSIONNEL(LE)

Expérience en milieu hospitalier de préférence.

Adresser curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
3175 chemin Côte Ste-Catherine,
Montréal.



CITÉ DE SAINT-JÉRÔME

La Cité de Saint-Jérôme, municipalité en pleine expansion de la région de Montréal, procède à une restructuration de ses services et recherche des candidats pour les postes suivants:

DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES (INGÉNIEUR)

FONCTION:

Sous l'autorité du gérant municipal, le directeur est responsable de la conception et de la réalisation des projets d'extension des réseaux d'égouts, d'aqueduc et de voirie et il voit au bon fonctionnement des divisions de génie, traitement des eaux et travaux publics.

EXIGENCES:

Le poste requiert les services d'un ingénieur possédant une expérience valable dans le domaine du génie municipal pour prendre charge des services techniques.

LES CANDIDATS:

Les personnes recherchées possèdent une expérience dans le domaine municipal, sont dynamiques et démontrent des qualités d'administrateur.

AVANTAGES SOCIAUX:

Caisse de retraite, vacances, assurance-vie, assurance-maladie, assurance-invalidité, congés fériés et autres bénéfices.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le six (6) septembre, mille neuf cent soixante-quatorze (1974) à l'adresse ci-dessous mentionnée:

Directeur du personnel,
Hôtel de Ville de Saint-Jérôme,
280, rue Labelle,
Saint-Jérôme, Qué. J7Z 5L1

DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT MUNICIPAL

FONCTION:

Sous l'autorité du gérant municipal, le directeur est responsable de la mise en application des règlements de zonage, construction et conseille la Cité en ce qui a trait à tous les problèmes d'urbanisme engendrés par son expansion.

EXIGENCES:

Le poste requiert les services d'un urbaniste possédant une expérience municipale de deux (2) ans ou un ingénieur familier avec les problèmes de zonage, plan directeur et transport.



RADIO-QUÉBEC : RÉSEAU DE TÉLÉVISION ÉDUCATIVE

"On a le vent dans les voiles"

Radio-Québec a obtenu récemment du CRTC les permis d'exploitation de deux antennes UHF à des fins éducatives, soit le canal 17 à Montréal et le canal 15 à Québec; il en résultera une expansion considérable dans les prochaines années.

Pour l'année 1974/75, nous prévoyons la création d'une quarantaine (40) de nouveaux postes dans le secteur de l'électrotechnique seulement. D'autres postes dans d'autres secteurs seront également créés plus tard.

Les diplômés de cégep ou d'institutions reconnues en électrotechnique, avec ou sans expérience et intéressés à contribuer au développement de la télévision éducative au Québec, doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 août 1974 à :

Radio-Québec,
Service du personnel,
1000, rue Fullum,
Montréal, P.Q.

administrateur — c.a. conseiller, arbitre — diplomate rémunération \$20,000 et plus

Faisant suite à sa restructuration
Une organisation à but non lucratif,
Cherche, comptable pour initier, participer et
Suivre études et faire rapports —
Analyser problèmes multiples
Participer à divers comités.
Excellente possibilités d'avenir
Pour comptable bilingue ayant
Plusieurs années de pratique.

Pour information, appeler ou écrire en toute confiance : George Simons, C.A.
(514) 875-6222, 1212, Édifice Carré Dominion, Montréal, Québec.



e plus ltée conseillers en personnel
montréal/toronto

La plus grande compagnie canadienne de robinetterie sise à Ville St-Laurent, est en pleine expansion et a les postes suivants actuellement disponibles :

Surintendant d'Atelier d'usinage

Les candidats doivent avoir une bonne formation professionnelle et de l'expérience antérieure dans la supervision d'atelier d'usinage utilisant sur les machines de l'outillage conventionnel et des outils spéciaux.

Planificateurs de Production

Les fonctions consistent à faire les commandes des matériaux de production, à lister et déterminer les procédés de manufacture et les livraisons. Les candidats doivent avoir une formation d'école technique et de l'expérience pratique d'atelier d'usinage. Avoir déjà travaillé dans ce domaine serait un avantage.

Superviseur de l'entretien

Superviser le service de l'entretien des machines et des bâtiments. Doit avoir une vaste expérience dans la réparation des machines-outils, une connaissance pratique en électricité et une expérience antérieure comme superviseur.

Dessinateurs de détails

pour petites pièces forgées et moulées.

Salaires proportionnels aux qualifications et à l'expérience.

Dossier 2371

Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Le CENTRE de SERVICE SOCIAUX RICHELIEU

recherche les services d'un

PRATICIEN EN CENTRE D'ACCUEIL DE RÉADAPTATION

FONCTIONS

— Travailler à la réintégration sociale des bénéficiaires (familles naturelles, familles d'accueil, foyers de groupe, écoles, monde du travail).
— Travail d'équipe avec les éducateurs du centre d'accueil et avec le personnel concerné du Centre de Services Sociaux.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme en service social et 2 ans d'expérience pertinente, capacité de travailler avec des groupes et capacité de se déplacer.

ENDROIT:

Le Renton Inc., à St-Luc près de St-Jean d'Iberville à 20 milles de Montréal.

Centre d'accueil pour déficients mentaux moyens (Q.I. 30-55) garçons-filles, 3 à 18 ans.

DATE LIMITE:

23 août 1974.

PRIÈRE D'ENVOYER votre curriculum vitae à:

Pierre Filion
Directeur
Ressources Humaines
C.S.S. Richelieu
201, Place Charles-Lemoyne
Longueuil J4K 2T5

Représentants Traitement des mots

Faites carrière chez IBM en qualité de représentant dans la division Matériel de bureau.

Nous recherchons des représentants professionnels qui, après une période de formation initiale de douze (12) semaines, pourront analyser les besoins de nos clients et leur proposer des solutions en vue d'améliorer le système du Traitement des mots au sein de leur entreprise.

Les candidats devront être bilingues et posséder un diplôme universitaire ou une expérience équivalente. IBM est une compagnie dynamique offrant d'excellents avantages sociaux, ainsi que de nombreuses possibilités d'avancement.

Afin d'obtenir une formule de demande, veuillez communiquer avec:



Mme Suzanne Cadrin
IBM Canada Ltée
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal, P.Q.
H3P 2T1
Tél.: 874-6202

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA PÉNINSULE

RECHERCHE

UN (1) CONSEILLER D'ORIENTATION

FONCTIONS:

Le rôle principal du Conseiller d'Orientation est de fournir une assistance professionnelle aux élèves face à leur intégration au monde du travail.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline appropriée.

LIEU DE TRAVAIL:

Écoles secondaires de Murdochville et Grande-Vallée.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi au:

Directeur du personnel,
C.S.R. de la Péninsule,
C.P. 2003,
Gaspé, P.Q.
G0C 1R0

REF : PP-1-745



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

PROFESSEURS DEMANDÉS POUR SEPTEMBRE 1974 ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

ALIMENTATION

- Cuisine professionnelle
- Service de table

ÉLECTRONIQUE

- Montage et contrôle
- Télécommunications
- Service d'appareils électroniques
- Service d'appareils électro-ménagers
- Électronique industrielle

ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

- Mécanique automobile
- Service à l'auto

HYDROTHERMIE

- Soudure
- Tôlerie industrielle
- Plomberie-chauffage

MEUBLE ET CONSTRUCTION

- Finition de meuble
- Ébénisterie
- Construction

EXIGENCES

- Diplôme technique ou, à défaut, une formation professionnelle suffisante.
- Au moins trois (3) années d'expérience industrielle pertinente.

TRAITEMENT

- Conforme à la scolarité et à l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur demande d'emploi par téléphone le plus tôt possible en composant :

525-6311, poste 330

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MANICOUAGAN

recherche

UN PRINCIPAL D'ÉCOLE

pour l'école Richard,
Chutes-aux-Outardes, Cté Saguenay, P.Q.

ATTRIBUTIONS :

- 1° Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.
- 2° Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et règlements de la commission.
- 3° Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.
- 4° Il dirige l'équipe de gestion de l'école.

CRITÈRES GÉNÉRAUX :

- 1° Posséder l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère.
- 2° Posséder une formation d'au moins quinze (15) années de scolarité.
- 3° Posséder une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
- 4° Posséder une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant.

CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES :

- 1° Leadership
- 2° Être habilité à animer les groupes
- 3° Être de communication facile
- 4° Être sensible aux problèmes particuliers des milieux, surtout les milieux ruraux
- 5° Être capable de se déplacer facilement
- 6° Avoir de l'initiative et être dynamique en pédagogie
- 7° Avoir de la facilité d'adaptation au changement
- 8° Être habile à établir et maintenir de bonnes relations entre différents groupes

SALAIRE :

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation, document numéro 1.

Les personnes intéressées devront, avant le 28 août 1974, faire parvenir leur offre par écrit, avec leur curriculum vitae, à:

Simon Lavoie, directeur,
Services du personnel,
275 boulevard LaSalle,
Baie-Comeau, P.Q.

TRADUCTEUR BILINGUE (3 postes)

BUREAU DE TRADUCTION
MINISTÈRE DE L'APPROVISIONNEMENT
ET DES SERVICES
FREDERICTON

FONCTIONS :

La Section de la traduction juridique recherche trois traducteurs qui, sous la direction d'un avocat de la Division de la réforme du droit du ministère de la Justice, auront à travailler soit à titre de traducteur juridique en chef, soit comme réviseur de la traduction juridique ou comme traducteur juridique. La traduction se fait presque exclusivement de l'anglais au français.

QUALITÉS REQUISES :

Diplôme d'une école de droit ou de traduction et expérience de la traduction technique ou juridique et/ou de la révision, ou l'équivalent relativement aux trois postes susmentionnés.

TRAITEMENT :

Traducteur juridique en chef, jusqu'à concurrence de \$20,868 par année; réviseur de la traduction juridique, jusqu'à concurrence de \$18,924 par année; traducteur juridique, jusqu'à concurrence de \$16,344 par année, selon les titres et l'expérience.

Numéro du concours NB 74-491

Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 23 août 1974

Adresser sa demande à la :

Commission de la Fonction publique
du Nouveau-Brunswick
212, rue Queen
C.P. 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
5B 5H1



LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE

140 rue Galt ouest, Sherbrooke, P.Q.
SERVICE DU PERSONNEL

PSYCHOLOGUE

ENDROIT : Polyvalente Lac-Mégantic
Rue Laval
Lac-Mégantic, Qué.

CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES :

- animation de groupe
- counselling individuel
- participer à des travaux multi-disciplinaires
- travail d'équipe avec les professeurs et les services.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

- posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en psychologie, avec option appropriée
- être membre de la Corporation des psychologues de la province de Québec ou apte à le devenir à court terme.

Expédier demande et curriculum vitae au plus tard le 19 août 1974 à :

MONSIEUR LUCIEN CARRIER
Le Coordonnateur de l'Emploi
Commission Scolaire Régionale
de l'Estrie
740 rue Galt ouest
Sherbrooke, Qué.



Université du Québec à Montréal

RESPONSABLE DES SYSTÈMES RELIÉS À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE au Service de l'Informatique

Tâches :

Sous la responsabilité du directeur du Service de l'Informatique, le responsable des systèmes reliés à l'enseignement et à la recherche :

- contrôle et anime la section enseignement et recherche du Service de l'Informatique. En particulier il coordonne le travail des analystes programmeurs et analystes de l'informatique dans tout système de type enseignement et recherche (distribution du travail, aide à l'analyse et à l'évaluation, implantation, documentation, mesure de l'impact);
- est le contact des professeurs et des chercheurs en ce qui concerne le développement de programmes et le traitement de données informatiques. Il est responsable de la promotion des produits informatiques
- il donne des séminaires d'information à la collectivité universitaire;
- il initie les projets d'informatiques d'usage académique général

Qualifications requises :

- diplôme de premier cycle en informatique ou en sciences pures ou appliquées;
- cinq ans d'expérience en informatique dont trois à titre de chef de projets d'envergure;
- une connaissance des ordinateurs DEC-SYSTEM 10 et CYBER-73 et des langages MACRO, COMPASS et FORTRAN serait un atout.

Salaires :

Selon l'échelle de salaire des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 23 août 1974 à 13 heures, bureau 7210, Pavillon Louis-Joliet, 355 ouest rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.